Les Echos

LUNDI 10 JUIN 2024

BTP La filière secouée par la multiplication des vols sur les chantiers // P. 21

Enquête Rubis, ce fleuron français du secteur pétrolier qui suscite les convoitises // P. 15

Le choc RN

● Le parti d'extrême droite, à son plus haut historique, réclame des élections législatives. ● Emmanuel Macron au pied du mur. ● La majorité présidentielle sanctionnée, talonnée par le PS vainqueur à gauche, LR recule encore. ● Les partis traditionnels devraient rester majoritaires au Parlement européen.

// PAGES 2 À 5, L'ÉDITORIAL DE CHRISTOPHE JAKUBYSZYN PAGE 16, LE REGARD SUR LE MONDE DE DOMINIQUE MOÏSI PAGE 12 ET NOS INFORMATIONS PAGE 24

Jordan Bardella, tête de liste du Rassemblement national, dimanche soir. Photo Julien De Rosa et iStock

La vente de Biogaran, un test à haut risque pour l'Etat

PHARMACIE Les offres de rachat du leader français des génériques doivent être remises le 11 juin. Seuls des acteurs hors UE sont en lice.

Une fois les élections européennes passées, le champ devient libre pour la vente par le laboratoire Servier de Biogaran, sa filiale spécialisée dans les génériques et leader français de ce secteur. Car dans les offres devant être remises le 11 juin, les candidats – deux génériqueurs indiens, Torrent Pharmaceuticals et Aurobindo, et le fonds d'investissement britannique BC Partners – sont tous hors de l'Union. Une épine dans le pied du gouvernement. Alors qu'avec une marque forte, Biogaran détient 32 % de son marché local et produit à 90 % dans l'Hexagone et en Europe. Cette situation reflète les difficultés d'un marché des génériques à être rentable. Leurs fabricants souffrent de la baisse continue des prix des médicaments remboursables et d'une taxe sur la croissance. Pour Biogaran, la priorité pour l'Etat est d'obtenir des garanties sur la poursuite de la production, via des sous-traitants, en France.

// PAGE 18 ET L'ANALYSE PAGE 11

Shutterstock

Economie de guerre au menu du « Davos » russe

AFFAIRES Le SPIEF, le forum économique de Saint-Pétersbourg, s'est tenu ce week-end presque sans Occidentaux. Quelques délégations chinoises, africaines, moyen-orientales et mêmes… talibanes étaient présentes. Ce rendez-vous était avant tout pour les Russes l'occasion de mobiliser le complexe militaro-industriel, poumon de la croissance économique du pays. Mais plusieurs panels se sont animés sur les craintes provoquées par le projet gouvernemental de hausse d'impôts. // PAGE 8

Vladimir Poutine à Saint-Pétersbourg, le 7 juin. *Kommersant/Sipa*

M 00104 - 610 - F: 3,60

ISSN0153.4831 117e ANNÉE
NUMÉRO 24227 34 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €. Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €. Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

analyses

Entreprises : miser sur l'international malgré les barrières

Par **Ludovic Subran**

Les entreprises continuent de miser sur l'export et l'internationalisation comme relais de croissance, même si elles ne sont pas totalement immunisées contre les barrières douanières, le retour des politiques industrielles et autres affres du grand export. Selon une étude menée par le groupe Allianz, 82 % des entreprises interrogées s'attendent à une augmentation de leur chiffre d'affaires à l'international, la moitié espèrent même doubler leur croissance de l'an passé. Face au risque géopolitique, elles adaptent leurs chaînes d'approvisionnement. // PAGE 12

Dirigeants, osez faire clair !
Par **Laurent Rouyrès**

Union européenne : de la bureaucratie à la puissance
Par **Christian Saint-Etienne**

Comment notre microbiote intestinal influence nos prises de décision
Par **Yann Verdo**

// PAGES 13 ET 14

Européennes 2024 : avec un score inédit, le RN écrase le camp Macron

- La liste de Jordan Bardella a recueilli plus du double de la liste de la majorité présidentielle, à 15,1 %.
- Raphaël Glucksmann pour PS-Place publique emporte le match à gauche, tendis que LR perd encore du terrain.

POLITIQUE

Isabelle Ficek

C'est une déflagration. Une déflagration avec une participation équivalente à celle de 2019, puisque ce dimanche, selon les estimations d'OpinionWay, ce sont 50,1 % des Français inscrits sur les listes électorales qui se sont déplacés pour s'exprimer lors de la seule élection nationale de ce deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron.

Au terme d'une campagne percutée par les crises et qui a mêlé enjeux nationaux et européens – du pouvoir d'achat en passant par l'immigration, la guerre en Ukraine, l'énergie et l'environnement –, ils ont en effet placé la liste de Jordan Bardella très largement en tête, à 33,3 %, soit près de 10 points de plus qu'en 2019.

C'est la troisième fois que le parti d'extrême droite est placé en tête de ce scrutin. Mais jamais la formation de Marine Le Pen n'avait atteint un tel score, ni creusé un tel écart avec la deuxième liste : le RN a obtenu plus du double des voix de la majorité. Dimanche soir, juste après les résultats, Jordan Bardella, comme il l'avait prévu, a demandé à Emmanuel Macron, *« président affaibli »*, face à cette *« déroute sans précédent »*, l'organisation d'élections législatives. Bref, une dissolution.

Sanction et message des Français

Ce résultat est le signe d'une dédiabolisation avancée de l'ex FN, mais aussi d'une progression de sa crédibilité aux yeux des Français – en dépit de son maigre bilan pour ne pas dire de son absence de bilan au niveau européen – et de l'élargissement de sa base sociologique. La présidentielle de 2027 est certes encore loin et les résultats d'une élection européenne n'ont jamais été le reflet de l'élection suprême. Mais nul doute que Marine Le Pen et Jordan Bardella vont s'emparer de ce score pour se présenter comme le premier opposant et la seule alternative à la majorité présidentielle. Avec la liste Reconquête de Marion Maréchal à 5,3 %, le bloc d'extrême droite s'approche des 40 %.

"LES ÉCHOS" / SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le camp Macron redoutait la sanction, classique pour le parti aux manettes mais accentuée par l'usure d'un Emmanuel Macron tout à la fois omniprésent et entravé par sa majorité relative. La sanction est néanmoins sévère. Avec 15,1 % des voix, la liste de Valérie Hayer a perdu beaucoup de terrain par rapport à 2019 où la liste menée par Nathalie Loiseau avait réussi à se hisser moins d'un point derrière le RN, à 22,4 %. Alors bien sûr, Emmanuel Macron avait prévenu que les conséquences seraient *« d'abord européennes »*. Une partie de la majorité misait aussi sur l'Euro de football, puis les JO, pour faire le dos rond jusqu'à l'automne budgétaire.

Mais impossible de faire comme si les Français n'avaient pas envoyé de message. Le président de la République a donc décidé de prendre la parole dimanche soir. L'hypothèse d'une dissolution figurait parmi les initiatives politiques envisagées au moment de notre bouclage. Un résultat qui appelle à une *« refondation »*, a insisté le président du Modem François Bayrou. *« On ne peut pas enjamber ce scrutin, le président va prendre ses responsabilités »*, a ajouté la ministre de la Culture Rachida Dati.

Juste derrière la majorité présidentielle, Raphaël Glucksmann pour la liste PS-Place publique fait mieux que doubler son score de 2019 avec 13,9 % des voix. Il a réussi à gagner le match à gauche, assez loin devant la liste LFI de Manon Aubry qui améliore son score mais plafonne à 8 %. La liste EELV de Marie Toussaint, elle, s'effondre par rapport à la performance de Yannick Jadot, à tout juste 5,3 %, la tête à peine hors de l'eau pour obtenir des élus. *« Nous vivons un moment de bascule »*, a réagi Raphaël Glucksmann face au bloc d'extrême droite. *« Nous leur tiendrons tête en France et en Europe »*, a-t-il lâché, ajoutant : *« nous, nous ne jouons pas avec l'extrême droite à chaque scrutin, nous la combattons jour après jour »*. Et d'estimer que son espace politique, celui de la social-démocratie, serait *« celui qui empêchera l'extrême droite d'arriver au pouvoir »*.

Quant à François-Xavier Bellamy pour la liste LR, il peut avoir la satisfaction d'arriver devant la liste Reconquête, avec ses 6,8 % de voix et de pouvoir envoyer des élus à Strasbourg. Mais il recule encore par rapport à 2019 et ses 8,5 %. Pas de quoi, donc, régler les débats incessants au sein de LR et la stratégie pour la suite. Le cabotage avec le gouvernement risque de continuer et de rencontrer de plus en plus de récifs.

Lire l'éditorial de Christophe Jakubyszyn page 16

Pari réussi pour Jordan Bardella, qui obtient plus de 30 % des voix

Le RN est parvenu largement en tête en obtenant plus de 30 % des voix. Sa tête de liste, Jordan Bardella, a immédiatement appelé à la dissolution de l'Assemblée nationale.

Jacques Paugam

La marche était haute. Elle a été franchie dimanche soir par le RN, arrivé largement en tête de ce scrutin européen avec 33 % des voix, selon une estimation OpinionWay à 20 heures, donc au-dessus de la barre symbolique des 30 %, l'objectif que s'était fixé sa tête de liste, Jordan Bardella. Celui-ci voit sa dynamique de campagne confirmée dans les urnes malgré la crainte d'une démobilisation de son électorat dans la dernière ligne droite. Ses électeurs ont été au rendez-vous.

C'est un score sans précédent pour le RN, déjà arrivé en tête des précédents scrutins de 2019 et 2014. C'est environ 10 points de plus que lors de la précédente élection, il y a cinq ans (23,34 %). Signe de la nationalisation réussie de ces élections européennes et du vote sanction contre Emmanuel Macron réclamé par la formation d'extrême droite. La stratégie du « vote utile », portée par Jordan Bardella, a fonctionné.

Le président du RN, triomphal et le visage barré d'un large sourire, a très tôt clamé la victoire aux alentours de 20 heures, à peine les résultats connus et immédiatement appelé à la dissolution de l'Assemblée nationale : « *Emmanuel Macron est ce soir un président affaibli, jusqu'ici privé de majorité absolue et désormais rétréci dans ses moyens d'action au Parlement européen,* a-t-il déclaré. *Nous lui demandons solennellement de prendre acte de cette nouvelle donne politique, de revenir devant les Français et d'organiser de nouvelles élections législatives.* »

« En plaçant la liste du Rassemblement national à un niveau historique, le peuple français a envoyé un message très clair à un pouvoir macroniste, qui scrutin après scrutin, se désagrège », s'est immédiatement exprimée Marine Le Pen sur X.

Fidèle à sa stratégie, le RN espère prolonger l'effet de souffle de ce bon score au plan national en forçant l'exécutif à réagir. En mai, Emmanuel Macron, dans un entretien à « La Tribune » avait pourtant coupé court à ces velléités : *« C'est l'élection des députés européens. La conclusion sera donc d'abord européenne »*, avait-il déclaré.

Premier parti d'opposition

La liste de la majorité présidentielle menée par l'eurodéputée, Valérie Hayer, qui a récolté 15,1 % des voix, devançant d'un cheveu celle de Raphaël Glucksmann (13,9 %), n'est pas parvenu à réduire l'écart avec l'extrême droite après avoir cherché à dramatiser l'enjeu de ce vote dans la dernière ligne droite. Cette différence s'est au contraire creusée en faveur du RN, tout au long de la campagne signant la défaite symbolique du camp présidentiel.

En mettant en scène dès le mois de janvier son duel avec Jordan Bardella, l'exécutif aura, sinon renforcé la posture du RN comme premier parti d'opposition,premier parti du moins contribué à accréditer la thèse d'un vote sanction contre Emmanuel Macron et sa politique. Peu importe que Jordan Bardella se soit révélé imprécis sur les principales mesures de son programme lors de son débat avec le Premier ministre, Gabriel Attal, ou que son alliance avec l'extrême droite allemande de l'AfD ait été finalement dénoncée sous la pression par Marine Le Pen.

En dépit des tentatives de l'exécutif, le RN n'a pas ralenti sa progression sondagière jusqu'à dimanche, obtenant un résultat qui conforte sa tête de liste au sein du parti et dans l'opinion. Une étape supplémentaire vers la conquête de l'Elysée en 2027, espèrent les stratèges du parti. *« Ce soir, un vent d'espérance s'est levé pour la France et il ne fait que commencer »*, s'est félicité Jordan Bardella au terme de son allocution. ■

La France radicale

Une France électorale radicale se dessine, ingouvernable. Contrairement à ce qu'il avait dit, Emmanuel Macron veut en tirer les conséquences. Une dissolution ?

LE FAIT DU JOUR **POLITIQUE** *de* **Cécile Cornudet**

L'addition est lourde. En cinq ans, le Rassemblement national conduit par Jordan Bardella a gagné 10 points par rapport au scrutin de 2019, à 33,3 %, selon l'estimation d'OpinionWay à 20 heures, auxquels s'ajoutent les 5,3 % de Marion Maréchal. A l'autre extrémité de l'échiquier, LFI a progressé de 2 points, à plus 8,1 %. France de droite, France de gauche, il ne fait pas bon être « raisonnable ». Près de 50 % des votants ont avant tout dit leur colère.

La France radicale est majoritaire. Ingouvernable. Et pour une fois, pas possible d'avancer l'excuse de l'abstention. Les Français ont voté plus que la dernière fois, et ils ont voté contre.

Contre Emmanuel Macron d'abord, usé par sept ans au pouvoir. La liste de la majorité chute de 7 points par rapport à 2019, et accuse un écart de 18 points par rapport au RN. La seule élection nationale de ce second mandat se transforme en vote sanction contre le pouvoir.

L'implication du président et du Premier ministre n'a pas suffi à mobiliser leurs troupes : au contraire, elle a mobilisé leurs opposants.

L'appel au réveil face au « vent mauvais » populiste n'a rien provoqué, ni en France, ni en Allemagne d'ailleurs.

La tentative d'européaniser l'élection a fait chou blanc également, malgré la guerre à nos portes et l'urgence des enjeux. Dans cette campagne à la fois atone et électrique, on a entendu des reproches venus de loin : réforme des retraites, immigration, assurance-chômage, pouvoir d'achat.

Le pouvoir paie cash toutes ses actions en la matière.

Du côté des anciens partis de gouvernement, LR perd encore 1 point par rapport à 2019. A gauche, Raphaël Glucksmann tutoie la liste Renaissance, mais ne réussit pas à gonfler le total des voix de gauche. Lui et les Verts échangent quasiment leurs scores en cinq ans, de sorte que le rapport de force interne à la gauche ne s'en trouve pas bouleversé. Les Insoumis restent derrière le PS comme à chaque scrutin européen, mais ils sauvent les meubles.

Au jeu des additions, certaines sont douloureuses. Hayer plus Glucksmann font moins que Bardella. Bardella fait plus du double de Hayer.

Le centre incarné par Renaissance est écrasé par une droite dominante et une gauche qui résiste. Le face-à-face Macron RN auquel on a assisté durant la campagne est parti pour se prolonger.

Sans attendre, Jordan Bardella a pris la parole dimanche à 20 heures pour pointer la responsabilité d'un *« président affaibli »*.

Contrairement à ce qu'il avait dit, Emmanuel Macron a embrayé dans la soirée.

Le choc est fort, les leçons seront donc nationales. Une dissolution comme l'exige le RN ? Les européennes qui ne devaient rien changer plongent le pays dans l'inconnu.

ccornudet@lesechos.fr

Dessins Kim Roselier pour « Les Echos »

Une défaite cinglante pour le chef de l'Etat

La liste de Renaissance et de ses alliés a atteint difficilement les 15 % de voix dimanche, très loin derrière le Rassemblement national. Après cette cuisante défaite, le président de la République a décidé de s'exprimer dimanche après le scrutin.

Grégoire Poussielgue

Emmanuel Macron est réputé ne pas aimer agir à chaud mais la contre-performance de son camp l'a obligé à opter pour une prise de parole dimanche dans la soirée, qui n'était pas prévue au programme. *Photo Ludovic Marin/AFP*

Les sondages l'avaient annoncé, le résultat du scrutin le confirme. Au soir des élections européennes, la liste de la majorité agrégeant Renaissance, le Modem, Horizons, l'UDI et les Radicaux emmenée par Valérie Hayer connaît un énorme échec. Elle atteint difficilement la barre des 15 % des suffrages, selon une estimation faite par OpinionWay à 20 heures.

La pilule est dure à avaler pour le camp d'Emmanuel Macron, et les répliques politiques risquent de se faire sentir longtemps. Ce résultat vient clôturer trois mois d'une campagne laborieuse. Depuis son lancement, jamais la liste de la majorité n'a réussi à contrer l'ascension de la liste du Rassemblement national (RN) de Jordan Bardella, dont le score final atteint plus du double de celui de Valérie Hayer. Partie de 20 % en mars, la liste de l'élue mayennaise a connu une lente glissade tout au long de la campagne.

> « Les Français nous ont dit quelque chose clairement, on ne peut pas se contenter de dire "circulez, il n'y a rien à voir" »
>
> UN PARLEMENTAIRE RENAISSANCE

Devant Glucksmann

Ni le débat entre le Premier ministre Gabriel Attal et le président du Rassemblement national (RN), ni l'implication croissante d'Emmanuel Macron dans la dernière semaine n'ont changé la donne. Dans la dernière ligne droite, les appels au *« sursaut »* du président et de son Premier ministre n'ont eu aucun effet, pas plus que la dramatisation des enjeux de ces élections européennes.

Seul (petit) lot de consolation pour la majorité, la liste de Valérie Hayer finit devant celle de Raphaël Glucksmann. Mais l'écart est faible, à peine supérieure à un point. Par rapport aux élections européennes de 2019, la chute est de sept à huit points. *« On a passé de meilleures soirées »*, évacuait dimanche un député Renaissance.

En 2017, Emmanuel Macron avait promis de tout faire pour faire baisser le RN. Sept ans après, jamais le parti fondé par Jean-Marie Le Pen n'a été aussi haut en attirant un électeur sur trois. Les divergences se font déjà jour au sein de la majorité. *« C'est un échec collectif »*, a estimé Rachida Dati sur TF1. Sur France2, François Bayrou faisait une analyse plus grave. *« C'est un vote de grande signification, ce n'est pas la peine de se cacher derrière son petit doigt. Ce vote dit quelque chose du doute des Français et appelle à une refondation et à une reconstruction »*, a déclaré le président du Modem.

Quelles conséquences ? Emmanuel Macron avait annoncé la couleur dès le début du mois de mai en annonçant une *« conclusion d'abord européenne »* à ces élections. Mais le parti qu'il a fondé en 2016 va connaître une forte période de turbulences. Sa majorité également, tant les critiques, souvent tues, ont été fortes pendant cette campagne.

Autour du président de la République, les avis sont partagés entre ceux qui estiment qu'il faut faire le dos rond et vite embrayer sur les Jeux Olympiques, et ceux qui estiment que le message envoyé par les électeurs doit être pris en compte. *« Les Français nous ont dit quelque chose clairement, on ne peut pas se contenter de dire "circulez, il n'y a rien à voir" »*, dit un parlementaire partisan de la seconde option. Nombreux sont ceux à partager cette analyse. *« Cette consultation ne peut être laissée de côté »*, confirmait un conseiller.

Emmanuel Macron est réputé ne pas aimer agir à chaud. La contre-performance de son camp l'a obligé à opter pour une prise de parole dimanche dans la soirée, qui n'était pas prévue au programme.

Mais la rentrée s'annonce déjà très compliquée pour un président qui n'a pas de majorité absolue à l'Assemblée nationale depuis les élections législatives de 2022. *« Le président de la République ne peut pas ce soir resté sourd au message adressé par les Français »*, a appuyé Jordan Bardella peu après 20 heures.

Le début de semaine s'annonce dense. Lundi soir, Horizons, le parti d'Edouard Philippe, réunira son bureau politique. Gabriel Attal s'invitera mardi à la réunion des députés Renaissance à l'Assemblée nationale. Le soir même, il invitera l'ensemble des parlementaires de la majorité à un cocktail à Matignon, après avoir vu les ministres la veille. ■

ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST LA STORY
Jordan Bardella, les habits neufs du RN, un épisode de « La Story », le podcast d'actualité des « Echos ».

Le PS fait une percée et gagne le match à gauche

Au terme d'une campagne à l'engouement inespéré, la liste PS-Place publique obtient autour de 14 % des voix. Les sociaux-démocrates ont largement devancé LFI qui a obtenu 8 % des suffrages et les écologistes crédités de 5 %.

Hadrien Valat

Huit fois plus qu'en 2022. Le double des dernières européennes en 2019. Raphaël Glucksmann a eu des raisons de se réjouir dimanche : avec 14 % des voix, selon des estimations d'OpinionWay à 20 heures, il termine en troisième position des élections européennes, juste derrière la liste de la majorité, qu'il ne sera finalement jamais parvenu à doubler.

Surtout, la liste PS-Place publique, première à gauche, est dorénavant en position de contester le leadership de La France insoumise, avec 2027 en ligne de mire.

« C'est un formidable et extraordinaire succès », triomphe Christophe Clergeau, eurodéputé PS, qui refuse de trop se réjouir, déplorant *« le score terrifiant de l'extrême droite »*. Les socialistes font néanmoins *« bien au-delà des objectifs »*, autour de *« 10 % »*, rembobine le cinquième homme de la liste PS-Place publique.

« Un mandat » pour la suite

Partie autour des 8-9 % en novembre, la liste PS-PP a bénéficié d'un bond dans les sondages au printemps, atteignant 14 % dans le dernier baromètre Eurotrack OpinionWay – Vae Solis pour « Les Echos » et Radio Classique. *« Personne ne nous avait vu venir »*, jubilait encore vendredi dernier Raphaël Glucksmann.

Leader à gauche – la liste de La France insoumise menée par Manon Aubry termine autour des 8 %, les Verts se sont écroulés –, les sociaux-démocrates veulent maintenant *« organiser l'alternative à l'arrivée du RN au pouvoir »*. Car eux *« jouent en ligue des champions »*, LFI et Les Ecologistes *« en deuxième division »*, a raillé il y a quelques jours un cadre du PS. L'élection leur en a donné *« le mandat »* pour prendre l'initiative, estime Christophe Clergeau. En meeting à Paris le week-dernier, Raphaël Glucksmann promettait d'être le *« garant »* de la *« nouvelle offre politique »* qu'il incarne. Et que son camp veut maintenant porter à l'échelle nationale.

Centre du jeu à gauche

Les socialistes sont *« revenus au centre du jeu »* à gauche. *« On avait dit que cette élection permettrait de trancher les lignes »*, souligne Aurore Lalucq, quatrième de la liste PS-PP. Et *« ce n'est pas que la ligne, c'est aussi la méthode »*. Contrairement à LFI, *« on n'a pas fait une campagne outrancière, on n'a pas répandu de fake news »*, avance l'eurodéputée, qui regrette la *« trumpisation de la vie politique »* observée lors de cette campagne.

Dans l'opinion, la liste des socialistes a fait le parcours inverse des Verts, dont les intentions de vote ont périclité ces dernières semaines. Pas une coïncidence, puisque Raphaël Glucksmann est parvenu à siphonner le vote écologiste, particulièrement volatil. L'essayiste a « piqué le trésor » de Yannick Jadot, premier à gauche lors des présidentielles de 2022, selon Daniel Boy du Cevipof : près de la moitié des électeurs des Verts de la dernière présidentielle ont cette fois-ci préféré les socialistes.

Les choses devraient vite s'accélérer dans les prochains jours à gauche. Tous parlent de reformer une alliance. Mais où sera son centre de gravité ? Fort de son score à la présidentielle de 2022, LFI imposait pour l'instant le tempo. Avec leur première place aux européennes, les socialistes n'accepteront plus de vivre dans l'ombre de Jean-Luc Mélenchon. Promettant des lendemains agités aux négociateurs d'une potentielle future Nupes.

> « On avait dit que cette élection permettrait de trancher les lignes. »
>
> AURORE LALUCQ
> Quatrième de la liste PS-PP

LR sauve les meubles mais reste faible

François-Xavier Bellamy assure à son parti des députés au Parlement de Strasbourg avec près de 7 % des voix et fait mieux que Valérie Pécresse à la présidentielle. Son score est cependant inférieur à celui des précédentes européennes de 2019.

Ulysse Legavre-Jérôme

Un résultat décevant mais pas catastrophique. Emmenée par le philosophe François-Xavier Bellamy, la liste des Républicains (LR) est arrivée en cinquième position lors des élections européennes avec 6,8 % des voix, selon une estimation OpinionWay à 20 heures Son score est inférieur à celui des précédentes élections européennes de 2019 (8,48 %), mais supérieur à celui de Valérie Pécresse de 2022 (4,8 %). Et sa liste devance celle de Reconquête qui récolte 5,3 %.

C'est un soulagement pour la droite qui craignait de passer sous la barre fatidique des 5 % et de ne pas envoyer d'élus au Parlement de Strasbourg.

Coups médiatiques

Une lueur d'espoir avait pourtant traversé l'esprit des élus et militants de droite en fin de course après plusieurs coups médiatiques remarqués. Devant Sciences Po, d'abord, où le candidat conservateur de 38 ans a bravé les étudiants pro-palestiniens et le député LFI Louis Boyard. L'intervention avait été saluée à droite comme un tournant dans la campagne. Revigorée, la tête de liste LR avait aussi déploré, le 23 mai, l'organisation du débat entre le Premier ministre et le candidat du Rassemblement national (RN) Jordan Bardella. Un coup de gueule visionné plus de 5 millions de fois sur les réseaux sociaux et que même la gauche avait salué.

> François-Xavier Bellamy a dû mener campagne avec un caillou dans sa chaussure nommé Marion Maréchal, tête de liste du parti Reconquête.

Lundi dernier, il était allé jusqu'à voler au secours de Valérie Hayer, la tête de liste de la majorité, en s'indignant de l'intervention surprise de Gabriel Attal, le matin même, dans l'auditorium de Radio France, pour la soutenir. Des sorties qui n'ont pas eu au final d'effets visibles dans les résultats. L'eurodéputé a été donné invariablement bloqué entre 7 et 8 % dans le baromètre Eurotrack OpinionWay – Vae Solis pour « Les Echos » et, désormais, au soir des élections de ce dimanche 9 juin.

François-Xavier Bellamy a également dû mener campagne avec un caillou dans sa chaussure nommé Marion Maréchal, tête de liste du parti Reconquête. Cette dernière l'a conduit à tenir la barre à droite, quitte à être parfois jugé trop conservateur par une frange de sa famille politique. Malgré ses efforts, ses 6,8 % n'auront pas été suffisants pour mettre la tête du parti d'Eric Zemmour sous la barre des 5 % fatidique.

C'est aussi au sein de son propre parti que le Versaillais a été contraint de composer. L'hypothèse démentie de voir déménager Gérard Larcher du palais du Luxembourg vers l'hôtel de Matignon, afin de formaliser une coalition entre la droite et la majorité, a mis le doute dans la tête de certains électeurs. Goutte d'eau supplémentaire : dix jours avant le vote, Nicolas Sarkozy a de nouveau plaidé dans « Le Figaro » pour un rapprochement entre sa famille politique et la majorité.

Les LR, hantés par les 4,8 % de Valérie Pécresse à la dernière présidentielle, ont redressé la tête. Avec un score de 6,8 %, le parti devrait envoyer de 6 à 8 élus au Parlement européen. Prochaine étape : les municipales en 2026. La droite demeure encore la première force des territoires et compte bien le rester. Il est aussi venu l'heure pour Laurent Wauquiez et Xavier Bertrand, en plein échauffement pour 2027, d'accélérer. ■

Les partis traditionnels conservent une majorité au Parlement européen

- La majorité sortante composée des conservateurs, socialistes et centristes totaliserait 398 sièges.
- Les groupes de droite radicale progressent moins qu'attendu. Les Verts perdent 19 fauteuils.

EUROPE

Karl De Meyer
— Bureau de Bruxelles

La première projection de la composition de la nouvelle assemblée européenne est tombée à 20h30. Calculée à partir d'un mélange de résultats, de sondages de sorties des urnes et d'intentions de vote préélectorales, donc encore approximative, elle donne à la majorité sortante (conservateurs du PPE, socialistes de S&D, centristes de Renew) un total de 398 sièges, au-dessus de la majorité simple (361).

Avec 181 sièges, les conservateurs du Parti populaire européen (PPE) restent la première force politique, rang qu'ils occupent depuis 1979, première élection au suffrage universel des eurodéputés. La CDU-CSU est, par exemple, arrivée en tête en Allemagne, pays qui envoie le plus gros contingent d'eurodéputés (96 sur 720).

Avec 29,5 % des voix, les chrétiens-démocrates (famille politique d'Ursula von der Leyen, présidente sortante de la Commission européenne qui cherche un second mandat) formeront la première délégation du PPE.

Recul des centristes

Les socialistes et démocrates (S&D) conservent leur deuxième rang avec 135 sièges. Les socialistes français emmenés par Raphaël Glucksmann ont recueilli 14 % des voix.

Les centristes du groupe Renew subissent de fortes pertes, tombant à 82 sièges, contre 102 dans l'hémicycle sortant. Ce recul s'explique en grande partie par le score décevant de la liste présidentielle en France, qui n'a engrangé que 15 % des voix.

Mais Renew reste la troisième force de l'hémicycle, un rang qui était en péril, compte tenu de la montée en puissance des groupes de droite radicale ECR (souverainistes et eurosceptiques) et ID (encore plus à droite, nationalistes et xénophobes).

ECR (Fratelli d'Italia, Vox espagnol, N-VA belge) est donné à 71 sièges, et ID à 62 sièges. Dans ce dernier groupe, le Rassemblement national et le FPÖ sont arrivés en tête respectivement en France et en Autriche.

Variations de périmètres

L'ensemble des forces souverainistes et nationalistes ne se limitent pas aux groupes ECR et ID. L'AfD allemande et le Fidesz hongrois de Viktor Orban sont aujourd'hui « non affiliés ».

A partir de ce lundi, les états-majors des grands partis vont faire leurs comptes. Les trois grands partis du centre (PPE, S&D, Renew) vont peser leurs chances de former une nouvelle majorité fonctionnelle, comme dans la neuvième législature (2019-2024).

> Avec 181 sièges, les conservateurs du Parti populaire européen (PPE) restent la première force politique, rang qu'ils occupent depuis 1979.

Dans les semaines qui viennent, leurs périmètres pourraient toutefois varier. Le groupe Renew doit ainsi décider s'il exclut le parti libéral néerlandais VVD pour s'être allié au PVV de Geert Wilders à La Haye. L'hypothèse semble peu vraisemblable, compte tenu du rôle historique qu'a joué le VVD au sein de sa famille.

Les conservateurs du PPE, pour leur part, cherchent à attirer des partis aujourd'hui affiliés au groupe eurosceptique ECR mais dotés d'un ADN à forte composante démocrate-chrétienne.

La majorité sortante dite « von der Leyen » souhaitera-t-elle inclure le groupe des Verts, en fort recul à 53 sièges, pour s'assurer plus de marge ? Ou préférera-t-elle négocier au cas par cas avec les partis les plus respectables d'ECR, comme ce fut le cas dans la neuvième législature ?

La perspective d'une fusion au moins partielle des groupes ECR et ID, qui rebattrait toutes les cartes en remettant en cause le codon sanitaire qui jusqu'ici isolait ID de la prise de décision, semble peu crédible.

Les partis qui les composent s'opposent en effet parfois sur le soutien à l'Ukraine, la relation à la Russie, le rôle de l'Alliance atlantique. Certains, en quête de normalisation, ne souhaitent pas être associés aux formations les plus radicales qui siègent à ID.

En revanche, on pourrait imaginer une plus grande fragmentation de la droite radicale. L'AfD allemande, exclue en mai du groupe ID après une succession de scandales, pourrait tenter de former un groupe autour d'elle. Il faut au moins 23 eurodéputés de 7 pays pour en constituer un.

Préparation des commissions

Les milieux européens sont par ailleurs impatients de connaître la stratégie du Fidesz de Viktor Orban, le chantre de l'illibéralisme qui gouverne à Budapest depuis 14 ans, ce qui fait de lui le doyen du Conseil européen.

Dans les semaines qui viennent, les groupes parlementaires vont se constituer, élire leur président, vice-président, etc. La plénière constitutive de la dixième législature se tiendra à Strasbourg, du 16 au 19 juillet. Elle doit procéder à l'élection du ou de la prochaine présidente de l'assemblée – Roberta Metsola pourrait être reconduite.

Il est probable que ce nouvel hémicycle se prononce dès le 18 juillet sur le ou la prochaine présidente de la Commission que les chefs d'Etat et de gouvernement ont prévu de désigner fin juin. A l'heure actuelle, Ursula von der Leyen est bien positionnée pour se succéder à elle-même.

La semaine suivante, les eurodéputés attribueront les présidences de commissions, en fonction du résultat des urnes et du poids de chaque groupe. Au mois de mai, des négociations en vue de la transformation de deux sous-commissions en commissions de plein droit (Défense et Santé) n'ont pu aboutir. Ces tractations pourraient reprendre d'ici la mi-juillet. ■

Depuis des mois, le Parlement européen déploie sa campagne « Use your vote » pour mobiliser les citoyens. Opération réussie avec le 9 juin une participation en hausse dans de nombreux Etats membres comme l'Allemagne et les Pays-Bas. *Photo Kenzo Tribouillard/AFP*

En Allemagne, sévère défaite pour la coalition au pouvoir d'Olaf Scholz

Le Parti social-démocrate enregistre le plus mauvais score de son histoire aux élections européennes tandis que les Verts reculent de 8 points. Les conservateurs allemands sont loin devant tous les autres partis.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin

C'est une claque pour la coalition d'Olaf Scholz et la confirmation de la nette domination de la droite traditionnelle sur la scène politique allemande. D'après les sondages à la sortie des urnes de la deuxième chaîne de télévision allemande ZDF, les chrétiens-démocrates et leurs alliés bavarois de la CSU ont recueilli environ 30 % des suffrages, devançant nettement tous les autres partis du pays.

Les trois partis de la coalition au pouvoir arrivent très loin derrière. Emmené en Allemagne par Katarina Barley, une tête de liste peu charismatique et mollement soutenue par Olaf Scholz, le Parti social-démocrate enregistre le plus mauvais score de son histoire, avec 13,9 % des voix (-1,9 point). *« C'est un résultat très dur pour nous »*, a reconnu Kevin Kuhnert, le secrétaire général du parti.

L'extrême droite se classe deuxième

Mais ce n'est rien en comparaison des Verts, qui subissent une véritable bérézina. Alors qu'ils étaient encore le deuxième parti du pays lors des élections européennes de 2019, avec 20,5 % des suffrages, les écologistes allemands tombent à 12,2 %, pénalisés par l'impopularité de la loi sur le chauffage présentée l'an dernier par le ministre de l'Economie et du Climat, Robert Habeck, et la suppression progressive de certaines aides aux agriculteurs. Les libéraux, troisième composante de la coalition, sont encore plus loin, avec un score en légère baisse, à 4,8 % des voix.

Malgré les grandes manifestations contre l'extrême droite du début d'année et les scandales en série suscités par Maximilian Krah, la tête de liste du parti aux élections européennes, le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD) obtient 16,4 % des voix (+5,4 points par rapport à 2019) et se classe au second rang. Après avoir perdu du terrain par rapport au début de l'année, il a peut-être bénéficié de l'attentat islamiste commis à Mannheim fin mai, qui a entraîné la mort d'un policier.

Les élections européennes marquent également l'irruption sur la scène politique allemande du parti d'extrême gauche anti-immigrés, l'Alliance Sahra Wagenknecht, qui décroche 6,1 % des voix, soit sensiblement plus que les libéraux. Son ancien parti, « Die Linke », (La Gauche) obtient à peine 3 %.

Outre-Rhin, plus de 1.400 candidats issus de 35 partis et groupements étaient en lice et pour la première fois, les électeurs âgés de 16 et 17 ans pouvaient participer aux élections. Au total, près de 65 millions de personnes étaient appelées aux urnes, dont plus de quatre millions de citoyens d'autres pays de l'UE qui vivent dans le pays.

Les élections européennes font figure de baromètre important pour les partis allemands mais elles ont beaucoup moins de valeurs que les élections régionales qui se tiendront en septembre, en Saxe, en Thuringe et dans le Brandebourg. Pour les conservateurs, ce sera un moment clé pour savoir si le virage à droite mené par le leader du parti, Friedrich Merz, peut contrer l'ascension de l'extrême droite dans les Lander de l'est du pays. Dans ces régions, l'AfD fait la course en tête dans les sondages. Réduire son influence fait figure de priorité stratégique. ■

Aux Pays-Bas, l'alliance ent et les travaillistes a créé la s

La liste d'extrême droite menée par Geert Wilders arrive en deuxième position. Son parti, le PVV, était pourtant vainqueur des dernières élections nationales.

Lucas Nitzsche
— Correspondant aux Pays-Bas

Ils étaient les premiers à voter, et ils ont marqué la première surprise. Aux Pays-Bas, les électeurs ont placé jeudi 6 juin la coalition de partis de gauche (GroenLinks-PvdA) en première place aux élections européennes, avec 21,6 % des voix selon les estimations du Parlement européen. Un revers pour Geert Wilders et son parti d'extrême droite PVV (en seconde position avec 17,7 % des suffrages), qui était pourtant le vainqueur surprise des élections législatives en novembre dernier.

Durant les dernières semaines de campagne pour les élections européennes, le PVV était donné en tête de la plupart des sondages. Mais sur les 31 sièges du Parlement européen en jeu aux Pays-Bas, l'Alliance de gauche néerlandaise, dirigée par l'ancien commissaire européen Frans Timmermans, devrait finalement en remporter huit (quatre pour chaque formation). La liste de Geert Wilders remporte, elle, sept sièges, ce qui marque néanmoins son meilleur score jamais enregistré aux élections européennes.

Une participation record

Geert Wilders s'est ainsi félicité sur X (ex-Twitter) que le PVV soit *« le plus grand gagnant »* de ce scrutin. Le VVD (libéral) arrive en troisième position avec 11,6 % et devrait récupérer six sièges (pour le groupe Renew à Bruxelles), à l'instar des chrétiens-démocrates (9,7 % des voix) qui viendront renforcer les rangs du PPE.

Les deux adversaires de la coalition de gauche et de l'extrême droite

La poussée de l'extrême droite confirmée sur le continent

En début de soirée, les premières estimations donnaient les droites radicales en nette progression par rapport à 2019 en Allemagne, aux Pays-Bas, en France ou encore en Autriche.

Vincent Collen
— A Bruxelles

La vague est puissante, même si elle ne submerge pas toute l'Union européenne. Comme en France, l'extrême droite est ressortie en nette progression dans plusieurs Etats membres dimanche soir, au vu des premières estimations diffusées par le Parlement européen.

Les deux groupes de la droite radicale devraient renforcer leur présence dans l'hémicycle à Strasbourg : ECR (Conservateurs et réformistes européens), qui comprend les Fratelli d'Italia, Vox en Espagne ou encore Reconquête en France, et ID (Identité et démocratie) où siègent le Rassemblement national français et la Lega italienne notamment.

En Allemagne, l'AfD est arrivée en deuxième position à l'issue du scrutin de dimanche, loin derrière la droite conservatrice CDU-CSU mais devant le SPD du chancelier social-démocrate Olaf Scholz. Un symbole fort, même si le parti d'extrême droite fait nettement moins bien que ce qu'il était en mesure d'espérer en début d'année.

Le FPÖ nettement en tête en Autriche

Aux Pays-Bas, le PVV de Geert Wilders est lui aussi arrivée en deuxième position, derrière l'alliance de la gauche et des écologistes. C'est une contre-performance par rapport aux législatives de l'automne dernier, où il était arrivé en tête. Avec près de 18 % des voix, le PVV est toutefois assuré d'envoyer un nombre d'eurodéputés sans précédent au groupe ID du Parlement de Strasbourg (7 selon les estimations en début de soirée).

En Autriche, le FPÖ est très nettement en tête, avec plus de 27 % des voix. Membre du groupe ID, il pourrait compter 6 eurodéputés. Ce résultat est d'autant plus significatif que les Autrichiens éliront un nouveau gouvernement à l'automne lors d'un scrutin législatif. Les résultats de deux grands pays européens manquaient encore à l'appel, dimanche en début de soirée.

En Italie, il faudra scruter de près les résultats des Fratelli d'Italia de la Première ministre, Giorgia Meloni, membre du groupe ECR au Parlement européen. Les derniers sondages prédisaient que les Fratelli deviendraient la première force d'ECR, passant devant le PiS polonais. La cheffe du gouvernement italien espère ainsi renforcer son rôle de leader des droites radicales européennes.

La Lega de Matteo Salvini, qui siège dans le groupe ID, est au contraire attendue en net recul. Ce parti, qui participe à la coalition gouvernementale de Giorgia Meloni au pouvoir à Rome, devrait passer derrière le Rassemblement national français, donné à plus de 30 % et en passe d'envoyer 31 élus à Bruxelles. Le parti de Marine Le Pen serait ainsi clairement leader d'ID, d'autant plus que l'AfD allemande en a été exclue le mois dernier.

> Les deux groupes de la droite radicale, ECR et ID devraient renforcer leur présence dans l'hémicycle à Strasbourg.

En Espagne, les résultats étaient encore attendus pour Vox, le parti d'extrême droite mené par Santiago Abascal qui a réalisé un score inférieur aux attentes lors des législatives l'an dernier. Enfin au Portugal, Chega, membre d'ID, devait lui aussi obtenir un bien meilleur score qu'en 2019.

Malgré cette progression dans de nombreux pays, les deux groupes de droite radicale restent absents dans certains petits Etats membres de l'Union européenne. Ainsi la Bulgarie, la Croatie, Chypre ou encore Malte n'envoient aucun élu au sein des groupes ECR et ID. ■

Pourquoi le Parlement européen siège-t-il à Strasbourg et à Bruxelles ?

La « navette » qu'effectuent douze fois par an les eurodéputés entre Bruxelles et Strasbourg est décriée pour son coût et son impact environnemental

Hadrien Valat

Emmanuel Macron s'est rendu à Strasbourg, fin avril, pour signer un nouveau contrat triennal. 296 millions d'euros pour les années 2024-2026, soit 107 millions de plus que sur la période précédente, afin de renforcer la stature européenne de la capitale alsacienne. Une rallonge qui intervient quelques mois après l'inauguration du bâtiment Simone-Veil, qui étoffera l'hémicycle de Strasbourg de 15.000 m². Des efforts qui témoignent de la détermination de la France pour conserver l'institution sur son sol, malgré les critiques parfois féroces des autres Etats membres.

● OÙ EST INSTALLÉ LE PARLEMENT EUROPÉEN ?

Si Bruxelles accueille déjà la Commission européenne, le Conseil européen, le Conseil économique et social européen, le Comité européen des régions ou encore le Service européen pour l'action extérieure […], le traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) est formel, « le Parlement européen a son siège à Strasbourg, où se tiennent les douze périodes de sessions plénières mensuelles ». Néanmoins, les sessions plénières additionnelles se tiennent dans la capitale belge, et les commissions du Parlement y sont aussi installées. Pour compliquer encore un peu la situation, « le secrétariat général du Parlement européen et ses services restent installés à Luxembourg », rappelle le TFUE.

● COMMENT S'EST MIS EN PLACE CE SYSTÈME ?

A la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca), c'est le Luxembourg qui tenait la corde pour accueillir les institutions du club des 6. La Haute Autorité de la Ceca s'y installe. Mais le Grand-Duché manque alors de locaux pour accueillir une grande assemblée. Strasbourg accueille déjà le siège du Conseil de l'Europe depuis 1949. Ville frontière entre la France et l'Allemagne, qui change quatre fois de mains entre 1870 et 1944, son capital symbolique est fort. C'est donc la capitale alsacienne qui inaugure la première session de l'Assemblée parlementaire européenne, le 19 mars 1958. Avec la fondation de la Communauté économique européenne (CEE) en 1958, Bruxelles concentre les activités de la Commission européenne et du Conseil des ministres. Cette répartition est gravée dans le marbre avec le traité d'Amsterdam en 1997. Et témoigne du « principe de base » de l'UE, « *le polycentrisme* », explique Yves Bertoncini, consultant et enseignant en affaires européennes.

● POURQUOI LE SIÈGE DE STRASBOURG EST-IL TANT CRITIQUÉ ?

Les eurodéputés déménagent douze fois par an. En sus de l'aller-retour d'environ 3.000 personnes, quelque 1.500 malles avec les affaires des élus font le voyage dans un convoi de camions. Un remue-ménage qui coûte 114 millions d'euros par an, selon la Cour des comptes européenne. Et le « *cirque de Strasbourg* », comme l'appellent ses opposants, générerait jusqu'à 20.000 tonnes de CO_2.

Les voix les plus critiques viennent de députés européens issus des franges géographiques de l'UE, dont la distance entre le lieu de vie et Strasbourg rend l'organisation difficilement tenable. En 2013, une très large majorité d'eurodéputés avaient voté une résolution pour que l'institution siège dans « *un lieu unique* », à savoir Bruxelles.

● POURQUOI LA FRANCE NE VEUT PAS Y RENONCER ?

Pour la France, l'hémicycle européen de Strasbourg revêt un aspect « *symbolique, de prestige national, et d'économie locale* », décrypte Yves Bertoncini. La France ne veut pas renoncer à avoir sur son sol l'une des institutions européennes, reflet de son poids et de son statut de membre fondateur. Et Paris a un argument imparable : son droit de véto, une modification de cette répartition nécessitant l'aval unanime des Etats.

Plus que les récriminations de ses opposants, c'est la pandémie qui a bien failli avoir raison de la navette parlementaire. Aucune session n'a eu lieu à Strasbourg entre février 2020 et juin 2021 malgré les pressions répétées de l'Elysée. Parce qu'au-delà de l'aspect symbolique, le Parlement européen représente une manne financière pour la région. La présence des institutions à Strasbourg génère près de 800 millions d'euros de retombées économiques chaque année, et est à l'origine de quelque 28.000 emplois, estime le Conseil départemental alsacien. Si le départ du Parlement n'est pas à l'ordre du jour, des contreparties avaient un temps été évoquées. Notamment l'idée d'« *une grande université européenne, qui utiliserait tous les locaux du Parlement en permanence* », rembobine Yves Bertoncini. ■

Pour chaque navette entre Bruxelles et Strasbourg, près de 3.000 personnes se déplacent entre les deux villes. *Photo Kenzo Tribouillard/AFP*

re les écologistes urprise

avaient présenté le vote de jeudi comme décisif pour l'avenir de l'Union européenne, en espérant mobiliser leurs électeurs. Objectif atteint : la participation s'élève à 46,8 % selon Ipsos I&O, marquant une hausse de cinq points par rapport à 2019 – un record de participation depuis les élections de 1989.

> L'Alliance de gauche néerlandaise, dirigée par l'ancien commissaire européen Frans Timmermans, devrait finalement huit sièges.

Conséquence : les résultats ont été en grande partie déterminés par la capacité des partis à mobiliser leurs électeurs. « *En raison de son électorat plutôt eurosceptique, le PVV de Wilders n'a réussi à mobiliser que 44 % de ses partisans, contre 78 % pour les sociaux-démocrates et les Verts* », analyse Sam van der Staak. « *Les partis des autres Etats membres feraient bien de se concentrer sur la mobilisation des électeurs* », ajoute-t-il.

La victoire de la coalition de gauche aux Pays-Bas a été annoncée dès jeudi soir. Ses dirigeants espéraient dès lors qu'elle ait une résonance chez les autres pays de l'UE, alors que l'extrême droite était pressentie pour remporter les élections en France et en Italie, et arriver en deuxième position en Allemagne. Frans Timmermans s'était ainsi exclamé : « *Il n'est pas acquis que la droite radicale remporte ces élections ! Regardez ce qu'ont fait les Pays-Bas : faites de même.* » Cela n'a pas empêché l'AfD de finir deuxième en Allemagne (devant le SPD) et le Rassemblement national de caracoler en tête en France au-dessus des 30 %. ■

Shutterstock

En novembre, les partenaires sociaux étaient d'accord pour baisser à cinq mois la durée minimale d'affiliation pour les saisonniers.

Chômage : pas de traitement de faveur pour les saisonniers

SOCIAL

Ces travailleurs particuliers devront avoir travaillé huit mois sur les vingt derniers pour être indemnisés, comme les salariés du privé.

Alain Ruello

Un temps ouverte par la ministre du Travail, Catherine Vautrin, la possibilité d'une exception à la réforme de l'assurance-chômage pour les saisonniers a vite été refermée. Sauf revirement, et contrairement à ce que les partenaires sociaux avaient prévu dans leur accord de novembre, ces travailleurs particuliers devront justifier de huit mois d'activité sur les vingt derniers pour être indemnisés, au même titre que tous les salariés du secteur privé. Avec quels effets sur les intéressés ?

Pour Nawel Benchlikha, membre de la direction confédérale de la CGT chargée des questions de politique de jeunesse et de l'activité saisonnière, cela ne fait aucun doute : « *L'impact sera catastrophique.* » « *Aujourd'hui, même les employeurs sont catastrophés de ne plus trouver de main-d'œuvre, tant le mode de vie des saisonniers a été mis à mal par les réformes successives* », assure-t-elle, témoignages recueillis dans les stations de ski cet hiver à l'appui. Les autres syndicats ne sont pas moins critiques.

Du côté des employeurs, le constat n'est pas partagé. Même s'il regrette que les effets de la précédente réforme (qui avait fait passer, en 2021, les conditions d'éligibilité de quatre mois sur vingt-huit mois à six sur vingt-quatre) n'aient pas été mesurés, Laurent Barthelemy, membre du directoire de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, l'Umih, s'attend à des désagréments limités.

Depuis le Covid, assure-t-il, avec le développement du télétravail notamment, les modes de vie ont changé. Les gens restent plus longtemps dans leurs résidences secondaires. Les établissements restent par conséquent ouverts plus longtemps. « *Nous employons les saisonniers plus longtemps* », résume-t-il, sur la base d'un constat « *empirique* », faute de chiffres précis.

Durée des contrats allongée

Une étude de 2022 du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire sur les conséquences de la réforme de 2021 a également mis en avant un allongement de la durée des contrats dans le secteur agricole, qui dépend énormément des saisonniers, dans la vigne ou la cueillette notamment. Tout en reconnaissant que c'était trop tôt pour faire la part des choses, cette étude estimait à 100.000 le nombre de ceux qui souffriraient de la réforme à « durée d'activité équivalente ».

Une autre étude, de l'Unédic cette fois-ci, dont « Les Echos » ont eu connaissance, permettra d'éclairer le débat. Elle s'intéresse aux saisonniers qui ont ouvert des droits à l'assurance-chômage avec au moins un contrat saisonnier, plus particulièrement sur l'année 2022.

> Syndicats et employeurs s'opposent sur les effets de la réforme.

Premier enseignement, ces ouvertures de droits (rechargements dans quatre cas sur dix) représentent 10 % des allocataires, soit 200.000 personnes en moyenne entre 2018 et 2022 (167.000 en 2023). Ce n'est donc pas marginal. La durée moyenne des contrats saisonniers pris en compte pour leur indemnisation était de quatre-vingt-trois jours en 2022, ou 3,7 mois, ce qui peut paraître très insuffisant au regard des nouvelles règles.

Sauf qu'un grand nombre de saisonniers complètent leurs revenus avec d'autres contrats de travail, leur permettant potentiellement de justifier des 176 jours (huit mois) qui seront exigés à compter du 1er décembre. La typologie établie par l'Unédic montre que « seuls » un quart des saisonniers, soit 40.000, ont connu un recours intensif à cette forme d'emploi en 2022, pour une durée moyenne de contrats de cent quarante-huit jours.

« *L'intensité de recours aux contrats saisonniers diffère fortement d'un allocataire à l'autre* », confirme l'étude. Ce qui ne les empêche pas de passer à travers les gouttes : dans leur ensemble, les saisonniers ont subi une baisse de leur allocation journalière sous l'effet d'une autre mesure de la réforme de 2021, l'écart s'étant creusé avec la moyenne des allocataires.

Changement climatique

S'ils divergent sur les effets de la réforme, la CGT et l'Umih convergent au moins sur un point : le changement climatique a commencé à bouleverser le travail saisonnier. Si les saisons s'allongent peut-être sur la côte et les contrats avec, ce n'est pas le cas dans certaines zones rurales, et encore moins en montagne, rareté de la neige oblige.

Anticiper sur les contrats devient plus compliqué pour les patrons, comme pour les saisonniers. D'une manière ou d'une autre, cette main-d'œuvre ira rechercher des embauches de plus longue durée dans d'autres activités, pour celles ou ceux qui ne sont pas limités par des contraintes de mobilité. ■

LE GRAND RENDEZ-VOUS // EUROPE 1 – CNEWS – « LES ÉCHOS »

Selon Gilles Kepel, il y a, en France, un « fort sentiment d'appartenance à la nation »

Invité du « Grand Rendez-vous » Europe 1 – CNews – « Les Echos » dimanche, le professeur des universités estime que « le pacte laïc fait qu'en France, quelles que soient votre religion et votre nationalité, vous êtes Français ».

Lamia Barbot

« *En France, quand un juif est attaqué, il est d'abord et avant tout perçu par l'ensemble de ses concitoyens comme un Français qui est attaqué.* » Interrogé sur la hausse de l'antisémitisme dans le pays sur le plateau du « Grand Rendez-vous » Europe 1 – CNews – Les Echos, dimanche, le spécialiste du monde arabe et de l'islamisme radical Gilles Kepel estime que « *le modèle français apparait comme efficient notamment pour la protection de tous ceux qui sont sur notre sol* ». « *Nous considérons que, quel que soit celui qui est attaqué, on doit le défendre* », ajoute-t-il.

Pour le docteur en science politique et en sociologie, la libération samedi dernier de quatre otages israéliens, enlevés sur le site du festival de musique électro Nova le 7 octobre dernier, revêt un caractère particulier en France. « *Il existe une identification spontanée des Français aux victimes du 7 octobre du fait des événements du Bataclan* », analyse-t-il.

Pacte laïc

Plus généralement, Gilles Kepel souligne qu'en France « *quelles que soient votre religion et votre nationalité, le pacte laïc fait que vous êtes Français* ». « *Le sentiment d'appartenance à la nation est très important en France* », poursuit-il. « *Le conflit israélo-palestinien nourrit les fantasmes d'un certain nombre de gens qui avaient déjà une détestation des juifs* », explique Gilles Kepel.

« *Il reste un antisémitisme d'ancienne souche en France qui considère que les juifs ne peuvent pas s'assimiler et ne seront jamais Français* », rappelle-t-il, ajoutant qu'il existe aussi un antisémitisme venu du monde musulman, porté par un antisionisme défini comme « *la réalisation du devenir juif passant par la construction de l'Etat d'Israël* ».

De retour du Royaume-Uni, Gilles Kepel rapporte le ressenti des Britanniques qui estiment, depuis le 7 octobre, « *que les juifs ont moins peur en France que ce n'est le cas en Angleterre, où la société multiculturelle qui juxtapose les identités n'a pas eu la même fonction protectrice que la société française pour l'ensemble de ses composantes* », alors que l'Hexagone pouvait être perçu, de manière péjorative, comme un « *pays assimilationniste* », du fait du principe de laïcité.

L'ancien professeur à l'Institut d'études politiques de Paris a par ailleurs observé le développement d'un courant de pensée selon lequel « *le vrai génocide serait celui de la colonisation et ce qu'il se passe en Israël serait de nouveau un génocide colonial* ». « *Israël serait ainsi le dernier pays colonial, et c'est là l'enjeu politique et culturel qui est en train de se jouer* », pressent-il. ■

« Le conflit israélo-palestinien nourrit les fantasmes de gens qui avaient déjà une détestation des juifs », estime Gilles Kepel. *Photo Marie Etchegoyen/Capa Pictures pour Europe 1*

Plusieurs changements à venir dans les pharmacies

SANTÉ

Les représentants de la profession ont donné leur accord pour de nouvelles règles avec la Sécurité sociale.

Solenn Poullennec

Après les médecins de ville, c'est au tour des pharmaciens de donner leur feu vert à un changement des règles du jeu qui les lient à la Sécurité sociale. Vendredi, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), le premier syndicat de la profession, a accepté les propositions d'évolution de la rémunération des officines mises sur la table par l'Assurance Maladie après six mois de négociations. De quoi ouvrir la voie à des changements dès cette année pour les patients qui fréquentent les quelque 20.000 pharmacies de France. Tour d'horizon.

● DES ANTIBIOTIQUES SANS PRESCRIPTION DANS CERTAINS CAS

Les patients qui souffrent d'angine ou d'infection urinaire pourront se rendre directement en pharmacie pour obtenir un traitement. Le pharmacien pourra leur proposer de réaliser un test permettant de juger de l'opportunité d'administrer des antibiotiques. Si ce test est positif, le patient pourra repartir avec les antibiotiques, sans prescription de son médecin. Les pharmaciens pourraient être d'autant plus enclins à proposer le test qu'il sera rémunéré 10 euros (contre 6 aujourd'hui) et 15 euros si des antibiotiques s'avèrent nécessaires. Cette disposition, prévue dans le dernier budget de la Sécurité sociale, est censée décharger les médecins et aider les Français à se faire soigner rapidement, tout en limitant la consommation d'antibiotiques à mauvais escient.

● DES CONSEILS ADMINISTRÉS EN CAS DE RECOURS AUX OPIOÏDES

Les pharmaciens seront rémunérés 5 euros pour prendre le temps de conseiller les patients qui se sont vu prescrire des opioïdes, ces substances dérivées de l'opium utilisées comme antidouleur. Ce coup de pouce financier, intervenant si le traitement antalgique est délivré pour la seconde fois, vise à prévenir les situations de dépendance. « *Les gens ne savent pas que c'est addictif quand ils prennent du Tramadol* », explique Philippe Besset, du syndicat FSPF.

● DES VACCINS AISÉMENT DISPONIBLES

Les pharmaciens peuvent déjà prescrire des vaccins et vacciner des adultes et des enfants de plus de 11 ans, mais ils vont être incités à promouvoir cette vaccination, grâce à un système de prime si le nombre d'injections réalisées augmente. En 2027, les pharmaciens qui prescrivent et vaccinent pourraient être rémunérés 15 euros par la Sécurité sociale, contre 9,60 aujourd'hui. De quoi renforcer le rôle des officines en matière de santé publique, selon l'Assurance Maladie, et poursuivre la logique de diversification des revenus des pharmacies, encore en partie assis sur les prix des médicaments.

● DE NOUVEAUX MÉDICAMENTS PROPOSÉS

Pour augmenter la rémunération de leurs officines, les pharmaciens ont demandé au gouvernement de les laisser percevoir plus de « remises » des fabricants sur les médicaments proposés en alternative à des médicaments de référence. L'idée est d'être mieux rémunérés sur la distribution de biosimilaires, (quand il s'agit de « copie » médicaments fabriqués par cellules ou organismes vivants) ou de médicaments dits « hybrides ».

Selon les pharmaciens, la formule bénéficierait à la Sécurité sociale, puisqu'il s'agit de médicaments moins chers que ceux de référence. Encore faut-il que l'Agence du médicament élargisse la liste des médicaments de référence que le pharmacien peut proposer de remplacer pour une option moins coûteuse pour l'Assurance Maladie. ■

Israël : Benny Gantz quitte le gouvernement d'Union

PROCHE-ORIENT

Benny Gantz, membre du cabinet de guerre israélien de Benyamin Netanyahou a annoncé sa démission au lendemain de la libération de quatre otages dans la bande de Gaza.

Pascal Brunel
— Correspondant à Tel-Aviv

Il a mis sa menace à exécution. Au lendemain de la libération de quatre otages par l'armée israélienn, Benny Gantz membre du cabinet de guerre israélien dirigé par le Premier ministre Benyamin Netanyahou, a annoncé dimanche soir sa démission du gouvernement, après avoir lancé un ultimatum à son rival sur l'après-guerre à Gaza. « *Netanyahou nous empêche d'avancer vers une réelle victoire. C'est pourquoi nous quittons aujourd'hui le gouvernement d'urgence avec le cœur lourd, mais sans regret* », a-t-il déclaré lors d'une allocution solennelle à la télévision, appelant le chef du parti de la droite israélienne à organiser des élections anticipées. Gantz fait figure de favori pour former une coalition en cas de chute du gouvernement Netanyahou et d'élections anticipées. Il aura attendu 24 heures, alors que l'armée israélienne était allée libérer, samedi, quatre otages des mains du Hamas. « *Quelques heures de joie et de fierté après des semaines, des mois d'abattement* » : le quotidien « Israel Hayom » a résumé l'élan de fierté nationale éprouvée par la population après l'opération.

Un commando a pris d'assaut en plein jour, deux maisons du camp de réfugiés palestiniens de Nuseirat, dans la bande de Gaza, et libéré ces quatre otages, dont une jeune femme de 25 ans.

L'opération a été menée notamment par des agents hommes et femmes déguisés en Palestiniens, selon Asharq, une chaîne d'informations saoudienne, grâce à des renseignements très précis. Elle a coûté la vie à un militaire. Côté palestinien, le bilan est lourd : au moins 274 personnes ont été tuées et 698 ont été blessés à indiqué dimanche le ministère gazaoui de la Santé.

Un porte-parole de l'armée avait pour sa part estimé que ce chiffre était « *grandement exagéré* » afin de servir la propagande des islamistes, sans donner d'estimation. Les brigades Al Qassam, branche armée du Hamas ont également indiqué que trois otages ont été tués, dont un citoyen américain, lors de cette opération militaire israélienne.

En Israël, tout le pays a applaudi l'opération. Mais pour les familles des 120 otages encore dans les mains du Hamas, l'heure est désormais à l'inquiétude. Comme le souligne Oron Shifti, frère d'un des otages, lors d'un rassemblement de milliers de personnes à Tel-Aviv, samedi soir, près du ministère de la Défense : « *Des opérations militaires du même genre ne ramèneront pas les otages à la maison.* » Une opinion partagée pas nombre de commentateurs. « *Tsahal ne dispose pas des moyens nécessaires pour libérer tous les otages, ou même une majorité d'entre eux* », constate le journaliste Nahum Barnea, dans « Yediot Aharonot », le quotidien israélien le plus populaire.

« Opérations à court terme »

Depuis le début de la guerre, l'armée israélienne n'a libéré au total que sept otages, lors de trois opérations. « *Au moins deux, voire trois fois plus d'otages ont été tués par des tirs de soldats israéliens qui tentaient de les sauver ou lors de nos opérations terrestres* », reconnaît un ancien responsable du ministère de la Défense. Selon lui, il est à craindre que le Hamas « *se montre beaucoup plus dur envers les otages qu'il détient* » et les regroupe dans des tunnels.

Cette menace a été ouvertement évoquée par Abou Obeida, porte-parole de la branche militaire du Hamas : « *Cette opération et le massacre qui s'est ensuivi, va avoir un effet destructeur* » pour les otages. Autrement dit : ils risquent d'être traités beaucoup plus durement que les quatre libérés, qui, selon les médecins de l'hôpital Tel HaShomer, dans le district de Tel-Aviv, ont été « *relativement bien traités, ce qui devait leur permettre de quitter l'établissement dimanche* ».

Sur le front politique, Benyamin Netanyahou, dont la popularité est en berne selon les sondages, s'est précipité samedi dans cet hôpital pour se faire photographier et filmer avec les otages. Le Premier ministre s'est arrogé cette victoire en estimant que l'opération « *a prouvé qu'Israël ne cède pas au terrorisme* ». Pour lui, ce succès conforte sa thèse selon laquelle la pression militaire, et non pas des négociations et des concessions, constitue le meilleur moyen de « *casser* » le Hamas et de « *ramener les otages à la maison* ».

Avec le départ de Benny Gantz, la situation devient embrouillée et risque de ne pas faciliter la tâche d'Antony Blinken, le secrétaire d'Etat américain attendu dans les prochains jours pour une énième tournée dans la région en vue de trouver un accord sur un cessez-le-feu et la libération des otages en échange de centaines prisonniers palestiniens.. ■

Noa Argamani, ici enlacée par son père, Yakov, est l'une des otages qui ont été libérés samedi dernier par l'armée israélienne à Nuseirat, dans la bande de Gaza. *Photo via Reuters*

Au « Davos russe », l'omniprésence du complexe militaro-industriel

● Le SPIEF, forum économique de Saint-Pétersbourg, s'est tenu presque sans Occidentaux mais avec quelques délégations de « pays amis ».
● Le hall des grands groupes était dominé par les habituels poids lourds, de Gazprom à Vnesheconombank.

MULTILATÉRAL

Benjamin Quénelle
— Envoyé spécial à Saint-Pétersbourg

« On a le droit de se tromper. Pas de mentir. Si nous nous en tenons à ce principe, nous gagnerons... » Tout en non-dits, Herman Gref, l'influent PDG de Sberbank, première banque russe, a choisi de lancer ce message en guise d'avertissement et de conclusion à l'un des principaux événements du SPIEF, le « Davos russe » qui vient de se tenir comme chaque début d'été à Saint-Pétersbourg. Cette figure libérale a en fait cité Andreï Belooussov, le nouveau ministre de la Défense russe.

Economiste réputé intègre et efficace, celui-ci a été nommé le mois dernier par le Kremlin à ce poste clé avec trois missions : mener à terme « l'opération spéciale » en Ukraine ; faire le ménage au sommet de l'armée après la vague d'arrestations pour corruption ; et mieux intégrer au reste de l'économie le complexe militaro-industriel, désormais le poumon de la croissance.

Hausses d'impôts

Herman Gref, qui s'est bien gardé en deux ans de conflit en Ukraine d'exprimer publiquement son opinion personnelle, n'a pas précisé auquel de ces trois objectifs il faisait allusion dans sa citation sur *« la victoire sans mensonge »*. Mais, interrogé par « Les Echos » sur les possibles « cygnes noirs », événements improbables pouvant menacer l'économie russe, il n'hésite pas : *« Une nouvelle pandémie et... un risque géopolitique. »*

Au SPIEF, plusieurs tables rondes se sont animées à l'évocation des craintes provoquées par le projet gouvernemental de hausse d'impôts. *« Hausses pour financer cette guerre dont l'ombre et ses méfaits pèsent sur nous ! Nos élites vivent dans leur bulle triomphaliste. Aux panels comme aux soirées du forum, on ne sent pas la guerre »*, glisse une autre figure libérale. *« Nous sommes une minorité à nous inquiéter... »*

Les anciens et nouveaux noms du complexe militaro-industriel, omniprésents dans une économie plus que jamais étatisée surfant sur une croissance de 5,4 % au premier trimestre, se sont pourtant faits discrets au forum. Dans le hall des régions, les « nouveaux territoires » annexés en Ukraine ont tenu de flamboyants stands. Mais le hall des grands groupes était dominé par les habituels poids lourds, de Gazprom à... Vnesheconombank.

Pas de doute sur la victoire

A l'étage du stand café au design futuriste de la banque publique de développement, acteur clé des investissements dans l'industrie militaire, l'humeur était joyeuse et optimiste. *« La victoire russe ne fait pas de doute. Les Européens doivent comprendre : le monde a changé de paradigme ! »*, se réjouit-on.

A l'une des tables rondes voisines, une voix inattendue a rappelé le poids de la défense : Katerina Tikhonova, fille cadette du président Vladimir Poutine, à la tête du fonds Innopraktika pour jeunes scientifiques. Elle a défendu le rôle du secteur militaire dans la souveraineté technologique : *« La souveraineté de l'Etat est la base de la sécurité de la Russie »*, a insisté la jeune femme en visioconférence.

« Ce n'est plus le rendez-vous d'investisseurs internationaux et privés que fut le SPIEF. Ils sont désormais entre Russes », sourit l'un des rares Français présents dans les couloirs du forum au milieu des « nouveaux amis », quelques délégations chinoises, africaines, moyen-orientales et même... talibanes. *« C'est important d'être là, sous les radars, pour observer ! Les patrons du CAC 40 ne peuvent plus venir ici. Mais ils ne veulent pas injurier l'avenir. Ils sont aujourd'hui inquiets : les Russes vont-ils continuer à saisir nos actifs européens ? »* Allusion à la mise sous tutelle des usines de Danone l'an passé et, plus récemment, de Bosch et Ariston : un oukase du Kremlin vient de transférer à Gazprom les filiales de ces groupes allemand et italien.

« Ce n'est pas nous qui avons besoin des entreprises européennes. Mais si elles veulent et ont besoin de travailler en Russie, elles sont toujours les bienvenues ! », confie aux « Echos » Denis Mantourov, le premier vice Premier ministre, chargé de la relance industrielle pour remplacer les importations. Avant d'ajouter : *« Ne vous inquiétez pas pour la sécurité de vos filiales : si la France ne nous étouffe pas, nous ne les étoufferons pas. »* Autre message tout en non-dits en guise d'avertissement et de conclusion du SPIEF. ■

Au forum de Saint-Pétersbourg, le triomphalisme militaire était affiché. *Photo Vyacheslav Prokofiev/Roscongress Foundation via Reuters*

Le président ukrainien impatient de recevoir les Mirage français

Volodymyr Zelensky a rappelé vendredi devant l'Assemblée nationale combien le combat de l'Ukraine contre la Russie est existentiel pour l'Europe.

Yves Bourdillon

« De nouveaux camps de triage [de civils et militaires capturés, NDLR] *en Europe, le culte de la haine, une volonté de chantage et de menace du monde entier, franchissant ligne après ligne... »* L'évocation du totalitarisme était claire dans le discours du président ukrainien, Volodymyr Zelensky, vendredi devant les députés français, au lendemain de la commémoration du Débarquement. Devant un hémicycle clairsemé, le chef de l'Etat ukrainien a chaleureusement remercié ses alliés, et plus particulièrement la France, pour la livraison annoncée jeudi soir de chasseurs Mirage 2000-5. Ces avions de défense aérienne, qui devraient être employés dans le ciel ukrainien ou russe pour abattre des chasseurs bombardiers, sont entrés en service il y a vingt-cinq ans, ce qui en fait un très bon chasseur mais pas du niveau des F-22 Raptor et F-35 américains, Rafale français, ou MiG-35 russes. Son rayon d'action de 1.600 km est suffisant pour défendre efficacement une large portion du ciel ukrainien et il peut atteindre 2,2 fois la vitesse du son.

Certains militaires et analystes s'étant inquiétés de ce que leur cession pourrait dégarnir l'aviation française, le ministre de la Défense, Sébastien Lecornu, a rappelé vendredi que cette cession n'abîmera pas le *« standard de défense »* de l'armée française.

Une bataille pour la paix

L'arrivée de F-16, de conception américaine mais tirés de l'arsenal danois ou néerlandais, est annoncée comme imminente depuis des mois, la décision politique remontant à... août dernier. Pour les F-16 comme pour le Mirage se pose le problème du délai de formation de pilotes ukrainiens habitués à des avions de conception soviétique.

Le président ukrainien a dit espérer que la Russie *« redevienne un jour une nation normale au lieu d'être un projet impérial voulant conquérir toujours plus de territoires »*, aujourd'hui l'Ukraine, demain les Etats baltes, la Pologne, voire l'Afrique. *« Cette bataille pour l'Ukraine a désormais pour l'Europe la même signification existentielle que les batailles gagnées par des générations précédentes d'Européens »*, a ajouté le président ukrainien, évoquant le sacrifice des jeunes soldats sur les plages normandes, sans lesquels l'Europe serait aujourd'hui *« un trou noir »*.

Avant de souligner : *« Pour la paix, il faut plus. Ce n'est pas un reproche. Il faut faire plus aujourd'hui pour être demain plus proche de la paix »* sur le continent européen. *« Je vous remercie d'être à nos côtés pour défendre la vie »*, a conclu Volodymyr Zelensky en français, sous les applaudissements des députés de tous bords présents.

Adhésion à l'UE

Volodymyr Zelensky a rencontré en soirée Emmanuel Macron, qui, lors d'une conférence de presse commune, a apporté son soutien au *« lancement effectif »* de négociations d'adhésion de l'Ukraine à l'Union *« d'ici la fin du mois »*.

Le chef de l'Etat français a refusé de préciser à cette occasion le nombre d'avions et d'instructeurs français dépêchés en Ukraine pour ne pas *« offrir de la visibilité à l'adversaire »* et s'est dit déterminé à *« garder la maîtrise de l'escalade »*, cette dernière étant toujours, in fine, de la responsabilité de l'agresseur qui *« bombarde des villes »*. Une maîtrise qui *« ne consiste pas à laisser la Russie imposer ses propres limites et déterminer ce que nous avons le droit de faire ou pas »*.

Volodymyr Zelensky effectuait en France sa quatrième visite officielle depuis le début de l'invasion russe de février 2022. ■

A Paris, Joe Biden et Emmanuel Macron ont affiché leurs convergences

BILATÉRAL

Au terme de la visite d'Etat de Joe Biden à Paris, les deux présidents ont redit leur préoccupation au sujet de l'Ukraine, de la guerre à Gaza et de l'Iran.

Virginie Robert

Samedi, l'annonce de la libération de quatre otages par Israël aura dominé une journée qui devait être marquée par la visite d'Etat du président des Etats-Unis à Paris. A l'issue de leur rencontre à l'Elysée, Emmanuel Macron et Joe Biden ont souhaité saluer la liberté retrouvée des otages israéliens. *« Nous allons continuer pour que tous les otages reviennent. Et qu'il y ait un cessez-le-feu »*, a insisté le président américain.

Même communauté de vue sur l'Iran *« engagé dans une stratégie d'escalade tous azimuts »*, et qu'ils viennent de rappeler à l'ordre avec le vote d'une résolution sur son programme nucléaire. *« Il faut bâtir la paix sans naïveté et en cherchant les accords les plus exigeants »*, a affirmé Emmanuel Macron.

Dans une « feuille de route » commune, les présidents américain et français se sont dits préoccupés par la fourniture par l'Iran et la Corée du Nord d'armes à la Russie ainsi que de technologies duales par des entreprises chinoises, susceptibles d'être utilisées pour la fabrication d'armement. *« La France et les Etats-Unis soutiennent des mesures visant à interdire l'accès aux systèmes financiers français et américain de tous ceux qui sont impliqués dans de tels transferts »*, ont-ils souligné.

Joe Biden et Emmanuel Macron ont aussi déclaré soutenir les initiatives de l'UE et du G7 pour que l'Ukraine puisse utiliser les profits importants tirés des avoirs souverains russes immobilisés. Hier, ils ont affirmé avoir trouvé un accord sur la manière de procéder. Le président français a chaleureusement remercié Joe Biden pour le soutien des Etats-Unis à l'Ukraine et *« pour vos décisions qui vous ont placé dans un rôle essentiel alors que se jouent la stabilité et la sécurité de notre Europe »*. Prochaine étape le G7, où une nouvelle enveloppe d'aide de 50 milliards de dollars pourrait être décidée par ses membres.

« Nous avons donné 61 milliards de dollars à l'Ukraine. L'UE a fourni 107 milliards de dollars depuis le début de la guerre. Poutine ne s'arrêtera pas à l'Ukraine. Toute l'Europe sera menacée », a insisté Joe Biden.

Un fonds pour l'éducation

Hormis une fondation dotée de 100 millions d'euros pour augmenter les échanges universitaires entre les deux pays, il n'y a pas eu de véritables annonces. Sur le plan multilatéral, le président français a souligné les convergences de vue sur le Pacte de Paris, pour une fiscalité plus efficace, les actions pour sortir du charbon, les travaux sur les océans et la santé. Sur le plan économique, une *« action coordonnée »* face aux pratiques déloyales de la Chine est souhaitée, tout comme *« une resynchronisation »* des Etats-Unis avec l'économie européenne.

> Cette visite était destinée à montrer des liens ressoudés malgré les différends.

Cette visite de cinq jours, exceptionnellement longue alors que le président américain est en campagne, était destinée à montrer des liens ressoudés malgré les différends (la crise des sous-marins nucléaires en Australie) et les dissensions diverses. *« C'est bientôt le 4 juillet, la fête de l'Indépendance, cela n'aurait pas été possible sans l'aide de la France. Vous avez été à la hauteur quand on en avait besoin »* , a voulu rappeler Joe Biden.

Emmanuel Macron a pour sa part évoqué *« ce fil, malheureusement de sang, qui lie nos deux drapeaux et nos deux nations »*. Un fil constamment évoqué les jours précédents lors des commémorations des quatre-vingts ans du Débarquement. Ces cérémonies ont été un moyen pour le président américain de faire passer plusieurs messages.

Défendre la démocratie

Le premier discours, au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, au-dessus d'Omaha Beach, s'est révélé comme un vigoureux plaidoyer en faveur de la défense de la démocratie, de l'Ukraine et de l'alliance transatlantique. *« Détourner le regard de l'Ukraine serait oublier ce qu'il s'est passé ici »*, a affirmé le président américain. Repoussant toute tentation isolationniste, il a célébré l'Otan car *« nos alliances nous rendent plus forts. C'est une leçon que les Américains n'oublieront pas »*.

La leçon du lendemain était davantage manufacturée pour son électorat. Il a choisi pour intervenir de se mettre dans les pas du républicain Ronald Reagan. Il y a quarante ans exactement, sur le même site de la Pointe du Hoc, ce dernier avait exhorté à résister aux tentations isolationnistes et à se mobiliser contre l'Union soviétique.

« Qui peut douter qu'ils voudraient que l'Amérique se dresse contre l'agression de Poutine en Europe ? », a harangué Joe Biden en évoquant les Rangers partis à l'assaut de cette pointe, enjeu d'une bataille féroce. *« Qui peut croire que ces Rangers voudraient que l'Amérique s'isole aujourd'hui ? »* Ces accents vibrants, exprimés devant les derniers vétérans américains, vont maintenant rythmer les clips vidéo de la campagne du démocrate. ■

Prévenir et répondre à la souffrance aiguë des entrepreneurs

Une détresse psychologique aigue peut entrainer des idées suicidaires. Jean-Luc Douillard, psychologue clinicien expert en prévention du suicide, et Martine Tiberino, respectivement co-fondateur et Présidente d'APESA France, expliquent la genèse et le fonctionnement de ce dispositif de prévention et de prise en charge psychologique des entrepreneurs en souffrance aiguë.

Pourquoi les chefs d'entreprise sont-ils particulièrement exposés à l'épuisement psychologique et au risque suicidaire ?

Jean-Luc Douillard : Dans l'imaginaire collectif, le patron, c'est celui qui fait travailler les autres… non seulement il semble être privilégié, mais il n'a pas le droit de flancher. Or, la santé de l'entreprise passe presque toujours avant la sienne : il enchaine les heures de travail sans compter, tout en ne s'accordant que peu de congés et son sommeil est souvent perturbé par l'anxiété chronique et une inquiétude constante. Ce stress chronique, auquel on s'adapte sans même s'en rendre compte, peut affecter sa santé mentale, d'autant plus quand l'entreprise traverse une mauvaise passe.

Martine Tiberino : Lors du placement en sauvegarde, en redressement ou en liquidation judiciaire, on voit bien souvent le chef d'entreprise s'inquiéter pour les salariés, alors même qu'il ne s'est pas payé depuis plusieurs mois. Avant d'avoir assisté à des audiences au tribunal de commerce, il est impossible d'imaginer la pression que subissent les dirigeants. Le dépôt de bilan est une épreuve très difficile, qui peut déclencher des pensées suicidaires.

APESA France a été créée pour répondre aux situations de détresse et de souffrance aigue et prévenir le suicide des entrepreneurs. Comment cette démarche a-t-elle été initiée ?

J.-L.D. : J'ai été sollicité par Marc Binnié, greffier associé au tribunal de commerce de Saintes, qui faisait face à des personnes qui s'effondraient, et qui verbalisaient de plus en plus fréquemment des intentions suicidaires. Après avoir assisté à pas mal d'audiences de procédures collectives, j'ai proposé d'expérimenter un dispositif qui a conduit à la création d'APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigüe), à Saintes tout d'abord, puis dans toutes les régions de France via 85 associations locales en lien avec 95 tribunaux de commerce, grâce au soutien de nos partenaires, tout particulièrement Harmonie Mutuelle, et à l'engagement d'acteurs du monde économique qui portent le projet localement. Notre méthode aide ceux qui sont témoins de ces idées noires à mettre des mots sur la souffrance des entrepreneurs et à réagir rapidement, pour proposer une aide psychologique et désamorcer une éventuelle crise suicidaire.

M. T. : C'est pour cette raison que j'ai rejoint APESA. Je présidais une procédure collective, et j'ai senti l'immense détresse d'une femme qui déposait le bilan. J'étais très inquiète pour elle, sans savoir comment agir. On m'a alors parlé d'APESA. J'ai trouvé l'initiative formidable. J'ai développé APESA 30 dans le Gard, puis je suis devenue sentinelle, avant de de rejoindre le bureau national d'APESA France.

Martine Tiberino, Co-fondatrice et Présidente d'APESA France

Le dispositif APESA repose sur un système d'alerte et de prise en charge par un réseau de psychologues libéraux. Comment fonctionne-t-il ?

J.-L.D. : L'essentiel est de repérer les situations de souffrance aigues le plus tôt possible. Nous avons souhaité donner à des acteurs du monde économique (mandataires, experts-comptables, greffiers, juges…) des clés pour les identifier et se sentir légitime pour agir. Nos sentinelles sont formées par un psychologue pour adopter la bonne posture et proposer une aide que le dirigeant ne serait pas allé chercher seul.

M. T. : Lorsque je suis sentinelle, j'enlève ma robe de magistrate et je prends le temps de laisser parler la personne, de l'écouter. Ce n'est pas toujours simple de convaincre un chef d'entreprise de se faire aider. Mais avec son accord, je transmets une fiche alerte et le dispositif de prise en charge est déclenché : notre partenaire Ressources Mutuelle Assistance contacte l'entrepreneur en moyenne dans les 20 minutes pour un premier échange et pour proposer une série de consultations prises en charge par un psychologue APESA France en proximité.

Quels sont les signes de détresse aigue et de risque suicidaire qui doivent alerter ?

M.T. : Ce n'est pas toujours ceux auxquels on s'attend. Il n'y a pas forcément lieu de s'inquiéter outre mesure pour quelqu'un qui s'effondre en pleurant. Beaucoup de choses passent par le regard, une attitude… Avant tout, je me fie à mon intuition.

J.-L.D. : L'instinct est très important, car il n'y a pas de signes évidents mais un faisceau d'indices. Le changement soudain de comportement en est un, comme quelqu'un pour qui on s'est beaucoup inquiété et qui soudain semble aller bien, ou être détaché. Le mensonge, l'évitement, les petites phrases qui évoquent le suicide, la « liquidation », ou les émotions très fortes, la culpabilité, le sentiment d'humiliation, qui alimentent la mésestime de soi et potentiellement le processus suicidaire, doivent également alerter.

APESA France existe depuis maintenant plus de dix ans. Avez-vous constaté une évolution de la perception de la santé mentale des chefs d'entreprise ?

M.T. : Il y a réellement eu un avant et un après la pandémie de Covid. Avant, les patrons étaient assimilés au CAC40, depuis, on s'intéresse à eux : on sait qu'ils sont confrontés à des difficultés importantes, qu'il s'agisse de recrutement, d'exigences salariales démesurées, de problèmes de stock ou de trésorerie, etc. La médiatisation d'APESA France et d'autres dispositifs contribue au changement des mentalités, on sait désormais que les dirigeants peuvent être en grande souffrance, que le risque de liquidation judiciaire est une réalité. Mais les réponses et les outils existent, ils sont efficaces. Nous souhaitons poursuivre et étendre notre action, pour pouvoir intervenir notamment auprès des agriculteurs, qui ne relèvent pas de la même juridiction.

« La prévention du suicide est une affaire de proximité »

Jean-Luc Douillard, psychologue clinicien expert en prévention du suicide, co-fondateur d'APESA France

J.-L.D. : La santé mentale est devenue un sujet de santé publique en France. Il n'y a pas une institution, pas une mutuelle, pas une association qui n'y pense pas. On a aussi pris conscience que la santé d'un chef d'entreprise est le premier capital de son entreprise et que c'est souvent le dernier capital dont il se soucie. Aujourd'hui, on assiste à un changement culturel : on incite enfin les entrepreneurs à prendre soin d'eux et à se faire accompagner psychologiquement dans les moments difficiles.

+de **12 000** FICHES ALERTES ÉMISES DEPUIS LA CRÉATION D'APESA FRANCE, AYANT DONNÉ LIEU À +de **7 400** PRISES EN CHARGE

6 085 SENTINELLES

1 676 PSYCHOLOGUES

FOCUS

Trouver un équilibre entre le bien-être personnel et les exigences professionnelles est un défi constant pour les entrepreneurs. Harmonie Mutuelle leur propose des solutions adaptées de prévention et de prise en charge en cas de difficultés

Pour entreprendre sur la durée tout en s'épanouissant, il faut savoir se préserver. *« La meilleure des préventions, ce sont des choses qui peuvent sembler basiques : bien manger, avoir un sommeil de qualité, une activité physique régulière… Les principaux déterminants de la santé physique et mentale se trouvent dans ces actes simples. Évidemment, quand on a beaucoup de responsabilités, des journées chargées, c'est plus facile à dire qu'à faire. Les difficultés rencontrées peuvent perturber le sommeil, ce qui favorise la prise de poids, la perte de motivation pour maintenir sa routine sportive, etc. »*, souligne Jérôme Decrion, Directeur Prévention et Services chez Harmonie Mutuelle.

« Avec Mon Coaching Santé, nos adhérents sont coachés par un spécialiste (psychologue, infirmier, nutritionniste, tabacologue, éducateur sportif, etc.) pour mettre en place des habitudes vertueuses », indique Jérôme Decrion. Des téléconsultations, la possibilité de se faire livrer des médicaments ou d'obtenir un deuxième avis rapidement en prévision d'une intervention chirurgicale, ou un soutien psychologique par téléphone sont également proposées. Et pour répondre aux situations les plus difficiles, Harmonie Mutuelle se tient au côté d'acteurs engagés comme APESA France ou Les Rebondisseurs français et développe sa solidarité via le Fonds Harmonie Mutuelle pour la Santé Mentale des Entrepreneurs. évoquer ce qui les inquiète, la première association soutenue sera APESA France, dispositif d'écoute et d'accompagnement des entrepreneurs en souffrance psychologique, qui a aidé plus de 6 000 entrepreneurs depuis sa création en 2013.

Jérôme Decrion, Directeur Prévention et Services chez Harmonie Mutuelle.

« La santé physique et mentale du dirigeant joue un rôle capital dans la performance de l'entreprise »

En Inde, Modi officiellement investi Premier ministre

ASIE DU SUD

Le Premier ministre indien, sorti vainqueur des élections législatives mardi dernier, a prêté serment dimanche à New Delhi.

Narendra Modi est le seul, depuis Nehru, à enchaîner trois mandats à la suite.

Clément Perruche
— Correspondant à New Delhi

C'est, pour l'Inde, un moment historique. Pour la deuxième fois de son histoire, un Premier ministre enchaîne trois mandats d'affilée. Le premier à avoir réalisé cet exploit est Jawaharlal Nehru, le père de l'indépendance, qui a dirigé le pays de 1947 à 1964. Le second à être parvenu à gagner la confiance des Indiens à trois reprises est donc Narendra Modi, arrivé en tête des élections législatives mardi.

C'est tout un symbole pour le leader hindou. Modi s'est mis en tête d'effacer l'héritage nehruvien pour imposer son propre style, à savoir engager de grandes réformes économiques tout en faisant la promotion de l'hindutva, l'idéologie nationaliste hindoue, à rebours de la laïcité chère à Nehru. « *Ce troisième mandat sera celui des grandes décisions. Le pays va écrire un nouveau chapitre de son développement. Je vous le garantis* », a déclaré Modi devant ses supporters mardi après la publication des résultats.

Pas de majorité pour le BJP

Narendra Modi a donc prêté serment dimanche, à New Delhi. Mais le leader hindou est en perte de vitesse. Les résultats, publiés mardi, ont eu une saveur amère pour le Premier ministre. Le Bharatiya Janata party (BJP), son parti, n'a remporté que 243 sièges au Parlement. Bien en dessous de la barre des 272, le minimum requis pour avoir la majorité. Cela n'était arrivé ni en 2014, ni en 2019. Un signe de la popularité en déclin du Premier ministre.

Modi a déçu. Notamment chez les populations rurales. Son deuxième mandat a d'ailleurs été marqué par plusieurs grands mouvements sociaux agricoles. Le vote pro-BJP a reculé de 1 % dans les villages et de 3 % dans les villes semi-rurales par rapport aux élections de 2019, indique un rapport effectué par le Center for the Study of Developing Societies (CSDS).

Le BJP a aussi perdu du terrain chez les basses castes, et notamment chez les Dalits (intouchables), où le vote pro-BJP a reculé de 3 % selon le CSDS. Au sein de ces populations marginalisées, de nombreuses voix se sont élevées pour demander davantage de quotas et de discrimination positive – des sujets que Modi a largement évités pendant la campagne. L'opposition, elle, a multiplié les propositions en ce sens. Et puis l'hindutva, l'idéologie nationaliste hindoue qui veut faire de l'Inde une nation hindoue avant tout, semble être moins efficace qu'avant pour fédérer les hindous derrière une cause commune.

Nouvelle donne politique

Narendra Modi ne doit son salut qu'aux partis régionaux ayant rejoint la National Democratic Alliance (NDA), la coalition des partis de droite emmenés par le BJP. Le Janata Dal United (JDU), un parti implanté dans l'Etat du Bihar, a remporté 12 sièges. Le Telugu Desam Party (TDP), lui, en a remporté 16. Des voix précieuses qui permettent à Modi de maintenir sa majorité au Parlement, même si celle-ci est fragile puisque ces partis peuvent à tout moment quitter la coalition.

Pour le moment, les partis de la NDA ont fait bloc autour de Narendra Modi. Mercredi, la NDA a annoncé avoir trouvé un accord pour constituer un gouvernement et avoir choisi « *à l'unanimité* » le leader de 73 ans, au pouvoir depuis maintenant dix ans.

Malgré cette unité affichée, l'équation pourrait être difficile à résoudre pour Modi. D'abord parce que le leader hindou n'est pas connu pour être un homme de dialogue et de compromis.

Mais aussi parce que Nitish Kumar et Chandrababu Naidu, les deux leaders du JDU et du TDP, sont des vieux briscards de la politique qui changent régulièrement d'allégeance. Tous deux ont fait partie de la NDA et l'ont quitté à plusieurs reprises ces 30 dernières années. Nitish Kumar, lui, faisait encore partie de l'opposition il y a six mois.

Pour le moment, on ignore les concessions qui ont été accordées aux partis de la NDA pour s'assurer de leur soutien. Mais la presse indienne a révélé que le JDU et le TDP avaient fait pression pour récupérer des portefeuilles ministériels importants. Les cadres du Bharatiya Janata party devraient garder les grands ministères régaliens : Défense, Intérieur, Finances, Affaires étrangères.

Ce nouveau rapport de force permettra aussi aux partis régionaux de la NDA d'imposer une partie de leurs agendas politiques. Le JDU va pousser pour la réforme de l'Agnipath, un programme de recrutement militaire très décrié mis en place par Modi en 2022, et devrait aussi demander qu'un recensement des castes soit effectué au niveau national. ■

Le Premier ministre indien, Narendra Modi, lors de la cérémonie d'investiture, dimanche, au palais présidentiel Rashtrapati Bhavan à New Delhi. *Photo Money Sharma/AFP*

Le FMI optimiste pour la croissance espagnole

EUROPE

La bonne marche de l'économie du pays portée par l'élan du tourisme ne résout pas les problèmes de faible productivité et les déséquilibres du marché de l'emploi.

Cécile Thibaud
— Correspondante à Madrid

Bonnes nouvelles pour Madrid : le FMI a relevé ses prévisions de croissance pour l'Espagne. Il pronostique désormais une hausse du PIB de 2,4 % cette année. Un chiffre nettement plus élevé que celui de 1,9 % avancé en avril dernier.

L'Espagne poursuit sur sa lancée et se détache clairement du reste de la zone euro qui avance à un rythme plus modéré mais, à Madrid, le ministre de l'Economie, Carlos Cuerpo, veut garder la tête froide. « *Le FMI se joint aux autres organismes qui signalent la croissance continue et solide de l'Espagne* », dit-il en soulignant que le gouvernement espagnol a opté pour la prudence en continuant à baser ses exercices budgétaires sur une croissance à 2 % cette année.

Augmentation de la consommation

Selon le FMI, la croissance espagnole se maintiendrait à 2,1 % en 2025, et les investissements restés faibles depuis la pandémie devraient augmenter de 4 % par an. « *L'investissement privé va bénéficier à la fois de conditions financières plus faciles et de l'arrivée continue des fonds européens Next Generation* », souligne le rapport.

Dans ce contexte, la consommation devrait augmenter de 1,8 % en 2024, et 1,9 % en 2025, à mesure que reculera l'inflation. En revanche, le commerce extérieur qui avait soutenu l'économie ces dernières années devrait reculer, du fait du ralentissement des voisins européens.

Cette bonne marche de l'économie est en grande partie portée par l'élan du tourisme qui devrait afficher des records cet été, avec l'arrivée de vacanciers à la recherche d'une destination jugée sûre face aux risques géopolitiques. Selon les calculs du lobby du secteur Exceltur, l'activité touristique a généré 70 % de la croissance l'an dernier et prend le même chemin cette année.

Derrière ses bonnes performances, l'Espagne demeure néanmoins en proie à d'importants déséquilibres. La forte demande de main-d'œuvre du secteur de l'hôtellerie encourage une activité à faible valeur ajoutée et, en dépit des créations d'emplois, le pays continue d'afficher l'un des taux chômage les plus élevés de la zone euro, à 12,29 % au premier trimestre.

Un rapport de l'OCDE rendu public cette semaine, avertit d'ailleurs de l'incapacité du pays à réduire le chômage structurel et pointe « *l'important déphasage* » entre les qualifications de la main-d'œuvre disponible et les demandes des entreprises.

> Le modèle de croissance espagnol est « plus quantitatif que qualitatif ».

Pour l'économiste Raymond Torres, directeur de conjoncture de Funcas, l'un des problèmes est que le modèle de croissance espagnol est « *plus quantitatif que qualitatif* », dit-il. « *La croissance s'appuie sur l'incorporation de nouvelles personnes au marché du travail, essentiellement des travailleurs étrangers, au lieu de miser sur la qualification des personnes déjà sur place et sur l'amélioration de la productivité* », décrit-il en avertissant : « *En dépit des fortes créations d'emplois, on constate que le chômage des jeunes se situe parmi les plus élevés en Europe, et que les politiques de réinsertion des chômeurs de longue durée ont une efficacité limitée.* »

A ce manque de mise en valeur des talents vient s'ajouter l'autre des grandes faiblesses de la croissance espagnole, selon lui, à savoir le manque d'investissements des entreprises, qui s'est accentué depuis la pandémie. « *Dans un tissu productif constitué essentiellement de PME, les petites structures sont frileuses, sans doute parce qu'elles ont en mémoire la crise financière de 2008* », explique Raymond Torres. Face aux d'intérêt élevés et aux incertitudes géopolitiques, « *elles ont mis leurs efforts d'investissements et d'innovation en veilleuse et on constate que si elles ont augmenté leurs marges, elles ont préféré opter pour le désendettement* ». ■

Le dynamisme des créations d'emplois aux Etats-Unis étonne à nouveau

AMÉRIQUE DU NORD

Près de 272.000 emplois ont été créés outre-Atlantique en mai, plus que la moyenne des douze derniers mois.

Pourtant, le taux de chômage vient de franchir les 4 %, une première depuis plus de deux ans.

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

Ces derniers temps, mieux vaut ne pas trop se fier aux prévisions de créations d'emplois aux Etats-Unis, car le marché du travail américain se montre à chaque fois plus vigoureux qu'attendu. Vendredi, le Bureau of Labor Statistics a annoncé que 272.000 emplois salariés non agricoles avaient été créés en mai. Le consensus tournait plutôt autour de 190.000. Ce score est supérieur à la moyenne des douze derniers mois, 232.000.

Cette accélération va évidemment peser dans la balance lors de la réunion de politique monétaire de la Fed, mercredi. Le mois dernier, le grand argentier Jerome Powell s'était montré prêt à prolonger l'ère des taux d'intérêt élevés pour mater l'inflation. La bonne tenue du marché du travail montre qu'il peut le faire sans faire souffrir outre mesure les Américains. Et tant pis si la Fed diverge de la Banque centrale européenne, qui vient, elle, de commencer à baisser ses taux.

Les créations nettes d'emplois ont eu lieu principalement dans la santé, l'administration, les loisirs et l'hôtellerie. L'extraction, le BTP, l'industrie, le commerce de détail, le transport, l'information et la finance sont restés stables.

Règle de Sahm

En dépit des créations d'emplois, le taux de chômage a continué à s'élever graduellement. Il a pris 0,1 point en un mois, 0,4 point en deux ans, et franchit le seuil symbolique de 4 %. Il était resté inférieur à ce palier pendant deux ans et un trimestre. Tout le monde ne le vit pas de la même façon : pour les Blancs, le taux de chômage est resté inchangé à 3,5 %, alors que pour les Noirs, il a augmenté d'un demi-point à 6,1 %.

> « Nous pensons que la Fed va regarder la hausse du taux de chômage comme un signe de détente supplémentaire. »
> LES ÉCONOMISTES DE MORGAN STANLEY

Quoique très bas, le taux de chômage se rapproche de la zone de danger, si l'on se fie à la règle empirique définie par l'économiste Claudia Sahm. Elle stipule que 0,5 point de hausse du chômage en douze mois déclenche une récession. Ce serait le cas avec un taux de 4,1 % en juillet. Prudente, l'économiste a déclaré que la règle n'était pas infaillible, même si elle n'a jamais été prise en défaut.

Une économie moins vaillante

Pour les économistes de Morgan Stanley, cela plaide en faveur de leur prévision de trois baisses de taux d'intérêt à partir de septembre : « *Nous pensons que la Fed va regarder la hausse du taux de chômage comme un signe de détente supplémentaire* », écrivent-ils, anticipant également une amélioration sur le front de l'inflation.

Derrière la façade des créations d'emplois, l'économie américaine est moins vaillante ces jours-ci. Les défauts de paiement individuels ont fortement augmenté. Les consommateurs commencent à tirer la langue, ce qui a conduit à une révision à la baisse de la croissance du PIB à 1,3 % au premier trimestre. Il n'y a pas de grande vague de licenciements, mais les ouvertures de postes sont au plus bas depuis début 2021. Bien malin qui sait comment l'économie américaine va atterrir. ■

analyses

Dominique Boll pour « Les Echos »

Biogaran et Sanofi, crash-tests de la souveraineté sanitaire

La probable cession de Biogaran et la possible mise en Bourse du Doliprane pourraient bien ruiner quatre ans de discours volontaristes de l'exécutif sur la restauration de l'indépendance sanitaire du pays et la fin des pénuries de médicaments.

François Vidal

Une épine dans le pied. Ou plutôt deux. Apôtre de la souveraineté sanitaire depuis le naufrage du Covid-19, l'exécutif va devoir gérer dans les mois qui viennent deux dossiers particulièrement sensibles. Des opérations financières, qui pourraient bien ruiner quatre ans de discours volontaristes, promettant la restauration de l'indépendance sanitaire du pays et la fin des pénuries de médicaments à répétition dont souffre notre système de santé.

Le gouvernement est conscient du risque. Il multiplie les déclarations martiales sur le sujet. Mais la séquence qui s'ouvre constitue un test pour la crédibilité d'une politique, séduisante sur le papier, et à l'efficacité réelle hypothétique.

La crainte d'une délocalisation

La première de ces deux opérations a déjà fait parler d'elle. Il s'agit de la probable cession de Biogaran, le leader français des génériques. Officiellement, la vente de la filiale du groupe Servier, qui produit une boîte de médicaments sur huit vendues dans l'Hexagone, n'est pas encore actée, mais trois acheteurs potentiels sont sur les rangs et pourraient remettre leurs offres dès ce mardi. Parmi eux, un fonds d'investissement allié à Bpifrance et deux génériqueurs indiens, dont l'un, Aurobindo, est présent sur le territoire et souhaite accélérer son développement en Europe. Il n'en a cependant pas fallu plus pour alimenter la crainte d'une future délocalisation, alors même que l'Inde est devenue avec la Chine la pharmacie du monde, plus de 80 % des principes actifs y sont fabriqués.

Le second dossier est un peu moins avancé, mais n'est pas moins critique. Il concerne l'un des produits de base des armoires à pharmacie de l'Hexagone : le Doliprane. Sanofi, son propriétaire, envisage de s'en défaire, ainsi que de tout son pôle santé grand public, comprendre sans ordonnance. L'opération, dont la valeur pourrait atteindre 15 milliards à 20 milliards d'euros, prendrait la forme d'une mise en Bourse quelque part entre la fin de l'année et le printemps 2025.

Pas de vente donc, mais une mise à distance, qui augure mal de l'avenir stratégique de cette activité au sein du laboratoire. D'autant plus qu'il se murmure que le groupe n'écarterait pas l'idée d'une cession pure et simple à des fonds d'investissement.

Logique industrielle

Dans les deux cas, c'est la logique industrielle qui prime. Servier et Sanofi suivent une tendance générale dans l'industrie pharmaceutique consistant à se défaire des produits à faible valeur ajoutée, en l'occurrence les génériques et les médicaments sans ordonnance, pour se concentrer sur les molécules les plus prometteuses, souvent issues de la biotech. GSK et d'autres grands noms du secteur ont emprunté cette voie ces dernières années.

Il n'empêche : ces délestages risquent de donner le sentiment que l'exécutif tente de remplir une baignoire dont la bonde aurait été retirée. Depuis l'an dernier, une liste de médicaments stratégiques a été dressée, et un guichet doté de 50 millions d'euros a été créé pour réindustrialiser la filière pharmaceutique. Un effort louable, mais insuffisant face à la dynamique du marché pharmaceutique. C'est précisément pour effacer cette impression que Gabriel Attal puis Bruno Le Maire ont tenté récemment de dissuader Servier de mener à bien son projet tout en menaçant de bloquer le processus ou, au moins, d'imposer à un éventuel acheteur non européen des contraintes « *drastiques* ».

Sans préjuger de ce qui se cache derrière ce terme en termes d'obligations de production locale et de stockage – le niveau d'exigence des pouvoirs publics sera clé pour déterminer la nationalité des acheteurs –, on peut considérer que l'Etat a raison d'afficher sa fermeté. Défendre la souveraineté sanitaire du pays en brandissant le « gros bâton » du décret Montebourg, dont l'objectif est de protéger les entreprises françaises jugées stratégiques de l'appétit des investisseurs étrangers, a du sens politiquement. En tout cas, à court terme. Mais ce n'est pas comme ça que l'on va rebâtir une industrie pharmaceutique capable de répondre aux besoins du pays.

D'abord, parce que cette posture risque de provoquer l'effet inverse de celui escompté. Au moment où l'on veut attirer des opérateurs susceptibles de produire sur notre sol, ce n'est pas en s'immisçant dans la gestion de ceux qui y sont déjà qu'on va créer un appel d'air. Surtout, la manière forte ne s'attaque pas à la racine du problème : le fait que les prix des médicaments en France soient parmi les plus bas d'Europe. De 15 à 30 % pour ceux jugés essentiels pour notre souveraineté européenne, selon une analyse comparative du cabinet Simon Kuchter pour le lobby des laboratoires, le LEEM. Une particularité qui réduit considérablement l'intérêt d'y produire et surtout d'y vendre des molécules, qu'elles soient matures ou innovantes.

En clair, tant que cet écart existera, la restauration de la souveraineté sanitaire restera illusoire. Or sa disparition n'est pas vraiment au programme, puisqu'il est le fruit d'un invariable de la politique publique depuis deux décennies. Pour limiter le déficit de la Sécurité sociale, les majorités successives ont en effet méthodiquement limité l'enveloppe consacrée au remboursement des médicaments. En plafonnant leurs prix et même les revenus des laboratoires, à travers un dispositif de rétrocessions de chiffre d'affaires. Emmanuel Macron avait donc raison l'an dernier de reconnaître que notre indépendance financière avait un prix. C'est celui de l'aménagement de notre modèle social. Entre le trou de la Sécu et la fin des pénuries de médicaments, il va falloir choisir.

Lire nos informations
Page 18

LA CHRONIQUE *de* **Bernard Spitz**

L'éducation européenne

Education européenne », premier roman de Romain Gary, se déroulait dans les maquis de la résistance polonaise face à l'envahisseur nazi. Presque un siècle plus tard, ce qui se passe à l'est de l'Europe nous rappelle que nous ne sommes plus à l'abri de rien avec, de surcroît, la menace nucléaire.

Au péril russe s'ajoutent les défis du Sud global, des démocratures, de l'islam radical, de tous ceux que réunit l'hostilité à l'Occident. Par ambition commerciale (les « routes de la soie » de la Chine), expansionnisme (la guerre en Ukraine), revanchisme anticolonial (les milices Wagner en Afrique) ou fanatisme totalitaire (le terrorisme islamique).

S'ajoute le risque de fracture atlantique avec Donald Trump. Car même si les Etats-Unis restent dans l'Otan, ce sera au prix de rudes concessions imposées aux Européens : en financement accru de l'effort militaire, ce qui s'entend ; mais aussi dans l'achat forcé de centrales nucléaires, de bons du Trésor, etc. « America first ! »

A force de dépenses de court terme, nous voici, telle la cigale, incapables de financer ce qui fonde la souveraineté réelle : la défense, l'industrie, l'énergie, la technologie… Pour préserver l'avenir de nos jeunes, ce nouveau mandat doit être celui des grandes décisions. L'Europe est face à deux options, défensive ou offensive.

La vision défensive, c'est celle du repli national. Cela ne signifie pas l'éclatement de l'Union, qui restera un marché avec ses règles collectives. Mais une Union dans laquelle chacun des membres prendra des décisions conformes à ses seuls intérêts. Cela convient aux programmes populistes qui vendent le beurre et l'argent du beurre, c'est-à-dire qui prétendent qu'on peut garder les avantages de l'Union sans les disciplines qui vont avec, en cachant que la fin des contraintes signifie aussi la fin des aides et des protections existantes.

La vision offensive, elle, revendique le projet politique européen. Pour le faire évoluer, tant ses dysfonctionnements sont criants quand nous ne parvenons pas à produire assez de munitions pour l'Ukraine ou que nous accumulons les normes suscitant le mécontentement général. Mais un projet que nous devons aussi mériter, en lui consacrant les efforts nécessaires, puisque lui seul peut nous permettre de faire face aux défis du monde.

L'éducation européenne est tout autre chose que le cumul des politiques nationales : c'est le partage entre Européens d'une même vision face aux défis immenses que l'Europe ne peut affronter qu'unie. Quelles priorités ? Comment les financer ? Quelles réformes institutionnelles ? Autant de questions évitées pendant une campagne saturée dans la plupart des pays par les considérations de politique intérieure.

Les temps à venir seront agités. Il nous faudra une Commission forte et un Parlement rassemblé autour d'une majorité. Pour l'atteindre, on devra réunir bien plus que la moitié des députés plus un. Sinon, le moindre sujet sensible dans un seul pays peut tout paralyser.

> Que vienne se constituer une majorité avec des priorités partagées dans un contrat de législature au Parlement !

Le centre de gravité du Parlement s'est déplacé à droite avec une fragmentation accrue. Pour qu'émerge une ligne claire et non la confusion de majorités changeantes au gré des sujets, s'imposera la nécessité d'une large coalition qui implique forcément des compromis. En excluant les extrêmes qui sont les sponsors du chaos ; et en étant prêts à rassembler, des sociaux démocrates au centre Renew, à la droite du PPE, jusqu'aux députés de Giorgia Meloni. Difficile, mais pas impossible tant il y a urgence.

A une Europe figée cinq ans dans l'impuissance, il ne resterait qu'à méditer la pensée du général McArthur qui résumait toutes les défaites en deux mots : trop tard. Que vienne au contraire se constituer une majorité avec des priorités partagées dans un contrat de législature au Parlement, alors – alors seulement – l'Europe pourra s'affirmer dans le grand fracas international. Ce serait la victoire de l'éducation européenne.

Bernard Spitz est président de BS Conseil.

analyses

La mithridatisation des entreprises

Les entreprises continuent de voir les relais de croissance à l'international, mais ne sont pas totalement immunisées contre les barrières douanières, le retour des politiques industrielles et les affres du grand export.

LA CHRONIQUE de **Ludovic Subran**

Après la récession du commerce mondial l'an dernier, les entreprises exportatrices semblent à la fois plus optimistes, mais aussi plus préoccupées cette année. Se seraient-elles habituées au protectionnisme ambiant ?

Comme mithridatisées, elles continuent de voir les relais de croissance à l'international même si elles ne sont pas encore complètement immunisées contre les dernières barrières douanières, le retour des politiques industrielles et autres affres du grand export.

C'est ce que semble en effet confirmer notre dernière étude auprès de milliers d'entreprises dans une dizaine de pays. En effet, 82 % des entreprises interrogées s'attendent à une augmentation de leur chiffre d'affaires à l'international, la moitié d'entre elles espèrent même doubler leur croissance de l'année passée.

Bien sûr, elles ne sont pas naïves, les risques liés à la géopolitique et au protectionnisme arrivent en tête de leurs préoccupations pour trois entreprises sur quatre. En outre, un bon tiers d'entre elles est toujours très préoccupé par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et un autre tiers par les risques liés au financement et au non-paiement. D'ailleurs, près de la moitié des entreprises interrogées sont très inquiètes des délais de paiement qui s'allongent chaque jour davantage.

Une entreprise sur deux envisage de délocaliser ses chaînes d'approvisionnement en raison des préoccupations géopolitiques croissantes. Passeront-elles de la parole aux actes ? Les entreprises de l'agroalimentaire, du secteur de l'énergie et des métaux ou encore du textile semblent plus à même de déplacer leur production à cause du fait du prince, tandis que les entreprises des secteurs des télécommunications, des équipements des ménages ou de la pharmaceutique ne semblent pas du tout concernées. C'est bien la rivalité sino-américaine qui est au centre des inquiétudes. 27 % des entreprises interrogées déclarent que les élections américaines pourraient constituer un risque supplémentaire pour leurs chaînes d'approvisionnement alors que plus d'un tiers d'entre elles prévoient d'accroître leur présence en Chine.

Le marteau et l'enclume

Prises entre le marteau et l'enclume, seulement un quart des entreprises françaises choisissent de se diversifier hors de Chine, en particulier vers les pays d'Asie du Sud-Est et d'Europe de l'Est.

La continentalisation (le fameux nearshoring) paraît avoir le vent en poupe, et ce, malgré les sujets énergétiques européens, les problèmes de compétitivité-coût au sens large, et les pénuries de main-d'œuvre, souvent cités comme dirimants.

> C'est bien la rivalité sino-américaine qui est au centre des inquiétudes.

Les entreprises indiquent qu'elles se préparent déjà à exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle pour transformer les échanges interentreprises. En effet, 60 % des exportateurs voient l'IA comme l'outil ayant le plus d'impact sur leur développement international, grâce à quatre grands canaux de transmission : davantage de croissance notamment pour les entreprises de services ou celles qui se « servitisent », des gains de productivité, une plus grande efficacité à la prospection, et une plus grande fluidité des chaînes d'approvisionnement.

La clarté des réglementations dans ce domaine sera essentielle. D'ailleurs, c'est peut-être ce va-et-vient des politiques publiques qui explique que les progrès en matière de verdissement sont à l'arrêt ?

Près de deux entreprises sur trois ont indiqué que leur entreprise ne réduirait ses émissions de CO_2 que de 1 à 5 % en 2024. Un vrai angle mort pour les entreprises exportatrices.

Ludovic Subran est chef économiste du groupe Allianz.

LE LIVRE DU JOUR

L'image qui a manqué

L'IDÉE Omar Victor Diop est un photographe sénégalais, célèbre pour ses autoportraits faits dans des mises en scène foisonnantes et léchées. Lee Shulman est un photographe et réalisateur britannique, qu'une passion pour la diapositive nord-américaine des années 1950 à 1960 a placé à la tête d'une fabuleuse collection vernaculaire. Avec The Anonymous Project, il fait vivre, en livres, événements et expositions, des dizaines de milliers de photos d'anonymes qu'il a chinées. Images de bonheurs familiaux, de bord de mer, d'adieux, de fiertés motorisées et de repas partagés au temps du rêve américain, auxquelles tout un chacun peut s'identifier. De leur rencontre est né « Being there », un projet facétieux et faussement léger qui consiste à replacer un personnage manquant dans les clichés.

LE PROJET Au commencement, il y a le constat, technique, d'une chaise vide. Celle de la personne qui prend la photo. Portant des tenues d'époque, Omar Victor Diop prend

la pose de l'absent, avec un bel art du rôle de composition. Dirigeant une production et une post-production d'envergure cinématographique, Lee Shulman l'intègre dans les scènes photographiées au siècle dernier. L'illusion est parfaite, l'humour pointe à chaque page et l'ouvrage se dévore. Mais ce n'est pas tout. Au feuilletage de ce beau livre d'images, une vérité éclate. Dans ces scènes de familles WASP (acronyme anglais de « protestant anglo-saxon blanc »), Omar Victor Diop n'aurait pas pu s'inviter à l'époque ségrégationniste où elles ont été prises. Le livre prend alors un autre intérêt.*— Michèle Warnet*

Being there
d'Omar Victor Diop & The Anonymous Project. Editions Textuel, 104 pages, 49 euros.

Valery Hache/AFP

Elections européennes, élections américaines : s'inquiéter sans se désespérer

La poussée des droites dures en Europe ouvre-t-elle la voie à la victoire de Donald Trump aux Etats-Unis ? Ou bien le rejet par une majorité d'Américains d'un candidat ex-président nous obligera-t-il à interpréter avec un peu plus de distance le résultat des élections européennes ?

LE REGARD SUR LE MONDE de **Dominique Moïsi**

Le 9 juin 2024, le 5 novembre 2024 : il n'y a rien à voir, bien sûr, entre les élections européennes et les élections américaines. Et pourtant, ne pourrait-on considérer les deuxièmes comme le second tour des premières ? La victoire attendue des droites dures en Europe ouvre-t-elle la voie à celle de Donald Trump aux Etats-Unis cinq mois plus tard ? Ou bien le rejet par une majorité d'Américains d'un candidat ex-président condamné par la justice – et ce pour la première fois de toute l'histoire des Etats-Unis – nous obligera-t-il à interpréter avec un peu plus de distance le résultat des élections européennes ? Il est, bien sûr, urgent d'attendre. Mais le précédent de l'année 2016 et ses développements ultérieurs doivent nous conduire à faire preuve de prudence. Le 23 juin 2016, une majorité de Britanniques (surtout des Anglais) disait « non » à l'Union européenne (52 %).

Comme encouragée par l'audace des électeurs du Royaume – pas si uni que cela pour l'occasion – une majorité très courte de grands électeurs américains allait porter à la surprise de tous (y compris du candidat lui-même) Donald Trump à la Maison-Blanche. Huit années plus tard, en 2024, une majorité de Britanniques regrettent leur choix de 2016 ; un saut dans l'inconnu qui n'a en rien tenu ses promesses et qui n'a eu pour seule conséquence que l'isolement progressif et coûteux de la Grande-Bretagne, sur un plan économique et financier. L'illusion de créer un « Singapour sur la Tamise » s'est révélée vide de sens. Au point que le 4 juillet prochain, les Britanniques vont porter au pouvoir, selon toute probabilité, une majorité travailliste de centre gauche, parfaitement modérée et raisonnable. L'ambition première de la nouvelle majorité au pouvoir sera, par une politique de petits pas, de rapprocher la Grande-Bretagne de l'Union, fournissant ainsi peut-être demain un modèle pour l'intégration future de l'Ukraine dans l'UE.

Incertitude aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, il est bien plus difficile de prévoir ce qui se passera le 5 novembre : une répétition de 2016 ou de 2020 ? Même si une majorité des élites économiques et financières en France semble s'être convaincue qu'une victoire de Donald Trump apparaît comme la plus probable (et finalement ne serait pas si catastrophique que cela – l'homme est imprévisible mais n'est pas un idéologue, n'est-ce pas ?) – rien, absolument rien, n'est encore joué. Tellement de développements imprévisibles peuvent survenir en l'espace de près de cinq mois.

Certitude en Europe, incertitude aux Etats-Unis : une chose est claire, des deux côtés de l'Atlantique, le vote ou le non-vote des jeunes peut jouer un rôle décisif. Un grand nombre d'entre eux votent désormais pour les droites dures en Europe. Tout se passe comme si, à l'heure où le réchauffement climatique est une menace plus grave et plus immédiate que jamais, une partie significative des jeunes électeurs donnaient la priorité à leur peur du « grand remplacement ». Et non plus à leur peur légitime pour la survie de la planète. La France est un exemple presque caricatural de cet effet de bascule. La droite dure, à travers ses deux incarnations (RN et Reconquête), flirtait avec les 40 % de l'électorat dans les sondages pré-élections européennes. Quant aux Verts, leur recul est très sensible depuis 2019.

> Pourquoi la nostalgie d'un passé imaginaire l'emporte-t-elle sur la peur pour l'avenir de la planète ? Comment expliquer ce revirement spectaculaire ?

Comment expliquer ce revirement spectaculaire ? Pourquoi la nostalgie d'un passé imaginaire l'emporte-t-elle sur la peur pour l'avenir de la planète ? Certains mettent l'accent sur l'effet négatif des années Covid et les conséquences d'un repli sur soi, favorisant le développement d'un narcissisme noir (démultiplié dans ses effets par le rôle négatif des réseaux sociaux). De la France à l'Allemagne (où l'AFD, contrairement au RN, a choisi de ne pas avancer masquée et en paye le prix en termes de voix) en passant par l'Italie et l'Espagne, sans oublier les Pays-Bas et la Belgique, le ralliement des jeunes à une droite dure ne peut que nous interpeller et nous inquiéter.

J'ai eu la chance de pouvoir assister en direct aux commémorations du quatre-vingtième anniversaire du Débarquement en Normandie. Les jeunes jouaient un rôle très important dans la scénographie des manifestations. Ils chantaient, ils dansaient, célébrant ainsi la grandeur des vétérans encore vivants et celle de la construction européenne, rendue possible par la réconciliation franco-allemande. Ils n'étaient pas en âge de voter encore. Quand ils le seront, pourront-ils voter pour une droite dure après avoir participé à ces messes positives, respectueuses et humanistes ? Une goutte d'eau certes, mais significative.

Danger mortel pour la démocratie

Aux Etats-Unis, c'est moins le vote des jeunes pour une droite dure qui inquiète que leur abstention qui rendrait difficile la victoire du candidat de la raison et de la décence : Joe Biden. La politique moyen-orientale pourtant courageuse adoptée par le locataire actuel de la Maison-Blanche a aliéné les éléments les plus jeunes et les plus radicaux de la gauche américaine. Mais qu'en sera-t-il dans cinq mois, si la guerre à Gaza cesse d'occuper le devant de l'actualité après la signature d'un accord de cessez-le-feu permanent ? Ce n'est pas Joe Biden qui a invité Benyamin Netanyahou à s'exprimer le 24 juillet prochain devant les deux chambres réunies du Congrès, mais le Président de la majorité républicaine de la Chambre des représentants.

De ce tour d'horizon des échéances électorales européenne et américaine, une leçon s'impose. Il convient de s'inquiéter mais pas de se désespérer. La forte poussée de la droite dure en France ne signifie pas que l'histoire est écrite et qu'un nouveau cycle tragique s'ouvre devant nous. Pas plus que Poutine ne l'a encore emporté en Ukraine, les populismes ne sont pas sur le point de s'imposer des deux côtés de l'Atlantique. Certes, après ce scrutin, l'Europe risque d'être plus divisée qu'elle ne l'a jamais été depuis la création de l'Union européenne.

Certes aussi, on ne saurait se voiler la face. Qu'elle avance masquée ou non, l'extrême droite demeure partout et dans toutes ses incarnations (française, allemande et même italienne), ce qu'elle a toujours été, un danger mortel pour la démocratie à terme. L'incertitude programmée, tout comme l'imprévisibilité systématique, ne sont pas bonnes pour la stabilité économique.

Dominique Moïsi est géopolitologue.

Lire nos informations
Pages 2 à 5

opinions

LE POINT DE VUE

de **Laurent Rouyrès**

Dirigeants, osez faire clair !

Transparence… Le mot est à la mode. Sa mise en œuvre beaucoup moins. La communication des entreprises a certes fait de grands progrès. Pourtant, les documents, notamment en matière d'information réglementée, ne cessent de prendre de l'embonpoint, et l'accès aux données essentielles n'y gagne pas.

Diffuser l'information la plus abordable et précise possible n'est pas seulement une exigence des réglementations. C'est aussi un enjeu fort pour renforcer les liens d'une entreprise avec toutes ses parties prenantes, collaborateurs, actionnaires, partenaires, clients, sous-traitants, banquiers… Pour parler mieux et plus vite à tous, il existe un levier déterminant et simple : le « langage clair ». Apparu il y a une soixantaine d'années aux Etats-Unis, le « plain English » est recommandé par nombre d'acteurs anglo-saxons, à commencer depuis 1998 par la SEC, le régulateur américain, ou Warren Buffet, l'icône des investisseurs.

Pour rendre plus facilement lisibles et compréhensibles toutes sortes de textes, sans en compromettre la précision ni le contenu, le « langage clair » repose sur des critères bien définis, par exemple la longueur des phrases, la traque des adverbes ou le choix des mots.

La culture littéraire à la française est une richesse, mais elle n'est certes pas la mieux adaptée à la communication des entreprises. Pour celle-ci, une phrase bien comprise vaut mieux qu'une phrase bien tournée. Mais qu'on ne s'y trompe pas, efficacité ne veut pas dire simplisme. Le langage clair ne nuit pas à la transmission du message, au contraire. Un sondage de l'institut BVA a notamment montré que le langage clair diminue de 25 % le temps de lecture, augmente de 35 % le taux de compréhension, de 85 % l'identification du message principal et de 60 % la mémorisation.

De nombreuses études ont prouvé qu'une information bien comprise génère davantage de confiance. Celle du Mendoza College of Business (Indiana) a ainsi montré qu'*« il existe une relation positive évidente entre l'amélioration de la mesure de lisibilité des informations et l'augmentation des investissements dans l'entreprise »*. Mieux accueilli, générateur de confiance, favorable à la démocratie actionnariale, le langage clair permet aussi de réaliser des économies massives en temps de lecture et en énergie si l'on sait qu'un groupe publie environ un million de mots chaque année, sans compter l'immense flux d'échanges internes. Combien une compagnie d'assurances pourrait-elle s'éviter d'appels entrants de clients ayant mal compris un contrat si elle optait pour le langage clair ? Combien de fake news seraient désamorcées si elles ne pouvaient proliférer sur les zones grises d'informations manquant de clarté ?

Tout va donc dans le même sens : les entreprises doivent faire leur révolution du langage clair. Parce que les autorités régulatrices le demandent. Parce que les bienfaits en sont évidents. Parce que, de toute façon, elles n'ont pas d'autre choix pour répondre à deux défis majeurs. Le défi de l'intelligence artificielle (IA), d'abord, qui va révolutionner le travail en général et la communication des entreprises en particulier. On sait que la pertinence et la fiabilité de l'IA dépendent de la qualité des informations dont elle se nourrit. Or, plus on lui permettra d'acquérir des données rédigées en langage clair, plus on sécurisera le résultat, évitera les équivoques, les erreurs de hiérarchie, les confusions sur le message essentiel. Le défi des générations montantes, ensuite. Les jeunes ne sont pas moins informés ni même cultivés que les plus anciens. Mais ils n'ont pas la même perception du temps et de l'effort nécessaires à l'acquisition d'une connaissance ou d'un savoir. Pour retenir leur attention, il faut aller vite, très vite, et le langage clair est donc la meilleure garantie de les toucher.

> La culture littéraire à la française n'est certes pas la mieux adaptée à la communication des entreprises.

Des obstacles demeurent certes à la généralisation de cette manière de dire et d'écrire. L'investissement initial pour former les gens et passer au tamis l'ensemble des documents n'est pas négligeable. Les pesanteurs culturelles sont réelles, avec une propension bien française à privilégier le « style » hérité des lettres classiques. C'est pourquoi l'impulsion doit faire l'objet d'une politique générale venant du sommet de l'organisation. Dirigeants d'entreprise, il est grand temps que vous vous lanciez dans la révolution culturelle du langage clair. Osez faire simple !

Laurent Rouyrès est président fondateur de Labrador Transparency.

LE POINT DE VUE

de **Christian Saint-Etienne**

UE : de la bureaucratie à la puissance

L'Europe se marginalise. Depuis un quart de siècle, les Etats-Unis croissent annuellement moitié plus vite que la zone euro, censée être le noyau dur de la construction européenne, et investissent deux fois plus dans le numérique, trois fois plus dans les biotechs et sept fois plus dans la conquête spatiale. La Chine, sur la même période, a crû cinq fois plus vite que la zone euro. De plus, l'Europe est désarmée.

Il est nécessaire de renforcer l'UE. Mais faut-il le faire en passant par le système institutionnel Commission, Parlement et Cour de justice ? Ce système est authentiquement bureaucratique au triple sens de Max Weber, Ludwig von Mises et William Niskanen. Selon Max Weber, la bureaucratie est un système institutionnel qui fonctionne dans un cadre légal et selon des règles et des procédures d'une organisation soumise au contrôle d'une autorité hiérarchique : la bureaucratie publique est donc l'expression d'une rationalité légale. Pour Ludwig von Mises, la bureaucratie repose sur une codification des tâches qui transcrivent et appliquent la règle qui est la raison d'être de la bureaucratie. Le bureaucrate applique la règle totalement indépendamment du contexte politique et stratégique. Selon Mises, *« l'organisation bureaucratique est la conduite des affaires qui échappent au contrôle du calcul économique »*. Pour William Niskanen, dans son modèle théorique de la bureaucratie, le bureaucrate recherche le maintien de ses prérogatives plutôt que l'intérêt général qu'il instrumentalise. Selon les enseignements de Weber, Mises et Niskanen, l'organisation Commission-Cour de justice de l'Union européenne est authentiquement une bureaucratie. La Cour de justice a transformé les traités européens en un système de règles définies et appliquées par elle. Le Parlement européen donne l'illusion d'une dimension démocratique du système.

L'Union européenne, sur la base du traité de Lisbonne, est surtout une *« économie de marché où la concurrence est libre »*. Si un Etat non européen fausse la concurrence en subventionnant ses entreprises, les entreprises européennes n'obtiendront qu'une correction partielle de cet inconvénient, car la concurrence, même faussée, est supposée bonne. La bureaucratie obéit à la règle et n'utilise le calcul que pour conforter la règle.

> Il faut créer un noyau dur de pays prêts à mener ensemble une politique ambitieuse.

Si l'on veut refaire de l'Europe une puissance stratégique devant prendre des décisions fortes et rapides dans un contexte dur et changeant, renforcer le système bureaucratique européen est-il la bonne approche ? Face à la stagnation européenne, un projet intergouvernemental volontariste peut créer un noyau dur de pays partageant les mêmes objectifs stratégiques au service d'une politique de puissance protégeant les peuples européens. Il faut donc distinguer les concepts de concurrence et de puissance qui ne sont pas substituables.

L'Union européenne, fondée sur la concurrence, doit se concentrer sur trois dimensions de son action. D'abord, construire un marché intégré avec réciprocité d'ouverture avec nos partenaires commerciaux, et de ce fait de fermeture s'ils se ferment ou sont fermés. Ensuite, faire respecter les trois fondements de la démocratie libérale que sont l'élection libre des parlements et des dirigeants, la séparation des pouvoirs et l'application de la loi à tous. Enfin, favoriser une croissance durable au service d'une prospérité partagée dans un environnement préservé en pratiquant une politique d'incitations de l'offre plutôt que de réglementation et d'interdiction. Le budget de l'Union doit être maintenu strictement en dessous de 1 % du PIB de l'Union.

Parallèlement, il faut créer un instrument de puissance industrielle et militaire qui ne peut être qu'un noyau dur d'une dizaine de pays prêts à mener ensemble une politique ambitieuse de recherche et d'innovation, de développement de technologies militaires de pointe, d'émergence de grandes universités européennes compétitives et de construction d'infrastructures physiques et numériques ultrapuissantes. A terme, tous les pays de la zone euro pourraient accéder à ce noyau, la zone euro étant ouverte à tous les pays de l'Union. Ce noyau dur serait juridiquement une coopérative de nations prenant ensemble leurs décisions à la majorité qualifiée. On passerait d'une Europe bureaucratique stagnante à une Europe puissance offensive. C'est possible, à condition de le vouloir.

Christian Saint-Etienne est économiste.

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

art&culture

Le théâtre des illusions aux Nuits de Fourvière

Philippe Noisette

THÉÂTRE
On m'a trouvée grandie
De Valentine Losseau.
A Lyon, Théâtre des Célestins, dans le cadre des Nuits de Fourvière.
theatredescelestins.com
Jusqu'au 14 juin, puis en tournée 2024-2025.

« Pourquoi ne voulez-vous pas remettre les pieds sur terre ? » lance Pierre, un médecin (Yvain Juillard), à sa patiente Madeleine (la danseuse remarquée Leïla Ka). On verra ainsi cette dernière marcher sur les pointes, puis s'élever dans l'espace du théâtre le temps de cette création de Valentine Losseau, « On m'a trouvée grandie », présentée au Théâtre des Célestins dans le cadre des Nuits de Fourvière. S'inspirant d'un vrai récit, le spectacle dépeint un monde, celui de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, à la fin du XIXe siècle, avec ces patients enfermés entre les murs – et souvent en eux-mêmes.

Utilisant les procédés de la Magie nouvelle dont elle est une pionnière avec son complice Raphaël Navarro, la metteuse en scène livre avec sa compagnie 14:20 une série de portraits diffractés. On suit Madeleine en pleine extase, légère comme une plume, plus gracieuse encore qu'une ballerine de l'opéra. L'apport de Leïla Ka est indéniable, qui imagine une chorégraphie toute en tremblements, les bras tendus vers l'autre, presque un appel au secours. On en voudrait plus, quitte à la faire revenir sur le plancher !

Valentine Losseau brode dès lors une histoire faite de disparitions, un effet magique stupéfiant de plus. Son théâtre des illusions laisse sans voix. *« Je me sens transparaître »*, dit un protagoniste volubile, David Murgia. « On m'a trouvée grandie » fait la lumière sur ces invisibles d'une autre époque, qualifiés d'hystériques à tort. Les corps, ici, se plient sans rompre, se répandent en fumée par la grâce de fumigènes ou se dédoublent. On regrettera seulement que l'échange entre Pierre et Madeleine tourne court, donnant un faux rythme à l'ensemble. La pièce va à l'évidence gagner en force avec de nombreuses représentations au compteur.

Belle apparition

La Magie nouvelle s'est donné de nouveaux moyens pour séduire le public avec des procédés techniques sophistiqués. En intégrant la danse et le théâtre, elle gagne encore en intensité. « On m'a trouvée grandie » en apporte la preuve, déployant une palette d'ambiances sans jamais privilégier le seul spectaculaire. Voir Leïla Ka danser en lévitation sur les mains de son partenaire, défiant enfin la gravité, procure une émotion durable.

La plus belle apparition est sans doute, au moment des saluts, celle de nombreux « techniciens » de l'ombre nécessaires au fonctionnement de cette machine à rêves. De fait, tout effet spécial repose au final sur l'humain. « On m'a trouvée grandie » nous le rappelle à sa façon, merveilleuse. ■

Fait d'illusion et de disparitions, le théâtre de Valentine Losseau laisse sans voix. *Photo Anka Zhuravleva*

Les ombres de « La Chauve-Souris » à l'Opéra de Lille

Philippe Venturini

OPÉRETTE
La Chauve-Souris
De Johann Strauss. Direction : Johanna Malangré. Mise en scène : Laurent Pelly. Opéra de Lille, opera-lille.fr jusqu'au 17 juin, 2 h 45.

De la chauve-souris que Johann Strauss a choisie pour titre, on ne verra pas le bout d'une aile. Elle est simplement évoquée par une mauvaise blague et un déguisement. Elle n'apparaît pas davantage dans la nouvelle production que présente l'Opéra de Lille mais elle se fait entendre en version française. Agathe Mélinand s'est en effet référée au « Réveillon », pièce de Meilhac et Halévy qui fut traduite en allemand pour devenir le livret de l'opérette de Strauss.

Retour à la version originale, en quelque sorte, pour une compréhension immédiate des dialogues parlés et des airs chantés.

Perte de repères

Si les personnages ont changé d'identité, de nationalité, de statut social (on quitte l'aristocratie pour la bourgeoisie) et si l'action préfère Pincornet-les-Bœufs à une ville d'eau, les enjeux restent les mêmes. *« Léger, brillant, moussu mais avec un fond plutôt grave, plutôt noir parce que ça raconte l'histoire d'une vengeance et d'une tromperie »*, explique Laurent Pelly. Derrière cette histoire de Monsieur (Gaillardin) et de Madame (Caroline) qui rêvent, l'un d'aller à un bal où l'attendent d'accortes jeunes femmes, l'autre de retrouver Alfred son ancien amant, se cache une farce cruelle sur l'hypocrisie des apparences et les masques de la comédie humaine. Sur ces flots de champagne qui baignent le récit, tout un « joli » monde navigue sans boussole. C'est assurément cette perte de repères qu'a voulu signifier le metteur en scène dans un spectacle où rien n'est droit et où abondent les références au cinéma burlesque, au dessin animé, au théâtre de boulevard : chacun joue à jouer. Le trait est parfois un peu appuyé mais il n'amidonne pas les effets d'ensemble, toujours réussis par Laurent Pelly, et ne ralentit pas la descente aux enfers de Gaillardin.

Il trouve en Guillaume Andrieux en chanteur et acteur qui en accepte toutes les humiliations et le ridicule. Camille Schnoor prend un malin plaisir à composer une épouse impatiente et voluptueuse. Marie-Eve Munger prête à Adèle, leur femme de chambre, un tempérament de feu et des aigus solaires. Franck Leguérinel se montre une fois encore irrésistible d'aplomb et de drôlerie en directeur de prison, dépassé par les événements et Christophe Gay (Duparquet) rayonne de santé. En revanche, la direction orchestrale de Johanna Malangré manque un peu de nuances (l'orchestre sonne souvent trop fort), d'élasticité et de souplesse pour donner à cette « Chauve-Souris » tout l'élan qu'elle mérite. ■

sciences

Je pense donc je suis… solidaire !

LA **CHRONIQUE**
de **Pierre-Marie Ledo**

La solidarité intergénérationnelle fait référence à l'engagement et l'interaction mutuels entre les différentes générations d'une même société. Elle implique une coopération et un respect réciproque entre les individus de différentes tranches d'âge. In fine, cette solidarité vise à promouvoir le bien-être et la cohésion sociale en encourageant des relations harmonieuses et équilibrées entre jeunes, adultes et seniors. Ce concept fondamental se fonde sur l'a priori qu'une génération donnée se sente responsable d'une autre à venir, pour paraphraser Hans Jonas. Si l'on ne retrouve pas toujours cette solidarité sociale chez tous les animaux, elle est cruciale pour la survie et le bien-être des mammifères et de certains oiseaux. Il n'est pas étonnant de constater qu'elle est plus courante chez les espèces aux structures sociales complexes et aux soins parentaux prolongés, comme l'humain. Comme chacun l'aura constaté, il existe de grandes différences, d'un individu à l'autre dans l'expression des comportements solidaires. Les raisons de cette variabilité étaient jusqu'à peu inconnues. Dans une étude récente, le neuropsychologue Thomas Baumgartner et son équipe ont eu recours à l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) pour identifier les substrats mentaux des comportements sociaux. Pour cela, les chercheurs ont étudié le cerveau de 72 personnes mises en situation de prendre une décision solidaire pour d'autres générations.

Trois territoires cérébraux activés

Les chercheurs constatent alors que l'expression de cette solidarité nécessite l'activation d'une mosaïque de trois territoires cérébraux comprenant le cortex préfrontal, le cortex cingulaire antérieur et l'insula. Rappelons que le cortex préfrontal joue un rôle crucial dans les comportements sociaux complexes, y compris la prise de décisions éthiques, l'empathie et la planification à long terme de nos comportements sociaux. Le cortex cingulaire antérieur est impliqué dans la détection des conflits et la régulation des émotions. Enfin, l'insula est essentielle pour l'empathie et la conscience des émotions d'autrui. Ces chercheurs montrent donc que les soins entre générations dépendent d'un réseau cérébral particulier qui déclenche des comportements altruistes et des liens sociaux plus ou moins forts. Fait notable, les différences interpersonnelles des comportements sociaux sont prédites par le degré d'activité de ce même réseau. Autrement dit, plus l'activité du réseau est forte durant la prise d'une décision, et plus le sujet se montrera solidaire vis-à-vis d'autres générations. En recourant aux neurosciences pour appréhender les bases des comportements solidaires, cette étude révèle une partie de l'origine de nos comportements sociaux. Il ne reste plus maintenant qu'à découvrir comment nous pourrions apprendre à renforcer l'activité de ce réseau cérébral pour éviter l'archipélisation de nos sociétés et l'excès de jeunisme !

Pierre-Marie Ledo est chercheur en neurosciences à l'Institut Pasteur et au CNRS.

Dessin Maïlys Glaize pour « Les Echos »

NEUROSCIENCES // Une expérience scientifique a mis en évidence que ces millions de microbes qui peuplent notamment notre intestin ont une incidence sur nos considérations sociales.

Comment notre microbiote intestinal influence nos prises de décision

Yann Verdo

Spécialiste du cerveau, le directeur de recherche au CNRS et chef du département de neurosciences à l'Institut Pasteur Pierre-Marie Ledo a coutume de nous qualifier d'« hommes microbiens ». Une façon pour lui de souligner l'importance de ces dizaines de milliers de milliards de bactéries qui colonisent nos différents microbiotes – de la peau, de la bouche, de l'œsophage, des poumons, etc.

Parmi eux, l'un des plus importants, ne serait-ce que quantitativement parlant, est le fameux microbiote intestinal, qui s'étend en réalité à la totalité du tractus digestif, depuis l'estomac jusqu'au côlon et aux fèces (et dont la concentration en bactéries va croissant à mesure que l'on descend) : l'intestin d'un humain adulte abrite a minima plusieurs centaines de grammes de ces microbes auxquels nous unit un véritable pacte symbiotique.

Des informations du « bas » vers « le haut »

Le temps est loin où les neuroscientifiques considéraient le cerveau comme un organe à part, bien isolé dans sa boîte crânienne du reste du corps, dont le sépare il est vrai la barrière hémato-encéphalique. C'est désormais à l'extérieur de la boîte crânienne, dans les replis de nos entrailles notamment, que s'effectuent quelques-unes des plus belles découvertes concernant notre fonctionnement cérébral. L'axe ventre-cerveau est devenu un sujet central des recherches en neurosciences. Certaines courroies de transmission entre « haut » et « bas » sont connues et étudiées depuis longtemps. Par exemple le nerf vague, qui relie précisément cerveau et intestin : on sait désormais qu'il fonctionne dans les deux sens, et il a même été établi que beaucoup plus d'informations circulent du bas vers le haut que l'inverse.

Le jeu de l'ultimatum

Idem s'agissant du système hormonal, qui lui aussi fonctionne dans les deux sens : si le cortisol, qui vient du cerveau, a un effet sur l'intestin, à l'inverse, l'essentiel de la sérotonine, de la noradrénaline et de la dopamine, ces neurotransmetteurs permettant aux neurones de communiquer entre eux, trouve son origine dans l'intestin et dans les bactéries qu'il héberge. Ainsi, 80 % du tryptophane, cette matière première de la sérotonine, sont produits par le microbiote ; et les 20 % restants viennent… des aliments que nous mangeons. Avis aux dépressifs pour lesquels le Prozac n'a guère d'effets…

Mais d'autres courroies de transmission se font plus discrètes et n'ont été découvertes que tout récemment. En 2022 dans « Science », l'équipe de Pierre-Marie Ledo a ainsi montré sur des souris que de petits morceaux de paroi des bactéries intestinales (appelés des muropeptides) se détachent de celles-ci et, après avoir successivement traversé la muqueuse intestinale pour se retrouver dans le sang, puis la barrière hémato-encéphalique, finissent leur course dans le cerveau ; là, ils se lient à des récepteurs spécifiques des neurones de l'hypothalamus, qu'ils éteignent : l'hypothalamus étant la tour de contrôle de nombre de nos fonctions vitales et automatiques (température corporelle, sommeil, faim…), ce mécanisme explique, pour la première fois, comment se crée le sentiment de satiété. Les bactéries intestinales, qui prolifèrent à chaque ingestion d'aliments, envoient des messages à l'hypothalamus pour que celui-ci coupe la faim. Autrement dit, ces bactéries autorégulent leur concentration dans l'intestin, en prévenant toute surpopulation.

Mais cet incessant dialogue ventre-cerveau ne se limite pas à des sensations grossières telles que la faim et la satiété, ni même à notre santé mentale générale (l'anxiété et la dépression sont contagieuses par le microbiote, comme cela a aussi été montré sur des souris). Même des actes aussi purement cognitifs que nos prises de décision les plus réfléchies dépendent pour partie des microbes grouillant à l'intérieur de notre ventre. C'est ce que vient de montrer une nouvelle étude parue dans « PNAS Nexus » sous la plume de Hilke Plassmann.

Professeure à l'Insead, où elle occupe la chaire Octapharma des neurosciences de la décision, Hilke Plassmann a fait équipe avec des neurobiologistes de l'Institut du cerveau et de l'Université de Bonn pour publier cette étude, dont l'originalité est d'introduire dans les recherches autour de l'axe ventre-cerveau les méthodes et les outils de la psychologie et de l'économie comportementale, à l'instar du jeu de l'ultimatum. L'idée de ce jeu consiste à attribuer une somme d'argent à un joueur, qui doit ensuite la partager – équitablement ou non – avec un autre. Si ce second joueur juge la part qui lui revient notoirement insuffisante, il est libre de la refuser, auquel cas ni lui ni l'autre ne perçoivent un centime.

> **Désormais, c'est dans les replis de nos entrailles que s'effectuent quelques-unes des plus belles découvertes concernant notre fonctionnement cérébral.**

En économie comportementale, ce jeu est utilisé pour mesurer expérimentalement notre sensibilité à l'injustice : une sensibilité variable d'un individu à l'autre mais qui, en l'espèce, va à l'encontre de la rationalité pure (après tout, le second joueur aurait toujours intérêt à accepter l'offre du premier, si dérisoire soit-elle, mais ce n'est pas ce qui se passe dans les faits car nous sommes loin d'être des êtres 100 % rationnels). Cette subtile balance entre rationalité et sensibilité à l'injustice, entre rationalité et humanité, dépend-elle de la composition de notre microbiote ?

On peut sommairement caractériser celui-ci par le ratio F/B, donnant les proportions respectives de deux grandes familles (en termes techniques, des *phyla*, pluriel de *phylum*) de bactéries, les *Firmicutes* et les *Bacteroidetes*. Sept semaines durant, la centaine de patients sujets de l'expérience a reçu pour moitié un placebo, pour moitié une supplémentation (sous forme de probiotiques et de prébiotiques) destinée à rétablir un bon équilibre entre les deux familles bactériennes. Et les deux groupes de patients se sont prêtés au jeu de l'ultimatum avant et après la période de supplémentation.

Les résultats sont nets. *« Le groupe supplémenté s'est vu beaucoup plus enclin à rejeter les offres inégalitaires après qu'avant, tandis que le groupe placebo ne montrait pas d'évolution*, explique la chercheuse. *En d'autres termes, le rétablissement de l'équilibre de la flore intestinale a rendu ces gens plus sensibles à l'injustice, plus réceptifs aux considérations sociales, en bref "plus humains". »* Fait notable, c'est chez les patients qui présentaient au départ le plus grand déséquilibre (les obèses, par exemple, ont un mauvais ratio F/B), que cet effet a été le plus marqué. Songez-y la prochaine fois que vous serez victime, témoin ou auteur d'une injustice flagrante : ce sont pour beaucoup vos tripes et, plus encore, les microbes qu'elles contiennent qui, alors, s'exprimeront à travers vous. ■

En chiffres

- Le microbiote intestinal serait composé de **plusieurs dizaines de milliers de milliards (10^{13}) de micro-organismes**. Un chiffre comparable au nombre de cellules dans tout notre corps.
- Ces bactéries sont réparties en **4 phyla** : Firmicutes, Bacteroidetes, Actinobacteria et Proteobacteria. Les Firmicutes (aussi appelés Bacillota) et les Bacteroidetes (aussi appelés Bacteroidota) constituent les deux phyla dominants.
- A l'instar de l'empreinte digitale, le microbiote intestinal est propre à chaque individu. Parmi les **160 espèces de bactéries** que comporte en moyenne le microbiote d'un individu sain, seule la moitié est retrouvée d'un individu à l'autre.

La tyrosine, cet acide aminé clé

La tyrosine est à la dopamine ce que le tryptophane est à la sérotonine : son précurseur. Pour que ces deux neurotransmetteurs circulent dans notre cerveau, il faut d'abord que notre microbiote intestinal, notre nourriture – notre ventre en un mot – aient produit ces deux acides aminés (les briques des protéines). Les auteurs de l'étude de « PNAS Nexus » ont constaté chez les patients supplémentés une diminution des niveaux de tyrosine dans le sang, entraînant vraisemblablement (de l'autre côté de la barrière hémato-encéphalique) une même diminution de la dopamine dans le cerveau. Quand on sait que cette hormone est précisément celle qui active notre « système de la récompense », on entrevoit le lien qui se dessine avec l'augmentation de la sensibilité à l'injustice. Pour punir une injustice, quitte à se punir soi-même, peut-être est-il nécessaire que notre système de la récompense soit mis en sommeil ?

iStock

Le ventre communique avec le cerveau, notamment sur les informations concernant la sensation de faim.

enquête

De gauche à droite : Vincent Bolloré, Jacques Riou, Clarisse Gobin-Swiecznik, Gilles Gobin et Patrick Mollis. *Photos AFP - Philippe Turpin / Photononstop - DR - Gilles Dacquin. Photomontage Marion Moulin*

Sharon Wajsbrot

Rubis, la nouvelle marotte de Bolloré à la Bourse de Paris

GOUVERNANCE // Alors que le changement de génération se concrétise à la tête de ce fleuron français de la logistique des produits pétroliers, les prédateurs passent à l'offensive. Rubis fait partie des dernières sociétés du SBF120 constituées en commandite, l'équivalent d'un totem d'immunité pour les fondateurs.

Certaines personnes qui viennent d'arriver il y a un mois ou deux nous disent : "Oh, votre gouvernance, c'est horrible." Mais notre commandite, ce n'est pas un scoop, cela fait trente-cinq ans qu'elle est en place. Si on n'aime pas la commandite, il faut aller voir les législateurs pour leur dire que ce n'est pas un statut adéquat. » Cet après-midi de mai où Paris se désespère d'une météo digne du mois de novembre, Gilles Gobin, le fondateur de Rubis, s'agace mais tente de se montrer serein. A ses côtés, dans l'hôtel particulier qui abrite le siège de la société dans le 16e arrondissement, son associé de toujours, Jacques Riou, et sa fille, Clarisse Gobin-Swiecznik, qui a commencé à prendre la relève. Le changement de génération qu'ils ont lancé à la tête de cette pépite française de la logistique du pétrole et du gaz, l'œuvre de leur vie, est attaqué de toutes parts.

Avec Hermès et Michelin, Rubis, fondée dans les années 1990 à partir de poussières d'empires pétroliers, est l'une des dernières sociétés du SBF120 constituée en commandite par actions. Ce statut permet aux commandités de garder le pouvoir même s'ils ne sont pas majoritaires au capital. En contrepartie, ils sont responsables de manière illimitée, y compris sur leur patrimoine personnel. La formule a permis aux fondateurs de Rubis – détenteurs de seulement 2,28 % du capital – de financer leur croissance, menée à coups d'acquisitions dans les géographies les plus exotiques, tout en gardant le contrôle de leur destin.

Passage de relais

Mais, comme chez Lagardère, alors que le passage de relais entre les générations se concrétise, ce mode d'exercice du pouvoir, plus tout à fait dans l'air du temps, concentre les attaques de très sérieux prédateurs. Pour le moment, certains avancent tapis dans l'ombre, mais ce mardi, les votes attendus lors de l'assemblée générale du groupe devraient les forcer à se dévoiler.

Ces « *personnes qui viennent d'arriver* », tel que le formule pudiquement Gilles Gobin, qui évite soigneusement de prononcer leurs noms, ne sont pas des investisseurs lambda. Le 20 mars dernier, un certain Vincent Bolloré, avec sa société Plantations des terres rouges, a franchi le seuil de 5 % des droits de vote et du capital. Dans la foulée, le 21 mars, un entrepreneur, bien moins connu du Paris des affaires, Patrick Molis et sa société la Compagnie nationale de navigation (CNN), a également passé ce seuil au capital du spécialiste du stockage et de la distribution de produits pétroliers. Ex-directeur financier du holding Worms & Cie, Patrick Molis connaît bien Rubis. Sa société a opéré dans le stockage de pétrole, avec le terminal du Havre, comme Rubis, qui a investi, avec Rubis Terminal, dans celui de Rouen ou encore à Dunkerque.

Visiblement, Vincent Bolloré et Patrick Molis partagent la même analyse : Rubis est une très belle société à fort potentiel et… très décotée. Cet ancien joyau de la cote parisienne, plébiscité par les petits porteurs pour ses rendements, a atteint son plus bas niveau en onze ans, en octobre dernier, à 19,86 euros. Certes, ses résultats sont au beau fixe. Rubis récoltait jusqu'ici les fruits de ses investissements réalisés dans des zones structurellement importatrices de produits énergétiques, dans les Caraïbes, en Afrique ou même en Corse, là où les goulets d'étranglement logistiques lui offrent un avantage imparable sur la concurrence. Mais, la société veut désormais se diversifier dans la production d'électricité solaire.

Désarçonnés par ce virage coûteux, qui s'est déjà matérialisé avec le rachat du français Photosol, les investisseurs questionnent aussi la succession familiale en cours. Gilles Gobin a fait entrer au sein de la gérance sa fille Clarisse l'an dernier, sans demander l'aval de ses actionnaires. Grâce au statut de commandite par actions, il n'en avait pas besoin.

Officiellement, Vincent Bolloré et Patrick Molis ne se sont pas concertés pour amasser leurs titres. Mais en coulisses, nombreux sont ceux qui suspectent le second de jouer le poisson pilote pour le premier. Habitués aux prises de contrôles rocambolesques et aux plus-values invraisemblables de l'homme d'affaires breton, les investisseurs, en tout cas, y croient.

Depuis leurs prises de participations, le titre s'est envolé de 20 % et un autre investisseur, présent au capital depuis 2006, très critique à l'égard de la stratégie comme de la gouvernance de Rubis, en a profité pour se renforcer. Il s'agit de l'homme d'affaires canadien Ronald Sämann, héritier de l'inventeur de l'Arbre magique, les désodorisants pour voitures en forme de sapin à accrocher à son rétroviseur. « *La montée au capital de Bolloré et de Molis lui offre la possibilité de se faire entendre* », résume un proche.

> « Aucune perspective sérieuse pour inverser cette tendance négative n'est possible sans refonte du mode de gouvernance actuel. »
> **RONALD SÄMANN**
> Investisseur canadien

Au sein du clan Bolloré, la discrétion est de mise. Devant les actionnaires de Vivendi, Cyrille Bolloré a assuré que ce placement est « *purement financier* » et qu'il commence d'ailleurs déjà à porter ses fruits… avec la remontée du cours. Point barre.

Patrick Molis, en revanche, mène une offensive très visible contre la gouvernance de Rubis. Ses résolutions proposées à l'assemblée générale des actionnaires de ce mardi prévoient d'évincer quatre administrateurs sur dix et de nommer quatre nouveaux membres, dont lui-même. Pas assez professionnel, constitué de membres présents, pour certains, depuis près de trente ans, ce conseil de surveillance ne jouerait pas, selon lui, sérieusement son rôle de vigie.

Une déclaration de guerre

Une déclaration de guerre pour Clarisse Gobin-Swiecznik, qui garde un souvenir pénible de sa rencontre avec l'homme d'affaires à la mi-mai. « *Sa démarche est tout à fait hostile. Quand on prend 5 % d'une entreprise, on ne demande pas à prendre 50 % du conseil de surveillance* », assène-t-elle. Piqué au vif, le conseil de Rubis a recommandé aux actionnaires de la société de voter contre ces demandes. Même son de cloche du côté de l'agence de conseil en vote ISS, dont les recommandations guident les votes de nombreux fonds et investisseurs internationaux. « *Il s'attaque au conseil avec des faux arguments car, dans une société en commandite par actions, la responsabilité du conseil de surveillance est bien moindre que celle d'un conseil d'administration. En réalité, il en veut surtout au statut de commandite* », estime un proche de Rubis.

Pour obtenir gain de cause, Patrick Molis et la CNN travaillent donc à fédérer d'autres alliés. Or, au capital de Rubis, où se croise décidément tout le gotha du capitalisme français, il y a un autre groupe familial qui a fait connaître son mécontentement. Il s'agit de la famille Dassault. Investisseur dans Rubis depuis de nombreuses années, elle en reste, en dépit des « nouveaux arrivés », le deuxième actionnaire, avec 5,7 % du capital, derrière le gérant d'actifs BlackRock, dont la participation atteint 5,85 %. Sa représentante au conseil de surveillance, Carole Fiquemont, a toutefois claqué la porte à l'été dernier.

Les Dassault, premier actionnaire

Dans une lettre adressée au conseil il y a près d'un an, Charles Edelstenne, le président du conseil d'administration du Groupe industriel Marcel Dassault, a exposé ses griefs. On y retrouve, selon nos informations, les critiques formulées par d'autres actionnaires sur la stratégie de diversification de Rubis dans les énergies vertes et les alertes sur sa gouvernance. « *On lui a répondu comme si c'était un actionnaire du coin de la rue, alors que c'était un signal d'alarme à prendre très au sérieux* », estime une autre source.

Les Dassault, les Bolloré et Ronald Sämann vont-ils soutenir Patrick Molis ? Pour tenter de casser la ligne des frondeurs, Rubis regarde avec bienveillance les demandes de Ronald Sämann, qui, lui aussi, veut entrer au conseil de surveillance. Mais malgré ce bon accueil, l'investisseur canadien garde son esprit critique très à vif : « *Aucune perspective sérieuse pour inverser cette tendance négative n'est possible sans refonte du mode de gouvernance actuel. Je pense que d'autres actionnaires font le même constat* », indique-t-il aux « Echos ». Ensemble, ces quatre actionnaires ne pèsent que 20 % des droits de vote, mais si, comme l'an passé, seuls la moitié des actionnaires donnent leur avis en AG, en s'alliant ces quatre actionnaires pourraient peser 40 % des voix. De quoi potentiellement faire basculer le vote. Mais quoi qu'il arrive, cela ne changera pas les règles du jeu dans une société en commandite par actions où les commandités possèdent le pouvoir.

La société en commandite ne peut changer de statut qu'en cas… d'accord des commandités. La citadelle est donc, en théorie, imprenable. Gilles Gobin, Clarisse Gobin-Swiecznik et Jacques Rioux gardent le sourire, d'autant plus que, contrairement à l'empire Lagardère, mis à genoux par ses difficultés financières, les comptes de Rubis sont au beau fixe. « *Le groupe marche extrêmement bien. Les résultats ont atteint un record absolu en 2023, le précédent record datait de 2022 et celui d'avant, de 2019. Entre les deux, le Covid-19 nous a fait reculer de 5 % seulement* », rappelle Jacques Riou. En 2023, le chiffre d'affaires de Rubis a atteint 6,6 milliards d'euros pour un résultat brut d'exploitation record de 789 millions.

S'ils le concèdent à demi-mot, tous les protagonistes de ce dossier – ou presque – se sont croisés au cours de leurs affaires. Gilles Gobin a rencontré Vincent Bolloré dans les années 1980, lorsque le futur fondateur de Rubis était banquier d'affaire au CCF et qu'il se frottait au secteur pétrolier. Un peu plus tard, le milliardaire breton s'est aussi penché sur le berceau de Rubis, puisqu'il a siégé à son conseil de surveillance pendant quelques années.

Au CCF, Gilles Gobin a par ailleurs travaillé pour le groupe Elf et son directeur financier Philippe Hustache, qui rejoindra plus tard le groupe Dassault. Patrick Molis, connaît personnellement Charles Edelstenne et il a aussi officié comme banquier d'affaires pour Vincent Bolloré à la fin des années 1990, lors de la prise de contrôle du groupe de manutention Saga.

Vers une gérance élargie ?

S'ils ne s'en vantent guère, Gilles Gobin comme Jacques Riou sont, eux aussi, rompus aux coups boursiers. Au début des années 1990, avant de racheter la Havraise des Pétroles-Vitogaz, le dernier distributeur indépendant de gaz et de pétrole liquéfiés en France, ils se sont fait les dents en misant sur le fabricant de chauffe-eau ELM Leblanc, une entreprise familiale dans laquelle Rubis devient rapidement le plus gros actionnaire extérieur à la famille. Ils en sortent avec une belle plus-value réinvestie avec l'acquisition de la Compagnie de Penhoët, une holding de la galaxie Suez revendue par appartements dans la foulée. Là encore, avec une plus-value conséquente.

Mais s'ils connaissent la musique, ils se préparent néanmoins à lâcher du lest. Elargir la gérance à un manager qui ne serait pas de la famille fait désormais partie des options sur la table. « *C'est un processus évolutif mais on y réfléchit. C'est une option hautement probable* », concède Gilles Gobin. Reste à savoir si cela sera suffisant pour éteindre l'incendie. ■

« L'hippodrome de Chantilly » par Nicolas Galkowski pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Trois ans d'immobilisme ?

Un président défait à plate couture, malgré son implication dans la campagne, notamment avec une mise en scène – légitime – de la commémoration du débarquement et un rappel – salutaire – du face-à-face entre les démocraties et les régimes totalitaires. Un Premier ministre envoyé dans l'arène à son corps défendant – dans un débat face à Jordan Bardella et dans un rôle de guest-star inopportun à la radio – au secours de la candidate de son camp. Une candidate justement, Valérie Hayer, choisie par défaut après la procrastination chronique d'Emmanuel Macron, bien en peine de se faire un nom et une identité en quelques semaines.

Des Insoumis courant après les communautés les unes après les autres, et un Jean-Luc Mélenchon enfilant chaque jour un peu plus les habits de Donald Trump, en mettant en doute la sincérité du scrutin et en dénonçant des radiations dans les quartiers populaires. Des socialistes revigorés, ressuscités même, par le positionnement républicain et courageux de Raphaël Glucksmann mais déjà menacés par le retour de François Hollande.

Par **Christophe Jakubyszyn**

Nous sommes face au risque d'une double paralysie, française et européenne.

Et enfin le camp nationaliste et populiste propulsé vers des niveaux historiques, grâce à l'habile campagne de communication de Bardella, et à l'OPA de Marion Maréchal sur le parti d'Eric Zemmour.

Au total, le risque d'une double paralysie, française et européenne. Inaction française parce que le parti du Président affaibli est l'unique soutien d'un gouvernement minoritaire. Division européenne parce que la fragmentation de l'électorat et l'incompréhensible veto des Républicains à la candidate de leur propre camp, Ursula von der Leyen soutenue par le PPE, risquent de rendre encore plus compliqué la constitution d'une coalition pour investir la prochaine Commission.

Trois ans de paralysie en France. Cinq ans d'instabilité en Europe… Ce n'est pas comme si la guerre n'était pas aux portes des Vingt-Sept. Et que la probable victoire de Donald Trump ne risquait pas de nous laisser seuls face à l'expansionnisme russe.

Malheureusement, comme François Mitterrand qui, face aux Français divisés sur l'installation de missiles américains en Allemagne, notait que « *le pacifisme est à l'ouest, et les euromissiles à l'est* », aujourd'hui la division est à l'ouest, et l'« *amitié sans limite* » est à l'est – de Moscou à Pékin. Mais le pire n'est jamais certain. On peut encore espérer que de ce chaos naîtra une initiative politique en France et un sursaut démocratique pour que les trois dernières années du mandat Macron II soient des années utiles. Pour notre économie et notre prospérité. Pour notre liberté aussi.

Lire nos informations
Pages 2 à 5

DERNIÈRE **HEURE**

Levée de camp des opposants à l'A69

MANIFESTATION – Les opposants à la construction de l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres ont quitté progressivement dimanche leur campement de base installé à Puylaurens (Tarn). Le rassemblement baptisé « Roue libre » avait débuté vendredi soir, malgré son interdiction, et a été marqué au plus fort de la mobilisation par une participation de 6.000 à 7.000 personnes samedi selon les organisateurs (1.600 selon la préfecture). Quelques échauffourées, sans gravité, avec les forces de l'ordre, ont été enregistrées pendant le week-end.

Primoz Roglic remporte le Dauphiné

CYCLISME – Le Slovène Primoz Roglic a remporté dimanche son deuxième Critérium du Dauphiné, malgré la victoire de Carlos Rodriguez lors de la huitième et dernière étape sur le plateau des Glières (Haute-Savoie). Déjà vainqueur en 2022, le coureur de l'équipe Bora-Hansgrohe a été mis en difficulté dans la dernière ascension de cette 76e édition mais a réussi à garder 8 secondes d'avance sur l'Américain Matteo Jorgenson au classement général final de cette grande répétition générale pour le Tour de France.

Ethiopie : l'aéroport d'Axoum rouvre

AFRIQUE – L'aéroport éthiopien d'Axoum a rouvert dimanche pour les vols commerciaux, plus de trois ans et demi après sa fermeture pendant la guerre qui a fait rage au Tigré, a annoncé une télévision locale, Tigré TV. Axoum est connu pour son obélisque, qui avait été dérobé par les troupes mussoliniennes en 1937 avant d'être rapatrié en Ethiopie en 2005. Cet important vestige historique témoigne de la grandeur passée de la civilisation d'Axoum qui, du IIIe siècle avant Jésus-Christ au VIIIe siècle, a rayonné dans la région.

Iran : six candidats pour la présidence

MOYEN-ORIENT – Le Conseil iranien des Gardiens de la Révolution a approuvé six candidatures pour la présidentielle anticipée prévue le 28 juin à la suite de la mort d'Ebrahim Raïssi. Parmi eux, figurent l'ultra-conservateur Mohammad Baqer Qalibaf, président du parlement iranien et ancien commandant du corps des Gardiens de la Révolution, l'ancien négociateur en chef nucléaire iranien Saïd Jalili, et le maire de Téhéran, Alireza Zakani. Masoud Pezeshkian est pour sa part le seul candidat réputé réformiste de la liste publiée dimanche.

LA PHOTO **DU JOUR**

PREMIER ROLAND-GARROS POUR CARLOS ALCARAZ Il n'est pas encore le successeur de Rafael Nadal, mais il en prend le chemin. En s'imposant face à l'Allemand Alexander Zverev en cinq sets et 4 h 19 de jeu (6-3, 2-6, 5-7, 6-1, 6-2), l'Espagnol Carlos Alcaraz remporte son premier Roland-Garros. Un an après sa demi-finale frustrante et perdue face à Novak Djokovic, le Murcien de 21 ans remporte son troisième tournoi du Grand Chelem, après l'US Open en 2022 et Wimbledon l'an passé. L'édition 2024, qui a vu les Français sombrer dès la première semaine du tournoi, a été marquée par le forfait de Novak Djokovic qui s'est retiré avant son quart de finale contre Casper Ruud en raison d'une lésion du ménisque médial du genou droit. *Photo Yves Herman/Reuters*

LA **MÉTÉO**

AILLEURS	CE JOUR	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AMSTERDAM	10/12	9/14	9/15	9/17	12/17
ATHÈNES	24/34	24/35	25/37	26/37	25/35
BERLIN	11/18	10/19	10/18	9/20	12/22
BRUXELLES	11/14	8/15	7/16	8/18	12/17
DUBAI	32/40	31/41	31/39	31/39	30/38
FRANCFORT	7/20	10/18	9/18	9/21	12/19
HONGKONG	26/30	26/30	27/30	27/30	27/29
ISTANBUL	20/29	23/33	22/33	21/29	22/26
LONDRES	11/16	8/15	8/16	8/16	12/15
MADRID	13/19	12/24	14/26	14/28	16/28
MILAN	18/27	18/25	16/19	12/22	15/24
MOSCOU	15/24	17/26	18/23	17/20	14/22
NEW YORK	17/24	15/24	17/26	18/28	21/30
RIO DE JANEIRO	17/30	16/29	15/28	14/30	17/31
SAN FRANCISCO	11/23	11/26	12/22	11/19	11/22
SHANGHAI	22/24	21/26	22/29	23/31	23/31
SINGAPOUR	26/30	26/31	26/31	25/29	25/31
SYDNEY	10/17	8/16	6/15	11/16	6/14
TOKYO	19/24	19/29	21/30	21/31	22/29
TORONTO	10/15	10/19	11/22	16/23	15/22
ZURICH	14/20	11/13	8/16	8/18	9/18

Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40
8.001,8 points
-0,4766 %

DOW JONES
38.957,64 points
0,1838 %

EURO/DOLLAR
1,0807 $
-0,7722 %

ONCE D'OR
2.310,8 $
-2,1096 %

PÉTROLE (BRENT)
79,76 $
-0,3249 %

Lundi 10 juin 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8493 | EUR/JPY 169,212 | EUR/CHF 0,9686 | GBP/USD 1,2725 | USD/JPY 156,612 | USD/CHF 0,8962 **TAUX** | €STER 3,911 | EURIBOR 3 MOIS 3,755 | OAT 10 ANS 3,0435 | T-BONDS 10 ANS 4,3048

A sa conférence annuelle, Apple veut rebondir en mettant l'accent sur l'IA

GAFA

Hortense Goulard
— Correspondante à San Francisco

Tout un symbole. Nvidia, l'entreprise qui conçoit les puces indispensables à l'IA, vient de dépasser Apple en Bourse. Mais l'inventeur de l'iPhone n'a pas dit son dernier mot. Lors d'une conférence qui a lieu ce lundi, le géant californien devrait saupoudrer ses applications d'IA, dans l'espoir de susciter un nouvel engouement.

Le groupe traverse une passe relativement difficile par rapport à sa forme éclatante de ces dernières années. Depuis un an et demi, ses ventes stagnent et son dernier produit, le casque de réalité virtuelle Vision Pro, n'a pas encore remporté le succès escompté. Pour rebondir, la marque californienne veut insister sur les nouvelles capacités qu'offre l'IA générative. Apple utilise déjà l'IA pour certaines applications. Mais contrairement à Google et Samsung, l'entreprise de Cupertino n'a jamais insisté sur cette technologie.

Présentation de nouvelles applications

Face à la pression des marchés et à l'engouement autour de l'IA générative, l'entreprise a changé de stratégie. Lors du WWDC, sa conférence annuelle, elle devrait dévoiler de nombreuses applications autour de l'IA. La plupart d'entre elles devraient fonctionner directement sur les Mac, iPad et iPhone, même si les opérations les plus gourmandes nécessiteront de passer sur le cloud.

Ces nouveaux outils permettront notamment de transcrire des messages vocaux, de retoucher des photos et d'améliorer les recherches sur Safari. L'IA générative suggérera aussi des réponses aux messages et aux e-mails. Enfin, elle devrait permettre de créer des émojis personnalisés, estime Mark Gurman, qui suit Apple pour Bloomberg. Selon ses informations, le groupe californien veut également aider ses utilisateurs, submergés de notifications, en résumant ces dernières ainsi que les messages reçus. L'IA pourrait aussi abréger documents, pages web et articles de journaux.

« Siri devrait être le plus grand bénéficiaire des nouvelles merveilles de l'IA générative », ajoute Dipanjan Chatterjee, analyste chez Forrester. L'entreprise californienne pourrait ainsi rebaptiser Siri afin de *« lancer une nouvelle interface utilisateur multimodale s'adaptant au contexte des consommateurs »*, ajoute Thomas Husson, chez Forrester également. En tirant parti des capacités de GPT 4o, le dernier-né des modèles d'OpenAI.

Apple s'apprêterait en effet à annoncer une alliance avec le créateur de ChatGPT, pourtant partenaire de son grand rival, Microsoft. L'entreprise californienne emboîterait ainsi le pas à Samsung qui a choisi de signer un partenariat avec Google afin de bénéficier des derniers modèles d'IA du géant californien dans ses téléphones. Elle travaillait déjà sur ses propres modèles d'IA, pour notamment que ses systèmes génèrent automatiquement des réponses à des messages et à des e-mails, selon Bloomberg. Mais le groupe s'est rendu compte qu'il aurait besoin d'un partenariat extérieur pour proposer un chatbot.

Cette alliance pourrait constituer une solution *« de court à moyen terme »*, explique Dag Kittlaus, qui a cofondé Siri, un service racheté par Apple. *« Apple travaille sûrement à développer ses propres compétences dans ce domaine »*, ajoute le vétéran de la tech. ■

Mike Segar/Reuters

Le groupe dirigé par Tim Cook traverse une passe relativement difficile : depuis un an et demi, ses ventes stagnent.

Aramco attire les investisseurs étrangers

BOURSE

Marie-Eve Frénay

Plus de 1,5 milliard d'actions de Saudi Aramco mises en vente par l'Etat saoudien ont trouvé preneurs pour plus de 11 milliards de dollars. Ce sont essentiellement des investisseurs étrangers qui en ont fait l'acquisition, a annoncé dimanche le géant pétrolier saoudien dans un communiqué. En effet, *« la majorité des actions constituant la tranche institutionnelle de l'offre a été allouée à des investisseurs situés en dehors du Royaume »*, indique par communiqué Saudi Aramco, surnommé Aramco.

« L'objectif était d'élargir la base d'investisseurs internationaux et nous y sommes parvenus », soulignait samedi dernier le « Financial Times », citant une source proche. Cette source anonyme précise que ces investisseurs viennent notamment des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de Hong Kong et du Japon. Selon l'AFP, qui s'appuie aussi sur des *« sources proches »*, 58 % des actions ont été attribuées à des investisseurs internationaux, soit une proportion plus de deux fois plus importante que lors de l'introduction en Bourse d'Aramco en novembre 2019 : 23 % des 1,5 % d'actions mises alors en vente avaient été achetées par des investisseurs étrangers.

1,545 milliard d'actions de Saudi Aramco, mises en vente par l'Etat saoudien, ont trouvé preneurs pour plus de 11 milliards de dollars.

Cette fois, l'ouverture de capital a concerné moins de 0,7 % d'Aramco. Le Royaume saoudien demeure le principal actionnaire du géant pétrolier. Selon le communiqué du groupe pétrolier, les investisseurs institutionnels internationaux détiennent au 9 juin environ 0,73 % des actions d'Aramco, contre 0,89 % pour les institutionnels saoudiens. Les particuliers, qui ont acheté des titres depuis l'introduction en Bourse, représentent quant à eux 0,76 % des investisseurs. *« Les autres actionnaires, y compris le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, représentent environ 97,62 % des actions émises »*, précise le communiqué.

Le prix des actions ayant été fixé à 27,25 riyals, soit 7,27 dollars, cette cession devrait rapporter au final 11,2 milliards de dollars à l'Etat saoudien. Il s'agit d'un montant inférieur à ce que le géant pétrolier aurait pu espérer lever. En effet, sur la base du prix de haut de fourchette annoncé en mai, 29 riyals, soit 7,73 dollars, l'opération aurait pu générer plus de 11,9 milliards de dollars de recettes. Cette vente intervient dans un contexte difficile pour le budget de Riyad. Au premier trimestre, le gouvernement, engagé dans un vaste plan d'investissements baptisé « Vision 2030 », a enregistré un déficit budgétaire de 3,3 milliards de dollars. Porté par le prince héritier Mohammed ben Salmane, le programme d'investissements vise à développer de nouveaux secteurs d'activité, comme le tourisme, les loisirs ou encore l'intelligence artificielle, afin de rendre l'économie moins dépendante des hydrocarbures. ■

La famille Mulliez va installer son siège dans un QG neuf, près de Lille

DISTRIBUTION L'Association familiale Mulliez (AFM) va passer d'un siège discret à l'entrée de Roubaix, proche du domicile du fondateur, Gérard Mulliez, à un bâtiment flambant neuf à Marcq-en-Barœul, la banlieue chic de Lille. La pose de la première pierre d'un vaste programme immobilier baptisé « Attraction », qui inclut ce futur siège social de Mobilis, le family office du clan, a eu lieu début juin. Il devrait s'achever en 2027. Les Mulliez contrôlent 140 entreprises, dont Auchan, Decathlon, Leroy Merlin ou Boulanger. // **PAGE 22**

Mobilisation générale face à la hausse des fraudes aux paiements

PAIEMENT Face à la multiplication des fraudes aux moyens de paiement, autorités publiques, banques et opérateurs se réunissent pour sensibiliser les Français aux bonnes pratiques pour s'en prémunir. Le premier rempart reste bien l'utilisateur, rappellent le ministère de l'Economie, la Banque de France, la Fédération bancaire française (FBF) et l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP), dans une campagne de sensibilisation déployée depuis samedi. Les efforts des opérateurs télécoms doivent s'accentuer. // **PAGE 29**

L'usine historique de Poulain menacée de fermeture

AGROALIMENTAIRE

Dominique Chapuis

L'usine historique de Poulain située à Villebarou, près de Blois (Loir-et-Cher) est menacée de fermeture. Le dossier est à l'ordre du jour du comité social et économique (CSE) extraordinaire, prévu jeudi prochain, selon les syndicats.

Quelque 109 emplois sont concernés. L'information, révélée par « La Nouvelle République », a créé un choc localement, où l'histoire de Poulain a commencé il y a cent soixante-dix ans. C'est à Blois, en 1848 qu'a été lancé le chocolat Poulain par Victor-Auguste Poulain, un jeune confiseur.

Des volumes en baisse

Pour justifier cette fermeture, l'entreprise invoque l'échec des *« efforts déployés pour trouver une solution industrielle de nature à pérenniser l'activité du site »*. *« Cela fait un an que les volumes sont en baisse, mais pas de là à mettre en péril la société »*, a indiqué Tony Anjoran, délégué syndical de la CGT à l'AFP. Longtemps dans le giron de Mondelez, la marque Poulain a été rachetée en 2017 par Eurazeo, la société d'investissement, et réunie avec Malabar, Krema, ou les Rochers Suchard, sous le nom de Carambar & Co. Le groupe emploie plus d'un millier de salariés sur quatre sites industriels et un atelier à Vichy.

Son chiffre d'affaires est estimé à 400 millions d'euros, dont 60 % dans la confiserie et 40 % dans le chocolat. Mais sa rentabilité s'est érodée, face à la forte concurrence, avec des géants comme Nestlé, Milka, Côte d'Or et Lindt, et Haribo coté bonbons. Le groupe doit en plus faire face à la montée de ses coûts, en matière d'énergie et de sucre. Sans oublier depuis plusieurs mois l'envolée du prix du cacao.

Fin mars, il a dépassé les 9.000 dollars la tonne pour la première fois de son histoire, contre moins de 4.200 dollars en début d'année. En cause, un manque de fèves dues aux mauvaises conditions météorologiques et à certaines maladies.

Les fabricants ont pu répercuter une partie de leurs charges, mais pas la totalité, selon la filière. L'an dernier, le prix des tablettes, dont les Français sont de gros consommateurs, a ainsi progressé de l'ordre de 10 %. Il a encore augmenté sur le premier trimestre de 15 % à 25 %. A Blois, la direction a assuré sa *« détermination à accompagner chacun des 109 salariés concernés vers un nouvel emploi »*. ■

LES ENTREPRISES **CITÉES**

Médicaments génériques : la vente de Biogaran entre dans sa dernière ligne droite

● Les offres de rachat du leader des médicaments génériques doivent être remises à sa maison mère Servier le 11 juin.
● Le gouvernement ne veut pas d'un acquéreur indien et tente une opération cosmétique mais le problème de fond demeure : le modèle économique de la production de génériques en France reste à trouver.

Fred Scheiber/Sipa

Biogaran détient 32 % du marché français des génériques, une boîte de médicaments sur huit vendue en France porte son logo.

PHARMACIE

Myriam Chauvot

La vente du leader français des médicaments génériques Biogaran par sa maison mère Servier entre dans sa dernière ligne droite. Les acquéreurs potentiels doivent remettre leurs offres le 11 juin. Mieux valait laisser passer les élections européennes du 9 juin pour éviter les retombées politiques si le repreneur choisi par Servier est un génériqueur indien. Deux sont sur les rangs, Torrent Pharmaceuticals et Aurobindo. Le troisième candidat encore en lice est le fonds d'investissement britannique BC Partners.

Biogaran détient 32 % du marché français des génériques, une boîte de médicaments sur huit vendue en France porte son logo et il a une marque forte fondée sur une production en France et en Europe pour 90 % de son millier de références de médicaments. Pourtant, aucun français, fut-il industriel ou fonds d'investissement, n'est candidat à sa reprise. Un constat embarrassant pour le gouvernement.

Marché non rentable

Le problème est que Biogaran ne vend quasiment qu'en France. Or « *le marché français n'est plus rentable* », résume Sébastien Trinquard, directeur général du syndicat des génériqueurs, le Gemme. Les génériqueurs dénoncent la permanente recherche d'économies par l'Etat sur des médicaments essentiels qui sont déjà les moins chers. L'Etat a la main sur le prix des médicaments remboursables par l'Assurance Maladie et impose des baisses de prix annuelles.

Aux baisses de prix s'est ajoutée, depuis 2019, une ponction financière annuelle de l'Etat sur la croissance des ventes des génériqueurs. Résultat : « *depuis 2019, le secteur des génériques a connu une chute libre. La marge brute d'exploitation moyenne des sept plus gros acteurs était nulle en 2022 et négative en 2023* », assure le patron du Gemme. Biogaran est normalement rentable. Sa marge brute d'exploitation (Ebitda) est de 15 % à 20 % de ses ventes. Mais elle est nulle après la ponction financière de l'Etat.

Cette situation explique que les candidats à la reprise de Biogaran ne se bousculent pas au portillon. Les trois en lice étant étrangers, pour l'Etat la priorité est d'obtenir des garanties que la production faite en France le restera. Car les génériqueurs n'ont pas d'usines en propre, leur modèle est la sous-traitance, souvent avec des contrats de trois à cinq ans. Biogaran utilise ainsi une quarantaine de sous-traitants français, et le secteur des génériques en général une soixantaine.

> Pour l'Etat, la priorité est d'obtenir des garanties que la production faite en France le restera.

C'est une considération de souveraineté sanitaire mais aussi de lutte contre les pénuries. Selon des données non publiques d'un observatoire professionnel, Biogaran a le moins de ruptures d'approvisionnement. En mars, le « taux de service » des officines était de 95,7 % pour Biogaran contre 88 % pour Viatris et Teva, 86 % pour Sandoz, 83 % pour Zentiva et seulement 79 % pour le petit génériqueur lyonnais Arrow.

Or Arrow a été racheté en 2014 par Aurobindo, un des trois prétendants à Biogaran. C'est un fabricant très intégré. En Inde, il produit tout, y compris les principes actifs, qu'aujourd'hui Biogaran source à 55 % en Europe. Arrow a gardé certains sous-traitants français, mais pas d'autres. Il est aujourd'hui leader en France sur les médicaments hospitaliers, mais n'a que 6 % du marché en médecine de ville. Contre 32 % pour Biogaran, qui serait très complémentaire… mais Aurobindo n'est pas bien vu, sur ce dossier.

Torrent en embuscade

Son compatriote Torrent Pharma, bien que deux fois moins gros (1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires), semble mieux placé. Il avait candidaté en 2018 quand Sanofi avait vendu sa filiale de médicaments génériques Zentiva. Mais le fonds Advent l'avait emporté. Depuis il reste à l'affût. Il a repris, en 2013, le petit génériqueur allemand Heumann. Ce dernier n'affiche aujourd'hui que 46 % de sous-traitance en Europe (contre 25 % en Inde et le solde ailleurs hors d'Europe), mais Torrent serait prêt à donner au gouvernement toutes les garanties qu'il souhaite tant il convoite la marque forte de Biogaran, avec laquelle il se verrait bien conquérir aussi l'Italie et l'Espagne. Biogaran avait toujours rêvé de s'internationaliser sans que Servier ne lui en donne les moyens financiers, ce serait l'occasion…

Alliance franco-anglaise

Mais Torrent est indien. C'est politiquement compliqué. Le Premier ministre a encore fait barrage fin mai. Le ministère de l'Industrie tente donc une opération cosmétique pour « franciser » le fonds BC Partners en le transformant en « alliance franco-anglaise » grâce à un ticket minoritaire de Bpifrance.

BC Partners n'y voit pas d'objection. Mais les alliances franco-anglaises ne sont pas exemptes de retour de flamme. Un fonds a une logique financière et n'en dévie pas. Avec Biogaran, BC Partners parie que de futures mesures vont revaloriser les génériques produits en Europe. Si ce n'est pas le cas, si la France continue à baisser leur prix et à priver les génériqueurs de modèle économique… il en tirera les conséquences, et peut-être encore plus vite qu'un industriel indien. En mettant Biogaran en vente, Servier a mis l'Etat face à ses contradictions. Les génériqueurs le savent et espèrent que ce dossier crèvera l'abcès. ■

Euroapi entame une médiation avec ses créanciers

Le fabricant français de principes actifs a annoncé, jeudi, entamer une procédure de médiation avec ses créanciers. Elle permet à une entreprise qui n'est pas en cessation de paiements de négocier amiablement avec ses créanciers. La procédure portera *« sur le financement à moyen et long terme de son projet de transformation stratégique »*, précise l'entreprise. Baptisé « Focus-27 », ce plan annoncé en février prévoit de 350 à 400 millions d'investissements de modernisation et d'accroissement des capacités de production.
Fin 2023, Euroapi affichait une dette de 171 millions d'euros, contre 26 millions fin 2022.
L'ex-filiale de Sanofi, introduite en Bourse en mai 2022, enchaîne les déconvenues. En mars, son cours s'était effondré de plus de 17 %, après avoir déjà dévissé de 50 % en février. Les syndicats dénonçaient alors une absence de remise à niveau des sites par Sanofi avant de faire coter son ancienne filiale. Le marché avait pourtant cru à la promesse de la direction de Sanofi Chimie de faire de cette société un *« fleuron de l'industrie européenne »*. Il avait fait très bon accueil à ce nouveau champion français de 3.350 employés introduit en Bourse à 12 euros l'action.
Vendredi à la clôture, le cours d'Euroapi avait perdu près de 18 % à 3,186 euros l'action. La veille, il avait crû de 3,8 %, porté par l'annonce de l'obtention d'un financement européen. Euroapi fait partie des 13 entreprises sélectionnées par la Commission européenne pour se partager jusqu'à 1 milliard d'euros de financement public, dans le cadre du Projet important d'Intérêt européen commun (PIIEC) consacré au secteur pharmaceutique (Med4Cure).
Lire « Crible » page 34

Les génériqueurs dénoncent les contradictions de l'Etat

Moins chers, les génériques sont une source d'économies pour la Sécurité sociale. La France peine pourtant à les adopter et l'Etat prélève une dîme sur la croissance des ventes des fabricants, plongeant le secteur dans la crise.

Biogaran, leader tricolore des génériques mis en vente sans qu'aucun acteur français n'en veuille, est une épine dans le pied du gouvernement. Le secteur des génériques espère que cette épine crèvera l'abcès et permettra d'obtenir les mesures réclamées pour retrouver un modèle économique acceptable. Le secteur dénonce un Etat préférant ménager les grands laboratoires et leurs « princeps » (le médicament sous brevet originel) au détriment des génériques.

« *Selon la Cour des comptes et l'OCDE, les génériques représentent 79 % du nombre de boîtes de médicaments vendues (paracétamol inclus) aux Pays-Bas, 80 % au Royaume-Uni et 83 % en Allemagne contre seulement 52 % en France et 42 % hors paracétamol* », souligne Sébastien Trinquard au Gemme, le syndicat des génériqueurs. Pourtant, « *le prix d'un générique est 60 % inférieur à celui du princeps en médecine de ville et 40 % à l'hôpital. 1 % de progression du générique, c'est 150 millions d'euros d'économies en dépenses de santé. Il y a des gisements importants d'économies à réaliser en développant les génériques et les biosimilaires* », poursuit-il.

Clause de sauvegarde

Les biosimilaires de médicaments biologiques (souvent les médicaments innovants les plus onéreux) sont le gros enjeu. Surtout pour des princeps stars comme le Humira en rhumatologie. Son biosimilaire ne détient que 42 % du marché alors qu'il existe depuis 2017. Pour le Lucentis, en ophtalmologie, « *deux biosimilaires sont sortis, depuis 13 mois. Mais ils n'ont que 5 % du marché* », dénonce le dirigeant du Gemme.

Les médecins ne les prescrivant pas, les pharmaciens doivent pouvoir les substituer quand ils existent, comme dans le cas des génériques. La mesure a été votée fin 2023. A partir de 2025, les biosimilaires futurs seront substituables après deux ans de commercialisation, sauf avis contraire de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Mais pour ceux existants en 2024, il faut un avis de l'ANSM par type de médicament. Or, le premier de l'année (prévu sur le Lucentis) n'est toujours pas sorti.

A ce stade, « *les biosimilaires n'ont que 35 % de parts de marché*, poursuit Sébastien Trinquard. *Ils sont le relais de croissance pour l'avenir. Mais on retombera alors sur le problème de la clause de sauvegarde* ». Cette dernière est un prélèvement annuel de l'Etat sur la croissance des ventes, qu'auparavant seuls les laboratoires de princeps payaient. « *La politique du gouvernement est fortement orientée vers les médicaments innovants. Depuis 2019, l'Etat assujettit les génériques à la clause de sauvegarde. Cela au profit des médicaments innovants, qui n'en supportent plus seuls la charge* », dénonce-t-il.

Automédication

Ajoutée aux baisses de prix des génériques imposées par l'Etat tous les ans, qui aboutissent aux tarifs les plus bas des grands pays européens, cette ponction a fait perdre tout modèle économique. Cette année, elle a été plafonnée pour les génériqueurs, mais « *on ignore quel sera son niveau après 2024, si son plafonnement sera maintenu ou pas* », s'inquiète le patron du Gemme, qui réclame un retour à l'exonération pour ne pas sanctionner le développement des génériques.

Ces derniers n'étant pas assez rentables, la stratégie est de se développer ailleurs, dans l'automédication dont les prix sont libres. Biogaran a commencé, mais ce matelas de sécurité ne fait encore que 5 % de ses ventes. A Agen, Upsa, lui, a investi dans des lignes de production… de compléments alimentaires. C'est juteux, mais ça ne répond pas aux pénuries de médicaments essentiels. Et la recherche d'économies par l'Etat laisse l'impression aux génériqueurs d'être sacrifiés sur l'autel de médicaments innovants toujours plus chers… dont les usines ne s'implantent pas en France.

La production dans l'Hexagone est un autre aspect de l'épine Biogaran. Ce dernier emploie une quarantaine de sous-traitants tricolores qui craignent une délocalisation, quel que soit le repreneur. « *Un fonds d'investissement n'est pas moins risqué qu'un génériqueur indien. Ce qu'il faut, c'est que l'Etat obtienne des garanties de maintien de la production* », réclame Stéphane Lepeu, président de CDMO France, le syndicat des sous-traitants. Il faut, selon lui, préserver ce qui reste… et ne pas déstabiliser un mouvement porteur.

Attentes sur l'éco-score

Parmi les atouts potentiels de la production hexagonale, l'éco-score lancé par l'Etat pour que les acheteurs mesurent l'empreinte carbone des médicaments (transport inclus) est prêt. Il est en consultation publique et favoriserait l'Europe dont les usines ont des normes environnementales. « *Une tendance s'ébauche, la sous-traitance française gagne des contrats. Il y a une vraie conscience des clients, qui intègrent le critère de la production en Europe dans leurs appels d'offres* », observe Stéphane Delpeu. C'est embryonnaire, l'éco-score restant facultatif. Mais c'est une note d'espoir. CDMO France réclame qu'il participe à la fixation du prix des médicaments, via un bonus/malus. De quoi changer la donne. — ***M. C.***

Lire l'analyse
Page 11

Porsche sous le feu des critiques lors de son assemblée générale

AUTOMOBILE

L'ampleur du virage vers l'électrique, la situation en Chine et la gouvernance inquiètent certains investisseurs.

La marque mène cette année le plus grand nombre de lancements de son histoire.

Emmanuel Grasland
— Correspondant à Berlin
avec ***Frédéric Schaeffer***
— Correspondant à Shanghai

Cette fois, Porsche a préféré être prudent. Le constructeur automobile n'a pas réuni ses actionnaires à la Porsche Arena de Stuttgart, comme l'an dernier, optant plutôt pour une réunion virtuelle. Vendredi, il n'y a donc pas eu de sit-in d'écologistes, les mains collées à l'asphalte, comme l'an dernier ; pas d'activistes torse nu à faire sortir de la salle manu militari, ni de militants brandissant des affiches « Exproprier l'héritage nazi » durant la séance. Mais cela n'a pas empêché l'assemblée générale d'être assez tendue.

Des actionnaires ont critiqué la gouvernance du fabricant de la 911. Le « double job » d'Oliver Blume, à la tête de Porsche et du groupe Volkswagen, a été pointé du doigt alors que les intérêts des actionnaires de Porsche et de VW ne sont pas forcément les mêmes. Le temps alloué à la marque de sport inquiète aussi. « *Vous êtes la seule entreprise du Dax à vous offrir un président à temps partiel, cela ne peut être que temporaire* », a déclaré Hendrik Schmidt, le patron de la société de gestion DWS Investments. « *Cette double fonction assumée par le directoire nous hallucine* », a surenchéri Ingo Speich, du fonds Deka Investments, appelant le dirigeant à éviter de mettre Porsche en danger.

Un renouvellement de génération demandé

Certains actionnaires ont également réclamé un renouvellement de génération au sein du conseil de surveillance, alors que 40 % des membres ont plus de 70 ans et que le président du conseil, Wolfgang Porsche, a 81 ans. Aucun nouveau membre n'a été nommé lors de l'assemblée. Face à ces critiques, Wolfgang Porsche avait déjà souligné à l'automne que son neveu, Ferdinand-Oliver Porsche, serait un successeur naturel pour lui. Âgé de 63 ans, il siège aux conseils de Volkswagen et Porsche.

Mais c'est surtout les performances économiques de Porsche et la situation en Chine qui inquiètent. Il faut dire que la marque de luxe a chuté de plus de 30 % en Bourse l'an dernier quand Ferrari s'envolait de 40 % sur la même période. Engagé dans un grand virage vers l'électrique, Porsche a vu ses ventes augmenter d'à peine 3,3 % en 2023, avec un peu plus de 330.000 véhicules livrés dans le monde. Cotée en Bourse depuis l'automne 2022, l'entreprise table sur un chiffre d'affaires 2023 relativement stable (entre 40 et 42 milliards d'euros), après une hausse de 7,7 % l'an dernier. « *Parfois, on est assis au volant et on se rend compte que le prochain tour de piste ne pourra pas être le plus rapide de tous* », a expliqué Oliver Blume.

Porsche veut réaliser 80 % de ses ventes dans l'électrique d'ici à 2030. Un objectif jugé trop élevé par certains actionnaires alors que les ventes de voitures électriques patinent en Europe. Commercialisée au second semestre après deux ans de retard et des problèmes de logiciel, la version électrique du Macan est un élément clé de cette stratégie.

Oliver Blume a expliqué que Porsche était en train de mener la plus vaste offensive commerciale de son histoire, avec des lancements dans cinq des six gammes de voitures de l'entreprise en un an (Cayenne, Macan, Taycan, Panamera et 911). « *Nous avons divisé par deux l'âge moyen de nos modèles* », a souligné le dirigeant de 56 ans. Puis il a rappelé aux actionnaires que chaque lancement s'accompagne d'une courbe en V, autrement dit d'un tassement du volume de ventes, suivi d'un rebond. « *Nous réduisons progressivement le nombre d'exemplaires vendus des modèles précédents.* » Cette courbe en V est « *un phénomène habituel* ».

Des stocks qui s'accumulent en Chine

Oliver Blum s'attend ensuite à ce que la clientèle reste « *très exigeante* » en Chine. Une situation qui inquiète les investisseurs. Sur ce marché, la marque de luxe a été confrontée à une chute de ses ventes, suivie d'une bronca de ses distributeurs. Face à la concurrence des BYD, Nio, Zeekr et autres Li Auto, Porsche y a vu ses ventes reculer de 15 % l'an dernier. Au premier trimestre, la chute s'est encore accentuée avec une baisse de 24 %.

En difficulté, la filiale de Porsche a choisi de laisser ses voitures de sport s'accumuler chez ses concessionnaires qui, en Chine, sont tous des indépendants. « *Cette augmentation des stocks a créé une pression financière énorme et entraîné une intensification des conflits entre Porsche China et les concessionnaires* », explique un influenceur chinois sur le réseau social Weibo.

> La marque de luxe a chuté de plus de 30 % en Bourse l'an dernier quand Ferrari s'envolait de 40 % sur la même période.

En mai, environ 65 % des distributeurs n'acceptaient plus de véhicules, d'après un post d'un membre de l'association des concessionnaires chinois, effacé par la suite. Porsche a alors envoyé une équipe en Chine pour enquêter sur le problème, rencontrer les concessionnaires et voir comment ajuster le plan de vente 2024. Les équipes locales ont été changées et le 25 mai, le directeur commercial monde est venu en personne, en Chine, pour entendre la restitution de l'enquête.

Porsche fait amende honorable

Fait exceptionnel, Porsche et l'association des concessionnaires ont publié le 27 mai un communiqué commun pour tenter d'apaiser les choses. « *Porsche China et ses concessionnaires sont confrontés à un certain nombre de problèmes complexes, avec des opportunités et des défis qui coexistent* », écrivent les deux partenaires dans une très belle langue de bois.

Porsche y fait amende honorable, expliquant qu'« *en cette période de changement et de transformation de l'industrie, les constructeurs automobiles doivent toujours écouter activement les voix des concessionnaires* ». En Chine, l'ampleur de l'affaire a été telle qu'elle a incité BMW à accorder des conditions plus intéressantes à ses distributeurs, ont indiqué des médias chinois.

Pour Porsche, cette querelle intervient dans un environnement tendu. Fin mars, le fabricant de mobiles Xiaomi a lancé en Chine sa SU7, un véhicule avec les performances d'une Porsche Taycan mais au prix d'une Tesla Model 3…

Bruxelles devrait ensuite publier le résultat de son enquête sur les subventions accordées aux voitures électriques chinoises. Nerveuse, l'industrie automobile allemande craint des mesures de rétorsion. Ces dernières semaines, les médias d'Etat chinois ont évoqué des droits de douane sur les voitures importées avec de gros moteurs à combustion. Porsche suit « *de très près les développements actuels touchant aux droits d'importation chinois* », a déclaré le directeur financier de Porsche, Lutz Meschke, lors de l'AG. Pour Porsche, gérer la crise actuelle est déjà bien suffisant. ■

Ronny Hartmann/AFP

Le « double job » d'Oliver Blume, à la tête de Porsche et du groupe Volkswagen, a été pointé du doigt alors que les intérêts des actionnaires des deux entités ne sont pas forcément les mêmes.

La filière des gaz renouvelables attend un nouveau coup de pouce de l'Etat

● Les acteurs du secteur ont tenu la semaine dernière leur congrès annuel et demandent une adaptation de la fiscalité.
● Certains se plaignent d'un ralentissement de la méthanisation, d'autres d'un manque de moyens.

La plus importante unité de méthanisation en France, BioBéarn, a été ouverte l'an dernier par TotalEnergies à Mourenx, dans les Pyrénées-Atlantiques. *Photo Périvision/TotalEnergies*

ÉNERGIE

Nicolas Rauline

La filière gazière a l'impression d'être le parent pauvre de la transition énergétique. Et elle veut une fiscalité spécifique aux gaz renouvelables. « *La fiscalité énergétique française ne fait aucune distinction entre le gaz d'origine fossile et le gaz renouvelable,* a lancé Jean-Marc Leroy, président de France Gaz, l'association professionnelle du secteur, en introduction de son congrès annuel jeudi dernier. *Nous voulons profiter du prochain projet de loi de finances pour remettre à plat la fiscalité.* »

France Gaz voudrait ainsi un taux de TVA réduit pour les offres de gaz des opérateurs contenant plus de 50 % de biométhane, et une exonération du tarif d'accise pour les consommateurs de « gaz vert ». L'organisation propose aussi une simplification des démarches pour les porteurs de projet de méthanisation, avec la création d'un coffre-fort numérique et d'un guichet unique au sein de l'administration. Enfin, elle soutient la création d'un fonds de garantie pour les porteurs de projet de méthanisation.

TotalEnergies regarde vers les Etats-Unis

La filière est d'autant plus remontée qu'elle attend toujours la publication d'un décret sur les certificats de production de biogaz (CPB), obligeant les fournisseurs de gaz à déclarer à leurs clients leur taux d'incorporation de biométhane. Et qu'elle est la seule, parmi les énergies renouvelables, à avoir atteint ses objectifs.

« *Nous nous donnons les moyens d'atteindre nos objectifs de 20 % de biométhane dans la consommation à 2030, ce qui correspond symboliquement au remplacement des importations de gaz russe,* a ajouté le président d'Engie, Jean-Pierre Clamadieu. *Nous pouvons même les dépasser.* » La capacité installée atteint aujourd'hui 12 TWh en France, et l'objectif est de passer à 60 TWh à l'horizon 2030. Pourtant, certains s'impatientent. A commencer par Patrick Pouyanné. Le PDG de TotalEnergies s'est étonné jeudi de la lenteur du gouvernement sur ce dossier.

« *Cela surprend toujours, quand on sait que ce sont des ressources locales, non délocalisables,* s'est-il lamenté. *Comme ça n'avance pas vite en France, on regarde aux Etats-Unis. Ce que l'on a pu faire en cinq ans en France, on sera capable de le faire en un an là-bas.* » La taille des exploitations permettrait d'y faire des économies d'échelle et les permis seraient beaucoup plus faciles à obtenir.

« La fiscalité française ne fait aucune distinction entre le gaz d'origine fossile et le gaz renouvelable. »
JEAN-MARC LEROY
Président de France Gaz

En attendant, pour atteindre ses objectifs ambitieux, la filière entend développer la production de gaz renouvelable à partir d'autres technologies. Mais se heurte, là aussi, à des arbitrages qui ne lui sont pas vraiment favorables. Un appel à projets sur la pyrogazéification, promis par le gouvernement, est, par exemple, toujours attendu…

Valorisation des déchets

Cette technologie consiste à chauffer à très haute température des résidus solides pour en extraire du méthane, qui doit être purifié pour être injecté dans les réseaux. Le potentiel serait intéressant, à hauteur de 6 TWh en 2030 et 90 TWh en 2050. Et il viendrait en complément de la méthanisation, les intrants n'étant pas les mêmes. Ceux utilisés lors de la pyrogazéification sont aujourd'hui peu valorisés (déchets d'ameublement, agricoles, certains déchets industriels, voire des plastiques…)

GRTGaz a aussi lancé, il y a quelques jours, un appel à manifestation d'intérêt sur la gazéification hydrothermale, une technologie sur laquelle les Pays-Bas, par exemple, misent beaucoup. Le transporteur estime à plusieurs centaines de millions d'euros les besoins de financement pour lancer la filière. Les projets pourraient récupérer, notamment, des intrants de stations d'épuration, des poussières de bois, des microplastiques…

« *Le procédé nécessite la présence permanente de l'eau comme réactif pour fonctionner, mais en quantité limitée, que la technologie est en plus capable de recycler* », expose Robert Muhlke, directeur de projet gazéification hydrothermale chez GRTgaz et pilote du groupe de travail national. GRTgaz a aussi commandé une étude auprès de Carbone 4, qui confirmerait que la technologie serait conforme à la directive européenne Red III sur les énergies renouvelables en réduisant d'au moins 80 % l'empreinte carbone du gaz obtenu, par rapport à un gaz d'origine fossile. Encore faut-il que les producteurs mettent en œuvre des mesures pour limiter les fuites de méthane (à 0,5 %), qu'ils ne fassent pas appel à des équipements contenant des métaux rares, ou que la source d'énergie soit bas carbone (renouvelable ou nucléaire).

L'objectif d'une filière 100 % renouvelable en 2050

Autre avantage : la technologie pourrait aussi permettre de basculer vers la production d'hydrogène. « *Aujourd'hui, il existe des limites dans le stockage de l'hydrogène. Dès qu'une solution pour ce défi sera trouvée, la gazéification hydrothermale saura s'adapter et orienter aussi sa production vers ce vecteur énergétique* », ajoute Robert Muhlke. En mettant en place les conditions de son développement, les gaziers estiment que la filière pourrait être 100 % renouvelable en 2050 et que la France pourra alors se passer de gaz fossile.

Dans ses estimations, la méthanisation pourrait générer 130 TWh par an en 2050, la pyrogazéification, 90 TWh, et la gazéification hydrothermale, 50 TWh (pour un total qui se rapproche de la production nucléaire française l'an dernier).

Les autorités se montrent, elles, plus prudentes. D'une part, parce qu'il subsiste des interrogations sur la disponibilité de la biomasse ; d'autre part, parce que la baisse de la consommation de gaz pourrait être plus rapide que prévu. La filière estime pourtant qu'elle est la meilleure garante de la stabilité des réseaux, pour compenser l'intermittence des énergies renouvelables. ■

Le gaz naturel liquéfié retrouve sa vitesse de croisière après une année folle

La croissance a été un peu ralentie par rapport à l'année 2022, qui avait été hors norme. Le marché a été stable en Europe, alors que la Chine, qui a passé des contrats de long terme avec les pays producteurs, a vu sa consommation rebondir.

Le marché du gaz naturel liquéfié n'a pas atteint les sommets de 2022, mais il a continué de croître, l'an dernier, au niveau mondial.

Selon le rapport du GIIGNL, l'organisation des importateurs de GNL, le trafic mondial a augmenté l'an dernier de 2,1 %, avec 401 millions de tonnes échangées à travers le monde, contre une croissance de 5,6 % en 2022, quand l'Europe avait notamment dû faire appel au GNL pour compenser l'arrêt des approvisionnements russes par gazoduc.

Ce ralentissement relatif de la croissance du marché s'explique surtout par l'affaiblissement de la demande européenne. La météo favorable, le remplissage des stocks et les mesures de sobriété qui se sont poursuivies l'an dernier ont réduit la consommation sur le Vieux Continent, rendant moins nécessaire le recours au GNL.

Tendances diverses

Les importations de GNL ont été stables l'an dernier en Europe, à 121 millions de tonnes, mais on voit s'y dessiner des tendances très différentes. La France, qui a pourtant mis en service à l'automne son terminal flottant du Havre, opéré par TotalEnergies, a réduit ses importations de 12,4 % sur l'année, tout comme l'Espagne (–13,7 %), le Royaume-Uni (–23 %) ou la Grèce (–24,9 %).

En revanche, l'Allemagne, qui a mis en service plusieurs nouveaux terminaux d'importation et qui mise sur les centrales à gaz dans sa stratégie énergétique, est devenu importateur de GNL l'an dernier, à hauteur de 5 millions de tonnes. Et les importations néerlandaises ont bondi, elles, de 37,6 %.

La croissance mondiale a surtout été tirée par la Chine, qui a pris au Japon la place de premier importateur mondial de GNL. Pékin a importé 71 millions de tonnes l'an dernier, contre 66 millions pour le Japon. « *La croissance des importations de GNL a été soutenue par le démarrage de nouveaux contrats de long terme et la mise en service de quatre nouveaux terminaux d'importation* », souligne le rapport du GIIGNL.

Pékin a pris à Tokyo la place de premier importateur mondial.

La Chine s'est en effet assuré l'approvisionnement d'une partie des nouvelles productions mondiales pour les prochaines années, en particulier au Qatar et en Australie. Le recul du Japon s'explique, lui, par la reprise de la production nucléaire dans le pays, avec le redémarrage de deux réacteurs, et une activité industrielle en berne.

L'année a aussi été caractérisée par un mouvement du centre de gravité du marché vers l'Atlantique. « *Pour la première fois dans l'histoire du GNL, le bassin atlantique a pris le dessus sur le bassin pacifique, fournissant 156 millions de tonnes de GNL en 2023, soit 39 % du marché mondial* », note le GIIGNL. Ce basculement est dû surtout à la montée en puissance du gaz américain. Les Etats-Unis sont devenus l'an dernier le premier fournisseur de GNL au monde devant l'Australie et le Qatar, avec 84,5 millions de tonnes exportées, soit une hausse de 12 % et une part de marché mondiale de 21 %. Les deux tiers de sa production sont allés vers l'Europe.

Croissance continue des exportations russes

Le GNL russe continue, lui, de croître et d'apporter des devises à Moscou. Ses exportations ont augmenté de 1,1 % en 2023, malgré la baisse des importations de GNL russe en Europe de 10 %. Celui-ci représente encore, malgré tout, 11,5 % des importations de GNL du Vieux Continent, alors que certains réclament un embargo.

Les hiérarchies mondiales pourraient encore être bousculées dans les années qui viennent. L'administration Biden a mis en place un moratoire sur les nouvelles infrastructures d'exportation, quand le Qatar prévoit d'augmenter considérablement ses capacités. — *N. Ra.*

TotalEnergies se fournira en hydrogène vert auprès d'Air Products

ÉNERGIE

Le pétrolier français a retenu le géant américain pour décarboner ses raffineries européennes.

Nicolas Rauline

L'appel à projets a beaucoup fait parler, Patrick Pouyanné s'est beaucoup plaint du coût prohibitif de l'hydrogène vert… mais TotalEnergies vient de signer son premier contrat pour la décarbonation de ses raffineries européennes. Le pétrolier a conclu un accord avec l'américain Air Products, qui lui livrera 70.000 tonnes d'hydrogène vert par an à partir de 2030 pour une durée de quinze ans. Seront livrées ses raffineries d'Europe du Nord (Anvers en Belgique, Zeeland aux Pays-Bas et Leuna en Allemagne).

Ce géant mondial, leader dans l'hydrogène avec le français Air Liquide, a investi plus de 15 milliards de dollars dans le développement de projets à travers le monde. Les deux partenaires n'ont pas indiqué d'où viendrait cet hydrogène vert, mais il sera issu du « *réseau mondial* » d'Air Products. Ce qui laisse des questions ouvertes sur le transport, notamment…

« *Cet accord avec Air Products, le premier signé dans le cadre de l'appel d'offres lancé l'année dernière, constitue un tremplin vers notre objectif de décarbonation de l'hydrogène utilisé dans nos raffineries en Europe du Nord d'ici la fin de la décennie* », a affirmé le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné. Cet hydrogène permettra d'éviter l'émission de 700.000 tonnes de CO par an en remplaçant l'hydrogène « gris », produit à partir de gaz, utilisé actuellement dans les procédés de raffinage, par de l'hydrogène vert, produit à partir de sources renouvelables.

Le géant américain lui livrera 14 % de ses besoins à partir de 2030.

« *Nous avons toujours cru que si nous rendions l'hydrogène propre disponible à l'échelle commerciale, la demande serait là*, a assuré Seifi Ghasemi, PDG d'Air Products. *Ce contrat valide notre stratégie. La demande est là, et elle augmentera considérablement à mesure que nous avançons, jouant un rôle essentiel dans la décarbonation de l'industrie lourde.* »

Les deux partenaires ont aussi conclu un contrat de vente d'électricité de 150 MW. D'autres pourraient suivre au Royaume-Uni, en Pologne et en France. TotalEnergies pourrait ainsi fournir l'électricité verte qui sera utilisée pour produire l'hydrogène vert qu'Air Products lui livrera…Patrick Pouyanné avait émis des doutes, récemment, sur l'essor de ce marché. « *Reconnaissons que nous n'en sommes qu'au stade embryonnaire, et cessons de parler de 10, 20 millions de tonnes* », avait-il indiqué, en référence aux objectifs européens. Il avait alors appelé à donner la priorité aux biocarburants.

L'an dernier, il avait néanmoins lancé un gigantesque appel d'offres pour la fourniture de 500.000 tonnes d'hydrogène vert. ■

Escroqueries, vols… le BTP secoué par la criminalité sur les chantiers

● Les vols sur les chantiers de construction se seraient multipliés depuis la fin de la crise sanitaire.
● Et les engins paraissent particulièrement ciblés par des réseaux mafieux.

BTP

Christophe Palierse

Selon l'organisation professionnelle DLR, au moins 4.000 engins destinés à la construction auraient été volés en 2022. *Photo iStock*

C'est un sujet qui frise l'omerta dans la filière BTP. Constatés et déplorés de longue date, les vols sur les chantiers de construction se sont multipliés depuis la fin de la crise sanitaire. Pis encore, la criminalité organisée semble jeter son dévolu sur les matériels qui traînent derrière les barrières de sécurité.

Signe d'une vive inquiétude, certaines organisations professionnelles se mobilisent de concert avec les pouvoirs publics et les forces de l'ordre. Une convention a ainsi été récemment conclue en Essonne entre la préfecture, la police, la gendarmerie, l'antenne départementale de la Fédération française du bâtiment (FFB), ainsi que le Syndicat des travaux publics de l'Essonne. Une concertation plus large est par ailleurs en cours depuis quelques mois entre DLR, l'organisation professionnelle des distributeurs, loueurs, entreprises de maintenance et de services pour les matériels destinés à la construction et à la manutention, et la gendarmerie et la police nationales.

Sujet exponentiel

Le vol d'engins de construction « *devient un sujet exponentiel* », au dire du président de la commission location de DLR, Joël Fruchart, qui est en train de mettre place une nouvelle commission « Halte aux vols »… Objectif : cerner la situation en faisant remonter de manière précise les informations diffuses du terrain, afin d'établir un état des lieux pour la période 2021-2023.

« *On estime à au moins 4.000 le nombre de machines ayant disparu dans la nature en 2022, soit une perte globale de plus de 20 millions d'euros. Un chiffre certainement sous-estimé* », s'alarme Joël Fruchart.

La société de vidéosurveillance d'origine néerlandaise BauWatch avance un chiffre de 1 milliard d'euros de pertes annuelles engendrées par les vols dans le secteur de la construction dans l'Hexagone. Interrogée par « Les Echos », sa direction France n'est toutefois pas en mesure de l'expliquer.

Son rapport, qui repose pour l'essentiel sur une étude réalisée pour la première fois sur le plan européen par le cabinet britannique OnePoll pour le compte du groupe BauWatch, met en évidence une envolée de la criminalité dans le secteur en France, avec pour principales conséquences des retards des chantiers et des surcoûts.

Cette enquête, qui a conduit à interroger 500 professionnels du bâtiment et des travaux publics en octobre dernier, indique que 60 % des sondés constatent une augmentation de la criminalité sur les chantiers au cours de l'année 2023. Quelque 23 % des répondants déclarent avoir été confrontés à des actes délictueux tous les deux à trois mois.

Cuivre et câbles en tête

Sans surprise, les vols de cuivre (45 %) et de câbles (39 %) font figure de principaux faits constitués, précédant le petit outillage, le carburant et l'acier. De l'aveu général, l'inflation des matériaux et produits de construction a alimenté cette pratique ces dernières années. En témoignent aussi les vols de briques, de tuiles et de bois également constatés.

Parmi les objets visés figurent aussi, entre autres, les véhicules (9 %) et les engins lourds (8 %). « *Le nombre de vols a augmenté depuis la fin de la crise sanitaire, sachant que, depuis, le coût du matériel s'est renchéri de 20 à 30 %* », rappelle le président de la commission location de DLR. « *Toutes les marques et pratiquement tous les matériels sont concernés par les vols* », ajoute Joël Fruchart.

Un certain échec

Egalement interrogé par « Les Echos », l'assureur SMABTP assure ne pas avoir observé « *d'augmentation récente de vols sur les chantiers et rien de significatif sur le cuivre* ».

Les chantiers français ne seraient-ils pas assez sécurisés ? « *C'est le signe d'un certain échec. Nous avons donné des conseils très basiques, dressé des listes de bonnes pratiques* », commente le secrétaire général de la FFB, Séverin Abbatucci.

La fédération avait pris à bras-le-corps le phénomène, déjà galopant, en 2007-2008, menant en premier lieu une enquête auprès de ses adhérents. A l'époque, le coût global de ces vols de toute nature était évalué de 1 à 2 milliards d'euros. Mais aujourd'hui, la donne est différente. En parallèle des larcins opportunistes et des affaires internes dont fait état l'étude BauWatch – respectivement 39 % et 29 % des faits les plus fréquents déclarés – le crime organisé (11 %) s'est installé.

« *Le racket se développe* », déplore le secrétaire général de la FFB en mentionnant « *l'affaire récente de Grenoble* » : à la fin de l'année dernière, la préfecture de l'Isère et le parquet de Grenoble ont révélé un système d'extorsion de fonds à grande échelle affectant des chantiers à proximité de certains quartiers sensibles. La préfecture a réagi en renforçant la surveillance policière.

Sociétés frauduleuses

De son côté, le président de la commission location de DLR met en exergue « *le développement exponentiel de l'usurpation d'identité* ». Des sociétés frauduleuses se créent avec le détournement du nom d'une entreprise et l'établissement de faux Kbis – l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés . Elles commandent du matériel afin de s'en emparer ou en vendent, escroquant ainsi les clients trompés.

« *Fin 2022, une arnaque portant sur plus de 100 machines s'est déroulée sur plusieurs régions de France en moins de quarante-huit heures. Une fausse société ayant usurpé le nom d'une entreprise de travaux publics francilienne avait alors passé commande de quelques unités à plusieurs agences de location, le tout passant inaperçu* », relate Joël Fruchart.

Recrudescence probable

Le matériel traverse l'Europe, voire la Méditerranée, et des traces d'engins sont retrouvées « *en Europe centrale* », « *en Europe de l'Est* », « *en Ukraine* », mais aussi « *en Afrique du Nord* ».

Cette montée en puissance de réseaux mafieux à dimension internationale pourrait se poursuivre. « *On anticipe une augmentation des vols avec la reconstruction de l'Ukraine et de Gaza* », indique une source relevant du ministère de l'Intérieur. ■

Une PME nantaise subit les assauts de mafias organisées

Implanté dans la région nantaise, le petit groupe de distribution et de location d'engins pour le BTP LEM a été confronté, depuis 2021, à deux affaires relevant de la criminalité. Deux cas typiques de pratiques qui se développent dans le secteur.

« *C'est du stress. Cela fait mal au cœur, c'est notre outil de travail.* » Antoine Lemarchand, codirigeant avec sa sœur Anne du petit groupe LEM, implanté à Saint-Étienne-de-Montluc, dans la région nantaise, témoigne du désarroi de ces chefs d'entreprise actifs dans la distribution et la location de machines et matériels de travaux publics.

En trois ans, la PME familiale, qui affiche environ 24 millions d'euros de chiffre d'affaires non consolidé, a été confrontée à deux affaires qui illustrent l'existence d'une criminalité organisée ciblant le matériel pour la construction.

La plus récente remonte à la nuit du vendredi 9 février. Alors que ses établissements sont sécurisés et dotés de caméras de surveillance, LEM est victime du vol de trois minipelles d'un poids de 1,7 tonne, d'une valeur de 150.000 euros.

Retrouvés à la frontière germano-tchèque

« *Les voleurs ont même utilisé notre élévateur pour soulever et s'emparer des engins* », précise Anne Lemarchand. En ajoutant le vol d'autres articles, le montant du délit perpétré cette nuit-là se chiffre à 220.000 euros. Grâce à l'existence de puces non repérées par les malfrats, le matériel fut retrouvé cinq jours plus tard en Allemagne, à l'approche de la frontière avec la République tchèque.

Prévenue par la gendarmerie nationale, la police allemande arrête alors un porte-chars immatriculé en Lituanie, transportant six engins ! « *Grâce au traçage, on sait que le véhicule était à Dijon dans la soirée du dimanche 11 février. Cela veut dire qu'ils ont roulé le dimanche. C'est fou* », s'exclame Antoine Lemarchand.

> « L'enquête montra par la suite que le site, hébergé par un opérateur américain, avait une adresse IP en Russie. »
> **ANTOINE LEMARCHAND** Codirigeant de LEM

La première affaire subie par le dirigeant est tout aussi folle… Un cas typique néanmoins d'usurpation d'identité d'une entreprise.

Faux Kbis mais vrai compte bancaire

Tout commence par un coup de fil en mars 2021 d'un gérant de camping de Normandie. « *Allo, je vous appelle pour ma commande d'une mini-pelle que vous n'avez toujours pas livrée. Mais, Monsieur, nous n'avons pas enregistré de commande vous concernant. Mais LEM Truck, c'est bien vous ! Ah non Monsieur, nous n'avons rien à voir avec cette société.* » De fait, LEM Truck était une société virtuelle vendant du matériel d'occasion à prix cassé, dotée d'un faux extrait de Kbis, d'un site Internet affichant la photo d'une vraie agence du groupe LEM, située à Lamballe.

« *L'enquête montra par la suite que le site, hébergé par un opérateur américain, avait une adresse IP en Russie* », précise Antoine Lemarchand. Pis, LEM Truck avait ouvert, l'air de rien, un compte bancaire. Le gérant de camping en fut pour ses frais : 21.000 euros !

Six mois plus tard, LEM Truck avait disparu. Entre-temps, à l'été 2021, une entreprise luxembourgeoise avait été également escroquée. « *J'ai dû insister pour faire fermer le compte bancaire* », assure Antoine Lemarchand.
— C. P.

La famille Mulliez quitte le berceau roubaisien pour un QG plus à sa taille

DISTRIBUTION

L'Association familiale Mulliez va s'installer dans la banlieue chic de Lille, à Marcq-en-Barœul.

Nicole Buyse
— Correspondante à Lille

Fini la vie austère, comme le disait autrefois un slogan d'Auchan. Les temps changent chez les Mulliez : l'Association familiale Mulliez (AFM) va passer d'un siège discret à la façade anonyme à l'entrée de Roubaix, niché à un jet de pierre du domicile du fondateur, Gérard Mulliez, à un bâtiment flambant neuf à Marcq-en-Barœul, dans la banlieue chic de Lille. Plus conforme à la surface financière des Mulliez, ce QG sera à ossature bois, et *« exemplaire en termes de normes environnementales »*, selon les termes de Barthélémy Guislain, le président du conseil de gérance de l'AFM.

La pose de la première pierre d'un vaste programme immobilier baptisé « Attraction », qui inclut ce futur nouveau siège social de Mobilis, le family office du clan, a eu lieu début juin. En grande pompe, avec un aréopage de personnalités de la métropole lilloise, petite entorse à la légendaire discrétion de la dynastie roubaisienne. Si l'AFM quitte Roubaix, Barthélémy Guislain se défend qu'elle perde sa proximité avec la ville qui l'a vue naître dans les années 1950, dans le quartier des Hauts Champs. *« Nous ne nous déplaçons que de quelques kilomètres* [moins de neuf, NDLR]. *Notre territoire aujourd'hui est métropolitain »*, précise-t-il.

Le futur quartier général sera *« ouvert et accueillant, un lieu d'inspiration et connecté, plus près des gares. Nous nous déplaçons beaucoup et recevons beaucoup de gens, a-t-il justifié. Quand je décris l'AFM d'aujourd'hui, je dis que l'AFM reste discrète comme avant, mais qu'elle doit s'ouvrir de plus en plus »*, affirme celui qui vient d'être réélu pour son troisième mandat comme président d'un conseil de gérance complètement renouvelé (sept nouveaux membres sur neuf) avec l'avènement d'une nouvelle génération.

La famille nordiste contrôle aujourd'hui 140 entreprises, dont Auchan, Decathlon, Leroy Merlin ou Boulanger, totalisant autour de 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 600.000 salariés.

Nouveau quartier

Ce programme « Attraction », qui doit être livré début 2027, se déploie sur les 2,2 ha d'une friche située à Marcq-en-Barœul, tout près de Lille, le long du « grand boulevard », vaste artère reliant depuis un siècle Lille à Roubaix et Tourcoing. A quelques stations de tramway des gares lilloises, ce terrain qui fut le dépôt des trams jusqu'en 2012, était l'objet des convoitises de tous les promoteurs de la place. Il a été acquis de haute lutte en 2019 par l'opérateur immobilier Nhood, (filiale d'Elo, maison mère d'Auchan) à parts égales avec le promoteur Sogeprom-Projectim pour 32 millions d'euros.

Avec l'agence d'architecture lilloise Coldefy Nhood va développer sur ce pâté de maisons un programme mixte de 17.500 m^2 de bureaux mais aussi de 1.750 m^2 de commerces et restaurants ainsi que 70 logements sociaux et 80 en accession à la propriété. Un tout nouveau quartier déployé autour d'un amphithéâtre central et très verdoyant. La partie bureaux accueillera le nouveau siège social de la Banque Populaire du Nord (9.720 m^2), installé non loin de là et, donc, celui de l'AFM, d'un total de 7.780 m^2.

Outre les 250 salariés de Mobilis, celle-ci y installera son incubateur de start-up. Elles sont cinq aujourd'hui, travaillant sur des projets « plateforme », transversaux aux entreprises de l'AFM, que ce soit dans la valorisation des données, l'immobilier partagé, ou encore la monétisation des trafics des sites et des magasins. L'objectif est d'en accueillir d'autres. *« Il y a plein d'idées en gestation »*, s'enthousiasme Barthélémy Guislain.

Le programme immobilier et nouveau siège de l'Association familiale Mulliez, qui doit être livré en 2027, se déploie sur les 2,2 ha d'une friche située entre Roubaix et Lille. *Visuel Sogeprom/Projectim/Coldefy*

Screwfix : la petite sœur de Castorama se déploie malgré la déprime du bricolage

DISTRIBUTION

Arrivé en France en 2021, l'enseigne du britannique Kingfisher va ouvrir son 25e comptoir.

Screwfix va ouvrir le 13 juin à Saint-Brieuc, en Bretagne, son 25e magasin en France. Deux ans et demi après sa première ouverture à Wattrelos, près de Lille, de ce qu'elle appelle plutôt un comptoir, l'enseigne de produits d'outillage consacrée aux artisans, poursuit son développement.

La société, appartenant au groupe britannique Kingfisher, maison mère de Castorama, avait lancé en 2021 son site internet totalisant alors 6.000 références – 15.000 aujourd'hui – livrées depuis son entrepôt (18.000 m^2) de Nanteuil-le-Haudouin (Oise) près de Roissy.

La filiale française du groupe britannique coté à la Bourse de Londres ne donne pas son chiffre d'affaires, ni sa rentabilité. Aucune mention dans les résultats financiers de Kingfisher de 2023 ou du premier trimestre 2024, qui illustrent une mauvaise passe commerciale découlant de la dynamique négative du marché tricolore du bricolage.

Efficacité et prix offensifs

La direction de Screwfix France se dit néanmoins satisfaite de ses résultats, estimant avoir trouvé son public selon les termes de Christian Mazauric, son directeur général. Elle a d'ailleurs programmé une quinzaine d'ouvertures cette année dans l'Hexagone et estime qu'il y a place pour 600. Ses sites font en moyenne 500 m^2, avec une cinquantaine de mètres carrés pour la partie « comptoir », l'accueil où les artisans récupèrent leurs commandes faites à distance.

« Nos collaborateurs reçoivent celles-ci sur leur terminal à main, qui leur indique le trajet le plus court pour trouver en quelques minutes le produit dans le petit entrepôt à l'arrière totalisant 10.000 références », décrit le directeur général de la filiale française installée à Templemars près de Lille, dans les mêmes locaux que Castorama, sa cousine.

L'enseigne base sa stratégie sur son *« efficacité »*. *« Un artisan qui a commandé depuis sa camionnette une pièce qui lui manque sur son chantier va la trouver disponible dès son arrivée au comptoir »*, assure le dirigeant. La société peut aussi livrer sur les chantiers en moins d'une heure et dans toute la France en vingt-quatre heures depuis son entrepôt de la région parisienne (sauf en Corse où là il faut quarante-huit heures). Screwfix estime être la seule société aussi réactive dans son domaine en France.

Autre pilier de son concept : un *« positionnement prix agressif, sans être discounter, avec un bon rapport qualité-prix »*, en étant moins cher que le marché de manière « significative », précise le DG France, sans plus de précision.

La clientèle des artisans du second œuvre

Screwfix s'adresse plutôt aux artisans du second œuvre proposant des produits d'électricité, plomberie, quincaillerie, peinture, outillage, mais aussi vêtements de travail. L'enseigne estime venir en complémentarité de Castorama qui cible le bricoleur néophyte et de Brico Dépôt, autre filiale française de Kingfisher, discounter de l'étape, visant plus le marché des matériaux.

La société, qui totalise 920 sites au Royaume-Uni, voit un vrai potentiel en France où, selon elle, *« le marché de l'amélioration de l'habitat pèse 70 milliards d'euros »*. Si le marché de la construction dans le neuf est tendu, la société estime être *« plus sur les travaux de réparation, entretien et rénovation où la demande reste soutenue »*, ajoute le DG France, pour qui *« c'est le moment de prendre des parts de marché »*.
— N. Bu.

> « Un artisan qui a commandé depuis sa camionnette une pièce qui lui manque sur son chantier va la trouver disponible dès son arrivée au comptoir. »
> **CHRISTIAN MAZAURIC**
> DG France de Screwfix

Rexel veut décupler sa croissance

ÉQUIPEMENT

Le fournisseur tricolore de matériel électrique prévoit une croissance des ventes comprise entre 5 % et 8 % d'ici à 2027-2029.

Sharon Wajsbrot

L'électrification a du bon, et pas seulement pour les énergéticiens. Vendredi, lors de sa journée investisseur, le distributeur de matériel électrique tricolore Rexel a dévoilé une nouvelle feuille de route à horizon 2027-2029, nettement plus ambitieuse que la précédente.

« On augmente nos cibles dans tous les domaines », synthétise son directeur général, Guillaume Texier. *« Nous visons 5 à 8 % de croissance de nos revenus à horizon trois à cinq ans, dont 2 % à 3 % liés à des acquisitions ciblées. C'est une accélération fondamentale par rapport à l'ancien Rexel qui affichait à peine 1 % de croissance historiquement »*, fait-il valoir. Le groupe a aussi annoncé une prévision de marge d'Ebitda ajusté supérieure à 7 % et une croissance du bénéfice par action comprise entre 7 % et 9 %.

Tombé dans les mains du fonds activiste Cévian dès 2016, la société dont l'investisseur suédois reste le premier actionnaire avec 22 % du capital, a du revoir ses pratiques ces dernières années. Pour nourrir cette croissance fulgurante, Rexel mise sur plusieurs leviers.

Services plus poussés

Le premier réside dans la croissance de ses métiers de services, que ce soit la réalisation de chantiers d'assemblage de sous-ensembles électriques pour le compte de ses clients ou encore le design, la conception et l'installation de solutions de recharges pour véhicules électriques. Ces *« services »* pèsent aujourd'hui à hauteur de *« quelques centaines de millions d'euros »* dans les revenus de Rexel, qui ont atteint 19 milliards d'euros en 2023. A l'horizon de son plan, Rexel vise un doublement de la proportion de ses clients ayant recours à ses services les plus avancés.

L'autre levier réside dans la poursuite de la croissance des métiers très dynamiques de l'électrification, de la vente de pompes à chaleur en passant par les panneaux solaires. Ces offres pèsent à hauteur de 32 % dans le chiffre d'affaires de Rexel, il vise 40 % d'ici trois à cinq ans. Enfin, Rexel mise aussi sur l'automatisation et l'IA. Quinze de ses centres logistiques devront être entièrement automatisés à la fin de son plan, contre 10 à ce jour.

Le distributeur de matériel électrique va aussi continuer de racheter des sociétés, et notamment aux Etats-Unis, son premier marché. A l'horizon de son plan, plus de 50 % de ses ventes devraient être réalisées en Amérique du Nord.

Pour les investisseurs, le bilan est plutôt mitigé. En Bourse vendredi, le titre est resté quasiment stable à -0,11 %, à 27 euros. *« Les objectifs à moyen terme de Rexel, en dépit de cibles rehaussées en termes de profitabilité, manque d'un calendrier précis pour être mis en œuvre. Cela laisse les investisseurs assez indifférents »*, explique les analystes d'Alpha Value qui pointent un risque à moyen terme d'une *« normalisation »* de la demande des produits liés à l'électrification des usages. ■

Ces jeunes pousses françaises qui saisissent des opportunités dans les pays émergents

ÉCOSYSTÈME

Hoffmann Green, le spécialiste tricolore du ciment bas carbone, va licencier sa technologie à un partenaire saoudien.

Gamestream, Elum Energy et Adionics ont aussi pris racine dans des pays où l'on retrouve peu de jeunes pousses tricolores.

Adrien Lelièvre

Hoffmann Green a signé un accord exclusif d'une durée de vingt-deux ans avec un groupe saoudien de construction. *Photo Yann Bresson*

C'est une étape importante franchie par Hoffmann Green, le spécialiste tricolore du ciment bas carbone. Les travaux de construction de sa première usine à l'étranger viennent de démarrer et doivent s'achever à la fin 2025. Le pays choisi est original puisqu'il s'agit de l'Arabie saoudite. *« Nous avons noué des contacts depuis deux ans avec Shurfah, un grand groupe saoudien de la construction »*, remet en perspective Julien Blanchard, le dirigeant de cette jeune pousse membre du programme French Tech 2030.

Ces échanges ont abouti à la signature d'un accord exclusif d'une durée de vingt-deux ans, en vertu duquel son partenaire saoudien va financer et construire 4 unités de production verticale (de 250.000 tonnes chacune par an) et exploitera sa technologie sous la forme d'une licence.

Droit d'entrée de 2 millions

Hoffmann Green, qui indique avoir touché un droit d'entrée de 2 millions d'euros pour se développer dans la pétromonarchie, touchera également des royalties sur la production de son ciment innovant.

La start-up indique avoir été démarchée par son partenaire et n'a pas hésité à sauter le pas. *« L'Arabie saoudite a des moyens importants et la volonté de se diversifier. Le pays a aussi pris des engagements écologiques dans le cadre du plan Vision2030 »*, insiste le patron, qui revient du pays, où il a apprécié la curiosité de ses interlocuteurs et le soutien de l'ambassade française. Il y a de quoi faire dans le pays dirigé d'une main de fer par le prince Mohammed ben Salmane : les immeubles poussent comme des champignons après l'orage. *« Le marché du ciment en Arabie saoudite est trois fois plus gros qu'en France »*, rappelle l'entrepreneur. Le royaume ne compte pourtant que 36 millions d'habitants.

Si l'Europe et les Etats-Unis sont des territoires privilégiés pour l'internationalisation, d'autres certaines jeunes pousses n'hésitent pas à sortir des sentiers battus. C'est le cas de Gamestream, une plateforme de cloud gaming en marque blanche. En 2021, elle a signé un contrat avec Telkom Indonesia, principal opérateur de l'Indonésie. Résultat : ce pays est devenu son *« marché numéro 1 »*, confie son dirigeant, Ivan Lebeau.

Plus pour longtemps ? La jeune pousse qui vient de lever 4,5 millions d'euros fonde de gros espoirs sur l'Inde, où elle a signé un accord de distribution avec Reliance Jio, un groupe de télécoms qui a une filiale consacrée aux jeux vidéo (Jio-Games). De quoi toucher potentiellement plus d'un milliard d'habitants… Elum Energy, un spécialiste des solutions de monitoring et de contrôle pour les centrales solaires standards et hybrides, a, elle, fait de l'Afrique du Sud un marché stratégique. *« Nous y avons une présence depuis 2019. Il s'agit d'un pays où la demande d'électricité est plus forte que la production, ce qui engendre des coupures. Cela impacte beaucoup les entreprises qui sont nos clientes »*, souligne Camille Petit, sa directrice du marketing. L'Afrique du Sud est sa tête de pont sur le continent puisque la région SSA (Sub-Saharan Africa) représente désormais plus de 30 % de ses revenus.

Heetch grandit aussi en Afrique. Le spécialiste des VTC opère en Angola, au Sénégal, Mali, en Côte d'Ivoire. Un choix lié surtout à la toute-puissance de ses principaux rivaux (Uber et Bolt) en France, qui l'a poussé à un repli stratégique dans des pays moins concurrentiels.

Adionics dans le triangle du lithium

De son côté, Adionics mise gros en Amérique du Sud, un continent qui est l'un des principaux producteurs de lithium. La jeune pousse spécialisée dans l'extraction de ce métal possède un bureau de six personnes en Argentine, en plus du directeur de la zone géographique.

« Etre présent en Argentine assure une proximité pour nos clients dans le triangle du lithium. Nous allons importer d'ici quelques semaines un pilote dans la province de Salta afin de réaliser des essais sur des saumures des provinces argentines riches en lithium (Salta, Catamarca et Jujuy). Nous pourrons également réaliser des essais depuis ce centre de pilotage pour les saumures chiliennes et boliviennes », explique son dirigeant, Gabriel Toffani.

L'an dernier, la greentech a franchi une étape importante en faisant entrer QCM, un géant chilien des mines, à son capital. Adionics a déjà effectué des essais poussés avec son partenaire. Ces derniers ont permis *« de confirmer notre capacité à passer à une échelle industrielle. Adionics travaille donc maintenant à l'industrialisation de son procédé et à la signature de sa première usine d'extraction directe de lithium »*, précise le patron. Un bureau pourrait aussi être créé au Chili dans le courant de l'année. ■

Le néosyndic ChouetteCopro lève 500.000 euros

PROPTECH

La start-up développe un logiciel à destination des administrateurs de biens et des gestionnaires de copropriété.

Camille Wong

Les néosyndics de copropriété, qui promettent des services plus transparents et fluides que leurs homologues traditionnels, ont été assez chahutés ces derniers temps, entre plans de sauvegarde de l'emploi et revirements stratégiques. Ce marché est aussi très concurrentiel de logiciels, occupé par une kyrielle d'entreprises, notamment sur la partie comptable.

De plus petits acteurs se lancent ces dernières années et développent des briques complémentaires. C'est le cas de ChouetteCopro, qui commercialise une plateforme en marque blanche pour connecter (problèmes du quotidien, réparations en cours, alertes…) les occupants d'immeubles, les gestionnaires et les partenaires techniques.

D'un côté, l'objectif est de répondre à la pression en ressources humaines sur le métier de gestionnaire de copropriété, réputé difficile et qui peine à attirer les jeunes recrues, pour fluidifier et faciliter leurs relations avec les différentes parties prenantes. De l'autre, répondre à la *« pression du digital, avec des occupants qui veulent de plus en plus de numérique »*, indique Philippe Joubert, cofondateur de la société. Et enfin, à la pression réglementaire, avec les lois Alur et Elan qui accélèrent la digitalisation des acteurs du secteur.

Née en 2016, sa start-up vient de lever 500.000 euros auprès de business angels du secteur : Jérôme Grosse, qui dirige le family office de Léon Grosse, entreprise de construction, et Jean-Marc Torrollion, président d'honneur des agences Bien'ici. Avec ce financement, la start-up cherche à étoffer son équipe de sept personnes, mais aussi à renforcer sa tech et à développer de nouveaux services, dont une offre d'assistance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 qui devrait être opérationnelle dès cet été.

Cibler les cabinets indépendants

ChouetteCopro cible les syndics indépendants, qui gèrent environ la moitié du marché français. L'autre moitié est occupée par les géants du secteur (Foncia, Citya…), qui achètent régulièrement des cabinets indépendants. Une cible morcelée sur le territoire, mais aussi parfois difficile à aller chercher sur les sujets numériques.

« Le marché commence à se transformer, et la profession comprend l'importance des outils modernes, notamment pour améliorer l'expérience client. C'est surtout vrai depuis la crise sanitaire, qui a créé une rupture dans l'usage des technologies dans le milieu », souligne le patron.

L'entrepreneur, qui revendique 180 clients, a réalisé 500.000 euros de chiffre d'affaires en 2023, soit une progression de 50 %. Il vise le million cette année.

Tout juste rentable, début 2024, la start-up avait déposé une offre de reprise pour Bellman, un ancien néosyndic, qui, après un pivot, était devenu un logiciel à destination des syndics de copropriété. Placée en redressement judiciaire, la société a finalement été reprise par Inch, une plateforme de gestion et de communication pour les professionnels immobiliers, qui n'est autre qu'un concurrent de ChouetteCopro. ■

Européennes 2024 : les plateformes à l'épreuve de la désinformation

● Les élections du 9 juin se sont jouées dans un contexte géopolitique chargé.
● Les réseaux sociaux sont attendus au tournant alors que l'IA générative offre de nouveaux outils de désinformation.

RÉSEAUX SOCIAUX

Raphaël Balenieri, Fabio Benedetti Valentini, Florian Dèbes et Stéphane Loignon

La tension était à son comble sur le front de la désinformation en ligne, en amont des européennes du 9 juin. Comme en 2017 en France avec les « MacronLeaks », ou plus récemment en Slovaquie, les dernières heures avant l'élection ont été un moment privilégié pour les acteurs mal intentionnés alors que les candidats n'avaient plus le droit de s'exprimer pour démentir. Or ils constituent une cible de choix : selon Sensity AI, une société qui détecte les « deepfakes », les responsables politiques sont les plus touchés par les campagnes de désinformation en ligne (40 %), loin devant les célébrités (30 %) et les entreprises (20 %).

● Y A-T-IL UNE MONTÉE DES « FAKE NEWS » ?

Oui. Celles-ci concernent plutôt l'Union européenne que la campagne électorale elle-même, observe la start-up spécialiste de la désinformation, NewsGuard. L'observatoire indépendant EDMO confirme : en mai, 15 % du total de la désinformation en ligne détectée par l'institut a concerné l'UE, le plus haut taux atteint sur ce sujet depuis le début de ses décomptes, un an plus tôt (et plus que les infox liées au conflit entre Israël et le Hamas, au Covid et à l'immigration).

Les fausses allégations les plus fréquentes, selon NewsGuard, visent la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, accusée d'avoir des liens familiaux avec un ancien responsable nazi ou d'être au service de l'industrie pharmaceutique. *« Elle est devenue une sorte d'épouvantail des infox, un peu à la manière de Bill Gates »,* note Chine Labbé, la rédactrice en chef Europe de NewsGuard.

D'autres infox se rapportent à l'agriculture, avec l'affirmation fausse que la Commission aurait interdit l'élevage ou aux procédures de vote, comme en Allemagne, où circule la thèse infondée selon laquelle certains bulletins par correspondance seraient invalides. *« Tout cela crée un climat de défiance généralisée autour des institutions, dirigeants et politiques de l'Union »,* résume Chine Labbé. La responsabilité de ces infox reste difficile à établir avec certitude.

● QUELS GARDE-FOUS LES PLATEFORMES ONT-ELLES MIS EN PLACE ?

Face à la menace, les réseaux sociaux n'ont pas eu d'autres choix que de réagir. De Facebook et Instagram à TikTok, en passant par Snap ou Youtube… tous sauf X et son patron Elon Musk ont prévu des mesures particulières dédiées à la bonne tenue du débat électoral.

Les algorithmes et les modérateurs en chair et en os prêtent ainsi depuis plusieurs mois une attention grandissante aux contenus à connotation politique. L'enjeu est de filtrer les vidéos et messages mensongers le plus tôt possible, avant qu'ils ne deviennent viraux. A l'échelle du continent, TikTok revendique 6.000 modérateurs pour les langues européennes, dont 650 francophones. Leur travail est coordonné depuis Dublin, en coopération avec des journalistes professionnels issus de médias « fact-checkers » partenaires, comme l'AFP.

« Si nous et nos partenaires ne pouvons pas vérifier l'exactitude d'un contenu, nous l'indiquons et nous limitons la diffusion de la vidéo », explique Susan Moss, la responsable des affaires publiques pour TikTok en Europe, chargée de redorer le blason de son employeur très critiqué sur le thème des ingérences étrangères via la désinformation. De son côté, Meta compte 15.000 modérateurs pour le monde et assure couvrir les 24 idiomes officiels du continent. YouTube ne dénombre pas publiquement ses équipes mais assure qu'elles sont sur le pont 24 h/24 et chaque jour de la semaine.

En ce qui concerne la publicité politique en ligne, parfois vecteur de mensonges signés par des équipes de campagne pour d'autres élections, les plateformes n'ont pas la même position. En France, elles sont interdites pendant les six mois précédents un scrutin. Mais d'autres pays les tolèrent. TikTok les interdit mais l'ONG Global Witness a récemment mis en défaut la vigilance de la plateforme en parvenant à en publier seize à son insu. Elles sont autorisées sur Facebook et Instagram hormis si elles véhiculent des mensonges avérés, si elles découragent à aller voter ou si elles proclament par anticipation la victoire d'un candidat.

● QUELLE EST LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION ?

Depuis l'entrée en vigueur en août 2023 du règlement européen sur les services numériques (RSN ou DSA, « Digital Services Act »), l'Union européenne s'est dotée d'un cadre juridique visant à faire cesser les pratiques illégales sur les réseaux sociaux et notamment les actes de désinformation ou messages haineux. Sous peine de lourdes amendes allant jusqu'à 6 % du chiffre d'affaires annuel.

Le DSA a été activé plusieurs fois, y compris récemment en pleine campagne électorale. Le 30 avril, la Commission européenne a ouvert une enquête contre Facebook et Instagram (Meta) à qui elle reproche notamment de manquer à ses obligations en matière de publicité trompeuse et de lutte contre la désinformation.

En France, une loi de 2018 conférait déjà à l'Arcom – le gendarme de l'audiovisuel et du numérique – un mandat pour demander la coopération des plateformes. Et le dispositif de lutte anti-infox avait été musclé pour l'élection présidentielle de 2022, l'Arcom agissant en partenariat avec des entités de la société civile (chercheurs, médias) et de la sphère publique (Viginum, ministère de l'Intérieur, etc.). C'est l'Arcom qui, dans son rôle de coordinateur des services numériques, fait le lien avec la Commission européenne.

En mars, l'Arcom a présenté une liste de préconisations pour les plateformes et moteurs de recherche (Meta, Google/YouTube, X, Snap, TikTok, LinkedIn, etc.) tirées du DSA mais aussi de spécificités du droit français. Cette autorité a demandé aux géants de la tech d'informer les influenceurs des obligations de réserve en période électorale.

« Ce système permet une action préventive à la fois pendant la campagne électorale et contre des éventuelles attaques cherchant à délégitimer le résultat du vote, rappelle Benoît Loutrel, membre du collège de l'Arcom. *Ce n'est pas encore l'heure des bilans mais le succès du DSA ne doit pas se mesurer à l'aune d'une absence totale d'ingérences. Personne ne peut garantir qu'il n'y en aura pas. Son principal succès est de nous permettre de nous sentir mieux armés collectivement en matière de sécurité numérique. »*

● L'IA GÉNÉRATIVE A-T-ELLE CHANGÉ LA DONNE ?

Pas encore. En volume, les deepfakes, ces vidéos ou images qui utilisent l'IA générative pour faire dire n'importe quoi à n'importe qui, sont encore minoritaires dans l'océan de la désinformation en ligne. Malgré l'essor des outils de génération d'images ou de vidéos (comme Midjourney ou Sora), ces contenus sont encore plus difficiles et plus chers à produire que la désinformation plus traditionnelle, comme l'envoi de messages automatiques sur les réseaux sociaux par des bots, etc.

Pour autant, certains deepfakes spectaculaires se sont répandus comme une traînée de poudre. Ron DeSantis, l'ex-candidat républicain à la Maison-Blanche, a ainsi fait l'objet de 48 vidéos deepfakes ces derniers mois qui ont été vues près de 6 millions de fois, selon Sensity AI. Dans l'une d'elles, le gouverneur de Floride *« annonce »* son retrait et dit se ranger derrière Donald Trump, *« le plus grand président de tous les temps ».* Une vidéo en apparence véridique mais 100 % fausse. Dans la guerre entre Israël et le Hamas, l'IA générative a aussi été utilisée dans les deux camps, pour créer des images fortes mais mensongères : par exemple, des centaines d'Israéliens sur leurs balcons acclamant des soldats passant sous leurs fenêtres… Pour l'instant, cependant, aucune affaire de deepfakes n'a semblé perturber la campagne européenne.

Dans ce contexte, les plateformes ont commencé à labelliser les contenus à base d'IA, par souci de transparence. Les internautes peuvent le faire proactivement : 37 millions d'utilisateurs ont ainsi déjà labellisé un contenu AI sur TikTok.

Lire nos informations
Pages 2 à 5

La start-up Newsguard a constaté une montée des fausses informations visant l'UE dans les semaines ayant précédé les européennes.

Shutterstock

Les réseaux sociaux font-ils l'élection ?

Une enquête réalisée par OpinonWay pour le Cevipof dans quatre pays européens relativise l'impact électoral des réseaux sociaux, malgré les stratégies sophistiquées des politiques. Avec des nuances.

Ulysse Legavre-Jérôme

Et si a communication que font les politiques sur les réseaux sociaux n'était pas si rentable électoralement parlant ? Jordan Bardella qui descend un verre de vin sur TikTok, Gabriel Attal dans un fauteuil avec son chien sur BeReal, Emmanuel Macron et Lula dans une parodie de l'affiche du film « La La Land » sur Instagram… Tous y peaufinent leur image, espérant capter deq électeurs. Mais peut-être en vain.

Selon une enquête réalisée par OpinionWay pour le Cevipof dans quatre pays européens auprès de 8.679 personnes, ni le comportement électoral ni les niveaux de confiance dans la démocratie ou les institutions ne sont modifiés en profondeur par l'utilisation intensive de ces réseaux.

Confiance dans les institutions

Le Centre de recherche de Sciences Po s'est intéressé au rapport d'usagers d'Instagram, TikTok, LinkedIn, X et Snapchat à la politique. Première conclusion : que cela soit en France, en Allemagne, en Italie ou en Pologne, l'intensité avec laquelle les usagers recourent aux réseaux sociaux ne joue que peu sur la confiance portée aux institutions. En France, 74 % des utilisateurs faibles de réseaux ont confiance dans la police contre 65 % des utilisateurs intensifs, un écart peu significatif. En outre, *« la confiance dans la politique augmente à mesure que l'on utilise davantage les réseaux sociaux contrairement à l'idée reçue selon laquelle ces réseaux offriraient un espace public de pure contestation »,* explique l'auteur de l'enquête, Luc Rouban.

Surtout, l'étude révèle que les réseaux sociaux ne sont pas réellement une extension de la lutte politique dans un univers numérique. *« Rien n'indique que leur usage intensif conduit à opter pour une offre politique radicale de droite ou de gauche »,* explique le directeur de recherche au CNRS. Concrètement, le vote en faveur de Jean-Luc Mélenchon ou de Marine Le Pen n'évolue pas en fonction du rythme d'utilisation de ces réseaux.

> Les utilisateurs intensifs restent plus proches des extrêmes.

Seule différence notable : les usagers intensifs tendent à être plus abstentionnistes (36 %) que ceux les utilisant occasionnellement (22 %). Pour Luc Rouban, il semble *« presque impossible de certifier un effet électoral de l'usage des réseaux sociaux. Les réseaux sociaux sont des chambres d'écho de problèmes sous-jacents. Ce sont avant tout des facteurs sociologiques qui expliquent le vote de chacun.».*

Les utilisateurs intensifs restent toutefois plus proches des extrêmes que les autres. La proximité avec le Rassemblement national (RN) concerne 19 % des utilisateurs intensifs contre 14 % des utilisateurs occasionnels. L'effet est plus fort encore pour La France insoumise (LFI) : 14 % chez les premiers contre 3 % chez les seconds. Même constat en Allemagne, où l'on observe que les plus grands utilisateurs sont plus proches de l'AfD – encore allié du RN au Parlement européen il y a quelques semaines, avant les propos de leur tête de liste sur les SS – que les autres (15 % contre 9 %). A l'inverse, la proximité d'un parti tel que celui des Ecologistes ne subit aucune modification entre usagers.

Plus de politique sur X et LinkedIn

L'enquête souligne également que la sociologie de chaque réseau dicte en grande partie les réactions politiques de ses membres. C'est ainsi que l'intérêt pour la politique comme la confiance dans la politique obtiennent les scores les plus élevés parmi les utilisateurs fréquents de X et LinkedIn, mais c'est aussi au sein de ces réseaux que l'on trouve la proportion la plus élevée de diplômés du supérieur comme la proportion la plus importante de *« déclassés ».*

Il est cependant *« impossible d'imputer un effet politique à un réseau particulier »,* indique Luc Rouban. L'utilisation d'un réseau de manière exclusive à l'exception des autres reste rare. Leur usage étant cumulatif, il faut donc *« écarter l'hypothèse d'une construction de l'identité politique par un réseau social »,* dit-il. Et pour ceux qui n'utilisent jamais les réseaux ? Peu nombreux (8 %) et *« nettement plus âgés »* (42 % d'entre eux ont plus de 65 ans), ils ne sont ni plus ni moins critiques à l'égard des politiques que ne le sont les usagers des réseaux.

Une question reste à élucider. L'enquête ne s'intéresse pas aux moins de 18 ans, alors qu'ils sont très présents sur les réseaux bien que pas en âge de voter. L'influence des stratégies de communication des politiques sur cette jeune génération, ainsi que leurs usages, seront donc encore à étudier pour les prochaines élections, quand viendra l'heure de leur majorité. ■

Un an après, la loi influenceurs a permis de faire du « ménage »

RÉSEAUX SOCIAUX

Un an après le vote de la loi influenceurs, les experts saluent une plus grande professionnalisation et davantage de transparence.

Marina Alcaraz

Professionnalisation, « rationnement » sur les cadeaux, mais aussi quelques sueurs froides... La loi sur les influenceurs a changé pas mal de choses dans le milieu. Votée il y a un an presque jour pour jour, cette loi pour réguler le « Far West » dans le secteur avait fait couler beaucoup d'encre et mis le doigt sur des pratiques « très limites », voire franchement interdites de certains influenceurs.

Côté entreprises, la loi « *a profondément fait bouger les services marketing pour mieux structurer les demandes, demander davantage de transparence* », juge Patrick Bonin, qui a travaillé pendant longtemps dans le secteur avant de devenir récemment conseiller ministériel. Preuve flagrante, « *on voit moins sur le devant de la scène des personnalités de la téléréalité, installées à Dubaï, les marques étant bien plus sensibles à leur réputation* », estime-t-il.

De même, côté influenceurs, la loi a permis de faire un peu le ménage et de faire évoluer les mentalités. « *Elle a donné plus de crédibilité, de considération aux créateurs de contenus, qui sont pour la grande majorité sérieux* », ajoute Bénédicte de Kersauson, déléguée générale de l'Union des métiers de l'influence et des créateurs de contenu (Umicc).

Influence responsable

Certes, il y a encore des dérives et quelques couacs. Mais, nombre d'influenceurs ont cherché à prendre contact avec des avocats, des agences spécialisées (etc.) pour se mettre dans les clous et se professionnaliser. « *Nos études le montrent : depuis la loi, les influenceurs ont une meilleure connaissance des règles de transparence, notamment du fait qu'il est obligatoire de dire que, lorsqu'ils promeuvent un produit, il s'agit de publicité ou de communication commerciale* », explique Mohamed Mansouri, directeur délégué de l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité). Le but : que personne ne puisse douter qu'un post vantant les mérites d'une crème « *extra et super-rajeunissante* » par telle ou telle influenceuse constitue, en fait, une promotion. Et, en fin de compte, à en croire les agences, bon nombre de stars des réseaux saluent la plus grande honnêteté exigée à l'égard des consommateurs.

Pour s'informer, mais aussi plus facilement travailler avec de grandes marques, presque 1.600 créateurs de contenu ont d'ailleurs passé le certificat de l'influence responsable de l'ARPP (une courte formation sur les bases), contre 950 à fin 2023. Certes, cela reste faible à l'échelle des 150.000 influenceurs existants, mais la demande progresse et nombre de « gros » du secteur l'ont passé.

Autre changement notable : une plus grande vigilance à l'égard des cadeaux. Les influenceurs ont redécouvert la loi, à savoir qu'il « *fallait déclarer chaque cadeau reçu à l'administration fiscale dans les revenus et ce, théoriquement, dès le premier euro* », expliquent Aliénor Dony et Charlotte di Calypso, de l'agence Chali, qui conseillent des artistes et influenceurs sur leur fiscalité. Et cela concerne aussi les invitations.

Hésitation à recevoir des cadeaux

Des montants qui peuvent facilement faire grimper la note auprès des impôts. De fait, des influenceurs hésiteraient de plus en plus à accepter des cadeaux, voire les renverraient, surtout s'ils ne comptent pas en parler. « *Alors qu'avant, nombre avaient une activité de revente* », sourit Patrick Bonin. Même si plusieurs professionnels « poussent » pour que les cadeaux ne soient plus considérés comme tels, mais comme des outils de travail.

Conséquence en cascade, certains petits influenceurs qui cherchent des revenus complémentaires, et qui représentent l'immense majorité de la profession – 66 % des influenceurs gagnent moins de 5.000 euros par an, selon une étude de Reech – peuvent être plus réticents à faire des posts, durant leur temps libre. « *La maman qui parlait des poussettes à ses heures perdues, ou l'enseignante qui faisait des topos sur les livres n'ont pas forcément envie de payer des impôts supplémentaires et de devoir faire face à de la paperasse*, reprennent Aliénor Dony et Charlotte di Calypso. *D'autant qu'il faut théoriquement des contrats pour chaque produit envoyé.* » Difficile de se cacher du fisc quand on vante un produit sur les réseaux sociaux publics... ■

Quelque 150.000 influenceurs sont répertoriés en France. *Photo iStock*

66 %

DES INFLUENCEURS gagnent moins de 5.000 euros par an, selon une étude de Reech.

Samsung Electronics affronte la première grève de son histoire

ÉLECTRONIQUE

Des milliers d'employés du géant coréen ont posé un jour de congé pour pousser la direction à accepter des hausses de salaires plus généreuses.

Yann Rousseau
— Correspondant à Tokyo

Pour la première fois en cinquante-cinq ans d'histoire, des milliers d'employés de Samsung Electronics, le plus grand groupe d'électronique mondial, ont participé, vendredi, à un mouvement de grève pour protester contre le refus de la direction d'augmenter significativement les salaires. Ils se sont coordonnés, à l'appel du principal syndicat du conglomérat, pour déposer en masse un jour de congé.

Revendiquant 28.000 membres sur un total de 125.000 employés, le National Samsung Electronics Union a refusé de détailler l'ampleur du mouvement organisé un jour traditionnellement peu travaillé dans le pays. Beaucoup d'employés des conglomérats coréens faisaient le pont, vendredi, entre un jeudi férié et le week-end. « *Cette utilisation coordonnée des congés est notre première étape vers notre objectif final, à savoir une grève à grande échelle* », a prévenu Lee Hyun-guk, le numéro deux de l'organisation syndicale.

La direction agacée

Dans la matinée, une poignée d'employés syndiqués s'étaient réunis, le poing levé, devant le siège de l'entreprise, à Séoul, munis d'une banderole pressant la direction de reprendre les négociations salariales. Le syndicat réclame une hausse de 6,5 % des salaires et l'instauration d'un jour de congé payé supplémentaire. Mais le groupe n'a, pour l'instant, accepté qu'une augmentation de 5,1 %. En moyenne, un employé de Samsung Electronics gagne, hors bonus, environ 80 millions de wons par an, soit 54.000 euros, ce qui représente un revenu très supérieur à la moyenne nationale.

Si Samsung Electronics reste extrêmement profitable, sa direction, qui ne tolère une activité syndicale que depuis les années 2010, a été récemment traumatisée par la chute des revenus de sa division semi-conducteurs et semble s'agacer, dans ce contexte, des exigences de certains employés. Sur l'ensemble de 2023, cette activité, qui s'était imposée jusqu'ici comme le plus gros moteur de profitabilité du groupe, avait enregistré une perte opérationnelle de 14.900 milliards de wons, soit 10 milliards d'euros. « *Il y a eu une ambiance de crise à la tête de Samsung qui a très mal vécu de se faire déborder par son concurrent SK Hynix sur la nouvelle génération de puces mémoires* », explique un industriel du secteur. Ces derniers mois, plusieurs cadres de cette division ont d'ailleurs été remplacés.

Samsung Electronics reste le plus grand producteur au monde de puces mémoires « classiques » de type DRAM (mémoire vive dynamique), qui équipent notamment les PC et les serveurs, et NAND (mémoire flash), présentes dans tous les plus petits appareils connectés, comme les smartphones. Mais il a pris du retard sur le segment des mémoires à large bande passante, baptisées « HBM », nécessaires au fonctionnement des plateformes d'IA générative.

La menace SK Hynix

Ayant mieux anticipé sur l'évolution du marché, SK Hynix s'est imposé en leader incontesté sur ce segment à très forte valeur ajoutée. Il a ainsi capté la plupart des commandes de puces HBM de Nvidia, qui a besoin de ces composants pour faire fonctionner ses GPU (processeurs graphiques) utilisés pour entraîner tous les grands modèles de langage (LLM) des géants ChatGPT, Gemini ou LLaMA.

Samsung attend encore la certification de ses puces HBM (constituées d'un empilement de DRAM) par les ingénieurs de Nvidia. Cette semaine, Jensen Huang, le PDG du groupe américain, a laissé entendre que cette certification pourrait être imminente et que Samsung Electronics pourrait bientôt lancer des productions de masse.

Ravis de cette annonce, les investisseurs ont fait progresser, dans la semaine, le titre de Samsung Electronics de 2,8 % sur la place de Séoul. Leur enthousiasme n'a pas semblé entaché par la grève de vendredi qui n'aura qu'un impact limité sur le marché des puces mémoires. Largement anticipé, le mouvement a plus touché les bureaux que les sites de production de semi-conducteurs du pays. « *Et ces usines s'appuient de toute façon sur une production fortement automatisée qui ne nécessite qu'un minimum de main-d'œuvre humaine* », rappellent les experts de TrendForce. ■

Le fondateur d'Autonomy acquitté à son procès aux Etats-Unis

INFORMATIQUE

L'homme d'affaires britannique Mike Lynch a été acquitté à l'issue de son procès pour fraude à San Francisco.

L'enjeu était la véracité des comptes de son éditeur de logiciels Autonomy, lorsqu'il a été vendu à Hewlett-Packard (HP).

Mike Lynch, figure de la tech, est blanchi. L'homme d'affaires britannique a été acquitté à l'issue de son procès pour fraude à San Francisco (Californie), portant sur la vente de l'éditeur de logiciels Autonomy au groupe américain Hewlett-Packard (HP) pour 11 milliards de dollars en 2011, rapporte l'AFP. Un an après le rachat, HP avait accusé Autonomy d'avoir truqué ses comptes, évoquant « *des irrégularités comptables importantes* ».

Le verdict a été rendu après deux jours de délibérations, à l'issue d'un procès qui s'était ouvert le 18 mars. « *Je suis ravi du verdict d'aujourd'hui*, a réagi Mike Lynch, dans un communiqué. *J'ai hâte de rentrer au Royaume-Uni et de retrouver ce que j'aime le plus : ma famille et l'innovation dans ma spécialité* », a ajouté celui qui a été le conseiller de deux Premiers ministres britanniques.

« Bouc émissaire »

HP reprochait notamment à Mike Lynch et à l'ancien directeur financier, Sushovan Hussain, d'avoir artificiellement gonflé les revenus déclarés, la croissance des revenus et les marges de l'entreprise. Le groupe américain avait dû passer près de 9 milliards de dollars de dépréciations, dont plus de 5 milliards présentés comme le résultat de manipulations comptables perpétrées au sein d'Autonomy avant la transaction.

Originaire du Suffolk, dans l'est de l'Angleterre, Mike Lynch avait réfuté tous les chefs d'accusation. Il avait accusé HP de faire de lui un « *bouc émissaire pour ses propres échecs* ». « *Je pense qu'Autonomy était une entreprise à succès. D'un point de vue financier, elle était extrêmement profitable* », avait-il insisté à l'audience, le 23 mai, soulignant que certes, elle n'était « *pas parfaite* », mais que « *la réalité de la vie est que tout est nuancé et parfois vous faites de votre mieux face à ça, et les entreprises font exactement pareil* ». Il avait empoché quelque 815 millions de dollars lors de la vente.

> HP reprochait notamment à Mike Lynch et à l'ancien directeur financier d'avoir artificiellement gonflé les revenus déclarés, la croissance des revenus et les marges de l'entreprise.

HP a aussi poursuivi l'ancien directeur financier d'Autonomy, Sushovan Hussain. En 2018, un jury américain l'a reconnu coupable de fraude liée à la vente, ce qui lui a valu cinq ans de prison.

En 2022, la justice britannique a statué que HP avait été dupé et avait payé trop cher. HP a réclamé auprès de la Haute Cour de justice de Londres un remboursement des 5 milliards de dollars aux deux ex-dirigeants d'Autonomy.

Mike Lynch a été extradé en 2023 du Royaume-Uni vers les Etats-Unis pour y être jugé. La justice américaine estimant qu'il présentait un « *risque sérieux de fuite* », il avait été assigné à résidence à San Francisco sous la surveillance d'un service de sécurité privé à ses frais, selon un document juridique. Sollicité par l'AFP, un avocat de HP n'a pas souhaité répondre dans l'immédiat.

— Les Echos *(avec AFP)*

Lire « Crible » Page 34

L'accompagnement des PME, ce ressort de réindustrialisation encore mal exploité

● Souvent considéré trop cher par les petites et moyennes entreprises, le conseil se révèle efficace pour améliorer leurs performances et soutenir à moindre coût le mouvement de réindustrialisation.
● Bpifrance veut doubler en cinq ans le nombre de bénéficiaires de ses programmes subventionnés d'accélération.

INDUSTRIE

Ninon Renaud

Comment garantir la pérennité du mouvement de réindustrialisation en période de disette budgétaire et de stagnation économique ? Dans de telles conditions, l'objectif initial de Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances, de porter de moins de 10 % à 15 % en 2035 la part de l'industrie dans le PIB semble complexe à atteindre.

Un levier de croissance a néanmoins été encore peu exploité, qui devrait aider à tenir le cap de la renaissance industrielle chère à l'exécutif. Dans une étude publiée récemment, Bpifrance, la banque publique d'investissement chargée depuis 2013 d'aider les entreprises dans leurs projets de développement, estime en effet que le tissu existant de PME et ETI qui maillent l'Hexagone permettrait de fournir 70 % du surcroît de la croissance nécessaire pour que la part de l'industrie atteigne 12 % du PIB.

« Le McKinsey des PME »

Un tel niveau reste d'autant plus honorable qu'il permettrait de rétablir l'équilibre de la balance commerciale française, calcule Olivier Lluansi, ancien délégué aux territoires d'industrie chargé par Bercy d'une mission sur la réindustrialisation. Exploiter le levier que représentent les PME et ETI existantes exige cependant de mieux les accompagner. Le gouvernement a, pour ce faire, inscrit pour la première fois dans le budget 2024 une ligne budgétaire de 50 millions d'euros par an pour l'activité de conseil aux PME de Bpifrance.

« Nous sommes beaucoup plus qu'une banque. L'accompagnement des PME est central dans la raison d'être de Bpifrance : nous sommes le McKinsey des PME », souligne Nicolas Dufourcq, son directeur général. Il rappelle avoir dès les débuts de la banque publique fait le constat que l'offre des grands cabinets de conseil, dont il était lui-même issu, était trop coûteuse et inadaptée pour des entreprises de taille plus modeste que celle des grands groupes.

Le nombre d'entreprises accueillies dans des programmes d'accélération de Bpifrance depuis 2017 doit passer de 5.000 à 10.000 en cinq ans. *Photo Alexandra Bonnefoy/RÉA*

Il s'agit désormais de donner un coup de fouet à cette activité fondée sur un vivier de 1.900 consultants externes seniors, dont l'intervention est pour moitié subventionnée par des fonds publics. L'institution vient d'annoncer que le nombre d'entreprises qu'elle accueille dans des programmes d'accélération depuis 2017 doit passer de 5.000 à 10.000 en cinq ans. *« Nous avons développé au cours des années une boîte à outils qui couvre toutes les problématiques des PME. Nous épousons leurs priorités du moment »*, plaide Nicolas Dufourcq.

Un levier efficace

L'an passé, l'industrie et le climat ont constitué la part du lion des missions de conseil réalisées par Bpifrance, devant l'innovation. Cette année encore, le plus gros éditeur de bilan carbone dans les PME françaises prévoit de réaliser 8.000 missions de conseil, dont la moitié sur le thème du climat. Dès 2025, la banque publique vise 10.000 missions par an, soit une augmentation de 65 % en deux ans. Le succès du dispositif auprès des PME qui ont rejoint un premier accélérateur nourrit l'ambition de Nicolas Dufourcq : 20 % à 30 % de leurs dirigeants reviennent dans un tel dispositif dans les cinq ans qui suivent.

Une performance qui tient à l'efficacité du dispositif mêlant conseil, formation et mise en réseau des entrepreneurs. Selon trois études conduites par une équipe de chercheurs indépendants affiliés au CNRS, les sociétés accélérées affichent une valeur ajoutée de 0,3 à 2,8 points supérieure à leurs concurrentes n'ayant pas bénéficié d'un programme d'accélération. Leur chiffre d'affaires est jusqu'à 5,2 points supérieurs, tandis que leurs effectifs sont de 0,7 à 3,4 points plus élevés. *« A notre connaissance, aucune étude sur les aides financières aux entreprises en France n'indique des effets d'un ordre de grandeur comparable à ceux mis en évidence avec les accélérateurs »*, concluent les chercheurs.

Cet accompagnement s'avère d'autant plus stratégique aujourd'hui qu'il est frugal pour les finances publiques. Il *« représente 25 millions d'euros de fonds propres par an pour la banque »*, précise Nicolas Dufourcq. Le retour sur investissement intervient après moins de deux ans et demi sur la seule contribution à l'impôt sur les sociétés, et les flux additionnels dépassent 30 millions d'euros par an après cinq ans. Un argument en faveur du maintien d'une ligne spécifique dans le budget 2025, aussi contraint soit-il. ■

Groupe Dubois a gagné ses galons d'ETI

Accélérée par Bpifrance en 2018, cette entreprise de menuiserie installée en Indre-et-Loire a mené à bien une série de projets de reprise qui lui ont permis de changer de dimension.

Christine Berkovicius
— Correspondante à Orléans

En 2018, lorsque Guillaume d'Ocagne intègre l'accélérateur régional Bpifrance Centre-Val de Loire, Groupe Dubois, l'entreprise de menuiserie et d'agencement qu'il a reprise en 2010, est en pleine phase de développement et son ambition est d'aller plus vite encore, en menant de front *« croissance organique et croissance externe »*, explique le dirigeant. Lui est devenu entrepreneur à 45 ans, après avoir été, notamment, directeur général délégué d'Autodistribution, un groupe de pièces détachées automobile de 4.500 salariés.

A l'époque, Groupe Dubois, créé en 1977 et installé à Montbazon, en Indre-et-Loire, compte 160 salariés et réalise 28 millions d'euros de chiffre d'affaires. Et depuis que Guillaume d'Ocagne l'a achetée, la PME a déjà doublé de taille. *« En grossissant, on se donne les moyens d'investir pour rendre le groupe plus solide et on offre des opportunités à nos cadres et managers pour qu'ils puissent prendre des responsabilités »*, insiste-t-il.

« Vers l'avant »

Au sein de l'accélérateur de la banque publique, le chef d'entreprise vient chercher le partage d'expérience et l'enthousiasme de ses pairs. Et il ne vient pas seul ; il convie son futur directeur général. Entre les réunions, toutes les six semaines, et les cours *« avec des profs venus d'HEC »*, l'expérience se révèle, selon lui, *« très enrichissante »* : *« Ils vous mettent dans un état d'esprit qui vous pousse vers l'avant. »*

Et l'entreprise prend son envol. Entre 2018 et 2019, Groupe Dubois a repris quatre sociétés sur des métiers connexes ou complémentaires, tel que la tôlerie industrielle. Bpifrance a apporté la moitié des besoins de financement. *« Nous avons appris à nous connaître et cela a facilité les choses, quand bien même nous aurions sans doute aussi pu le faire avec d'autres partenaires bancaires »*, explique le patron. L'organisation interne évolue aussi : la semaine de quatre jours est instaurée, et l'entreprise s'ouvre à une nouvelle clientèle. Outre les grands comptes, elle se tourne vers les particuliers, qui représentent aujourd'hui 10 % de son activité.

Quatre ans après sa sortie de l'accélérateur, Groupe Dubois a réussi son pari et changé de dimension. Avec 430 salariés et plus de 70 millions de chiffre d'affaires prévu cette année, la petite PME de menuiserie s'est hissée au rang d'ETI, ce qui lui a valu, cette année, d'intégrer l'accélérateur national qui leur est réservé. Mais cette fois, ce n'est pas Guillaume d'Ocagne qui y participe ; c'est sa fille et son directeur général. Pas question de rater la transmission de l'entreprise, devenue l'un de ces champions régionaux garants de la reconquête industrielle nationale. ■

ELC prévoit de doubler ses ventes d'ici à cinq ans

Le fabricant nordiste de matériel d'éclairage vient d'intégrer l'accélérateur des petites entreprises en croissance de Bpifrance.

Olivier Ducuing
— Correspondant à Lille

En mars, Jean-François Tesse, petit patron des Hauts-de-France, est entré dans le nouveau dispositif d'accélération des petites entreprises en croissance de Bpifrance, associée à la région et à la métropole lilloise. Quatre ans plus tôt, quelques semaines avant la crise sanitaire, il reprenait ELC (Electric & Lighting Concept), TPE d'Orchies, à l'est de Lille, qui fabrique et distribue des solutions d'éclairage mobile 100 % LED, sous la marque Lumaphore. La niche prospère notamment sur l'éclairage des chantiers, des zones de secours et des lieux d'intervention des forces de l'ordre.

Depuis sa reprise, la société a doublé ses ventes pour atteindre un chiffre d'affaires annuel de 2,3 millions d'euros avec sept salariés, réalisé pour moitié en France, pour moitié à l'export, auprès de loueurs de matériels ou de distributeurs. Mais la crainte du dirigeant est de voir la croissance ralentir. *« J'ai besoin de rester alerte avec des progressions à deux chiffres pour faire monter en puissance la structure. Et on ne peut pas faire ça tout seul »*, expose-t-il, précisant que *« le chiffre d'affaires a grossi, mais la structure presque pas »*.

Présent dans 38 pays

En quatre ans, ELC a franchi une première étape en poussant les feux à l'export, avec l'appui de Bpifrance. L'entreprise a fait son entrée sur six marchés ; elle est ainsi présente dans 38 pays. Elle a bénéficié d'une avance remboursable pour se développer en Allemagne où elle a recruté un collaborateur. Et mènera dans les prochains jours un déplacement au Royaume-Uni pour démarcher des clients.

Le programme d'accélération proposé par la banque publique sera déployé sur un an. Il sera jalonné d'ateliers et d'un audit de l'entreprise pour déterminer des leviers de croissance. *« C'est un investissement important qui est majoritairement pris en charge par Bpifrance, Business France, la région et la chambre de commerce et d'industrie. Nous n'avons que quelques milliers d'euros de reste à charge »*, souligne Jean-François Tesse.

Le dirigeant espère encore doubler la taille de l'entreprise dans les cinq ans à venir, en particulier grâce à l'ouverture de nouveaux marchés export et à l'estampille made in France. Dans son viseur, l'Amérique du Nord, ce qui suppose une certification préalable. La récente signature d'un contrat avec un gros loueur néerlandais de matériel de travaux publics devrait également produire quelques effets bénéfiques. En parallèle, ELC continuera à développer le marché domestique, en attaquant notamment le secteur de l'événementiel. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre les ventes en France et à l'étranger. ■

2,3
MILLIONS D'EUROS
Le chiffre d'affaires annuel de la TPE d'Orchies.

Cloro'fil Concept s'ouvre des portes

La PME, qui conçoit et commercialise des draps et des oreillers innovants auprès des hôpitaux, des Ehpad et des prisons, a rejoint récemment l'accélérateur de Bpifrance.

Stéphane Frachet
— Correspondant à Lyon

Cloro'fil Concept est un lilliputien dans un monde de géants, celui du secteur des fournisseurs de la santé et des établissements publics. Conceptrice de linges innovants, cette PME de dix personnes installée à Bully, dans le Rhône, fournit les centrales d'achat, dont Uniha, face à des poids lourds du secteur. *« On réussit à se démarquer grâce à nos produits ultralégers, antibactériens ou indéchirables, mais on manque de visibilité »*, admet Caroline L'Huillier, la fondatrice et dirigeante, qui a rejoint l'accélérateur industries et technologies de santé de Bpifrance et le réseau French Care depuis six mois.

L'objectif est d'accompagner et structurer l'entreprise afin qu'elle double son activité. En 2023, Cloro'fil Concept a réalisé 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle vise 5 à 6 millions d'ici à 2029. Bpifrance est aux côtés de la société depuis une dizaine d'années. *« Elle nous finance lorsque nous répondons à des appels d'offres par exemple, qui consomment beaucoup de temps »*, témoigne la dirigeante, qui a ainsi été repérée puis sélectionnée par la banque publique en 2023.

La participation à l'accélérateur est l'occasion d'une mise à plat des forces et faiblesses de l'entreprise. Les deux premières pistes concernent la protection de la propriété intellectuelle et le développement de la force commerciale. Sur le premier point, un audit cofinancé par Bpifrance a permis de dresser l'inventaire des marques. *« Nous avions essayé de le faire par nous-mêmes mais c'est compliqué. Nous n'avons jamais déposé de brevets »*, témoigne-t-elle.

Relocalisation en France

Comme Cloro'fil Concept a réussi à relocaliser une couverture polaire ultralégère de Chine en France, ainsi qu'un oreiller antibactérien, Bpifrance l'incite à réaliser un bilan carbone et à mettre en avant sa plus-value RSE. *« Il va nous falloir vendre plus pour financer un poste »*, remarque-t-elle. Justement, la partie commerciale va s'étoffer, d'autant que Caroline L'Huillier continue de sillonner les routes pour vendre ses produits.

Mais au-delà de ces contributions techniques à l'entreprise, Cloro'fil Concept entrevoit les bénéfices du réseau. *« Nous avons à convaincre les décideurs de la santé. Nos solutions participent à la prévention des maladies nosocomiales par exemple. Le fait d'être dans l'équipe Bpifrance va nous ouvrir des portes au ministère de la Santé »*, veut croire Caroline L'Huillier. Plus concrètement, la cheffe d'entreprise a buté récemment sur le crédit d'impôt innovation. Grâce au réseau Bpifrance, elle est entrée en contact avec une start-up spécialisée dans l'accompagnement de l'innovation des PME. *« Le sujet a été débloqué très rapidement »*, assure-t-elle. ■

Huddle Corp revisite l'encapsulation alimentaire

Emmanuel Guimard
— Correspondant à Nantes

Dans le domaine alimentaire, l'encapsulation permet notamment une libération progressive des ingrédients d'intérêt nutritionnel, tels que les protéines, lipides, glucides, vitamines, minéraux, etc. La société nantaise Huddle Corp, qui apporte une innovation technologique en la matière, vient d'être retenue à la suite de l'appel à projets « Première usine » dans le cadre du plan France 2030.

« *Cette nouvelle technologie a la particularité de s'appliquer à l'entièreté de l'aliment* », résume César Crétel, cofondateur d'Huddle Corp en 2018 avec Abdeslam El Harrak, docteur en physico-chimie. « *Car, jusqu'à présent, l'encapsulation s'applique à des ingrédients qui sont ensuite reformulés* », poursuit le dirigeant. Cette nouvelle forme galénique contribue aussi à améliorer le potentiel nutritif des ingrédients et à réduire les rejets générés par le cycle de digestion.

Ratio inversé

Protégée par sept brevets, l'innovation d'Huddle Corp peut ainsi englober une grande diversité d'ingrédients. Qui plus est, dans les technologies préexistantes, « *l'agent encapsulant représente 95 % du produit pour 5 % d'ingrédients ayant un intérêt nutritionnel*, explique César Crétel. *Nous avons travaillé pendant quatre ans en R&D sur le fait d'utiliser les ingrédients ayant un intérêt pour qu'ils soient eux-mêmes des agents encapsulants.* »

Ainsi, le ratio est inversé avec 95 % d'ingrédients d'intérêt pour 5 % de substances encapsulantes, ce qui permet d'incorporer, par un système multicouches, jusqu'à une trentaine d'ingrédients dans un même produit.

Développements futurs

En premier lieu, la société a abordé le marché des animaux reproducteurs et celui des jeunes animaux, à commencer par l'aquaculture, dont les crevettes et les poissons marins. Elle a aussi développé des produits pour les vaches laitières et s'intéresse également à la « pet food », les aliments pour chiens et chats. Par la suite, Huddle Corp compte également aborder le marché de la nutraceutique humaine. « *Notre technologie permet de mettre en œuvre des véhicules pour les nutriments adaptables à n'importe quelle espèce* », avance César Crétel.

En 2020, la société a levé 1,5 million d'euros auprès du fonds Demeter avant d'obtenir le même montant de Bpifrance au début de l'année 2021. Sa sélection dans le cadre de l'appel à projets « Première usine » lui apporte 2,2 millions d'euros. Le reste de l'investissement prévu de 10 millions d'euros pour passer au stade industriel sera financé par de la dette et par une levée de fonds de 4 à 6 millions d'euros.

Pour l'heure, Huddle Corp dispose d'une ligne préindustrielle d'une capacité de 10 tonnes dans son atelier de 1.500 mètres carrés à Saint-Herblain, en périphérie de Nantes (Loire-Atlantique). Cet investissement lui permettra de porter cette capacité à 300 tonnes annuelles, correspondant à un chiffre d'affaires potentiel de 20 millions d'euros. Dans le même temps, son effectif passera de 10 à 50 salariés.

Cette montée en puissance est planifiée à l'horizon 2028, le nouvel équipement devant être mis en place au premier semestre 2026. ■

Il a dit

DR

« Nous avons travaillé pendant quatre ans en R&D. »
CÉSAR CRÉTEL
Cofondateur d'Huddle Corp

Odyssée Technologies prépare son introduction en Bourse

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le petit groupe spécialisé dans la mécanique de précision espère entrer sur Euronext Growth en septembre.

Monique Clemens
— Correspondante à Besançon

Si tout va bien, le petit groupe spécialisé dans la mécanique et l'usinage de précision Odyssée Technologies devrait être la première entreprise introduite sur Euronext Growth – marché destiné aux PME pour financer leur croissance – à la rentrée de septembre. C'est en tout cas le souhait de son président-fondateur, Christian Mary, auquel le banquier d'affaires Louis Thannberger, qui revendique plus de 400 introductions en Bourse et l'accompagne dans cette opération, lui a promis de répondre.

En arrivant sur le marché boursier, le dirigeant espère pouvoir lever 8 millions d'euros pour « *consolider nos métiers, élargir notre portefeuille clients, renforcer nos secteurs d'activité et notre stratégie par des opérations de croissance externe si besoin* », précise Christian Mary. En 2012, cet ingénieur passé par Novartis et doté d'une fibre industrielle et entrepreneuriale avait choisi pour se lancer de reprendre l'entreprise Gresset.

Mutation technologique

Cette PME familiale de 37 salariés réalisait 4 millions de chiffre d'affaires et était installée aux Premiers-Sapins, un village du Doubs devenu, depuis, le siège du holding Odyssée Technologies. « *Car Gresset avait un défaut : son client Safran représentait 99,7 % de son chiffre d'affaires. Mon premier souci avait alors été de diversifier, et la solution passait par de la croissance externe.* »

La première acquisition, en 2015, fut celle de SNL (Société Nouvelle Lafourcade), une PME des Hautes-Pyrénées de même taille et de même métier, dont le portefeuille clients, dans l'aéronautique et le spatial, allait compléter celui de Gresset. La seconde, en 2020, concerna Précision Mécanique de Brive (PMB), en Corrèze, entreprise de 72 salariés qui avait de fortes positions dans la défense et apportait de nouveaux clients aéronautiques.

Odyssée Technologies réalise 61 % de son activité dans l'aéronautique. *Photo Matilda Schaefter*

Les trois sociétés du holding ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 20 millions d'euros en 2023 et emploient 185 salariés. Odyssée Technologies compte des clients comme Airbus, Safran Electric Power, Eiffage, Lisi, Sartorius ou MBDA, pour lesquels elle développe des pièces complexes comme des corps hydrauliques, des pièces de vol pour satellites, des aubes de turbine à gaz. Et la diversification est en marche, avec 61 % de l'activité dans l'aéronautique, 9 % dans l'énergie, 8 % dans la défense, 3 % dans le spatial et les 19 % restants dans diverses industries. « *Des secteurs d'activité de rêve, c'est tout ce qui marche* », commente Louis Thannberger.

Le financement en Bourse aura aussi vocation à accélérer la mutation technologique du petit groupe. Son parc machines est estimé entre 20 et 25 millions d'euros, avec 20 à 30 centres d'usinage par filiale, et Christian Mary s'apprête à lancer de gros projets d'automatisation. ■

Le fabricant de percussions Bergerault racheté par Buffet Crampon

CENTRE-VAL DE LOIRE

Après s'être concentré sur les instruments à vent, Buffet Crampon se diversifie avec le rachat de cette référence européenne basée en Indre-et-Loire.

Christine Berkovicius
— Correspondante à Orléans

Réputée pour ses xylophones, marimbas, timbales et autres percussions classiques, la société Bergerault, l'un des rares fabricants français d'instruments de musique, tourne une page de son histoire. Fondée en 1932 et installée à Ligueil, en Indre-et-Loire, cette entreprise familiale, qui travaille avec les plus grands orchestres, vient d'officialiser son rachat par Buffet Crampon, l'un des leaders mondiaux des instruments à vent.

« *Nous sommes la troisième génération à la tête de l'entreprise, et nous savons qu'il n'y en aura pas de quatrième. Nous voulions donc trouver une solution qui assure la pérennité et l'avenir de notre société tout en respectant nos valeurs et notre approche* », explique Alexandre Fergeau, qui dirige Bergerault en duo avec son frère depuis 2003. Les deux hommes vont rester aux commandes de l'entreprise, qui emploie 38 personnes, et la production sera maintenue sur place.

Pour Buffet Crampon, jusqu'alors centré sur les seuls instruments à vent, bois (hautbois, clarinettes, flûtes, saxophones, etc.) et cuivres, l'acquisition de cette référence européenne dans le domaine des percussions marque un tournant, avec une incursion dans un nouveau répertoire. « *On sort du cadre exclusif des vents, mais en termes de marché client, nous sommes sur des secteurs très comparables. Dans les fanfares, cuivres et percussions jouent côte à côte* », explique Jérôme Perrod, président du directoire de ce groupe installé à Mantes-la-Ville, dans les Yvelines.

Grâce à ce rachat, Bergerault, qui ne dévoile pas son chiffre d'affaires, va pouvoir bénéficier de la puissance commerciale de Buffet Crampon pour se développer davantage à l'international, au-delà de l'Europe, où il est déjà largement implanté. « *Il y a un potentiel important de croissance pour les percussions à clavier, en particulier sur le marché américain et en Asie, en Chine et au Japon* », poursuit le dirigeant.

Fondée en 1835, Buffet Crampon, détenu par le fonds d'investissement Trail Capital, a beaucoup grossi ces vingt dernières années. Jusqu'à ce rachat, le groupe comptait douze marques, comme Rigoutat, Besson, B & S, six sites de production (en France, en Chine, aux Etats-Unis et en Allemagne) et un millier de salariés (dont un quart en France).

Les fondateurs resteront aux commandes de l'entreprise.

Ses ventes se font à plus de 95 % à l'export, avec, comme principaux marchés, les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. L'an dernier, le chiffre d'affaires a atteint 110 millions d'euros, soit 10 % de plus en un an, une croissance portée par la conquête de nouvelles parts de marché après le Covid, en particulier sur le marché américain, et la poursuite de l'innovation. ■

Etats Financiers au 31 Décembre 2023

YAMAHA MOTOR FINANCE FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de 36 000 000€
Siège social : 5, avenue du Fief, ZA Les Béthunes, 95310 Saint Ouen L'Aumône

Documents comptables annuels.

Situation comptable au 31 décembre 2023

1. Bilan. (En milliers d'Euros.)

	31/12/2022	31/12/2023
Créances sur les établissements de crédit	13 647	10 103
Crédits à la clientèle	77 534	59 345
Crédit-bail et opérations assimilées	14 374	28 004
Location simple	367	55
Immobilisations corporelles	12	259
Immobilisations incorporelles	742	395
Autres actifs	3 156	9 576
Comptes de régularisation	867	1 157
Total actifs	**110 699**	**108 894**

	31/12/2022	31/12/2023
Dettes envers les établissements de crédit	84 322	73 346
Autres passifs	1 068	11 329
Comptes de régularisation	272	793
Provisions	768	535
Capitaux propres hors FRBG	24 269	22 891
Capital social	*36 000*	*36 000*
Report à nouveau	*-9 322*	*-12 040*
Résultat de l'exercice	*- 2 718*	*-2 004*
Provisions règlementées	*309*	*935*
Total passifs	**110 699**	**108 894**

2. Hors Bilan. (En milliers d'Euros.)

	31/12/2022	31/12/2023
Engagements donnés :		
Engagements de financement	6 306	9 162
Engagements de garantie	0	0
Engagements sur titres	0	0
Engagements reçus :		
Engagements de financement	44 806	71 576
Engagements de garantie	19 449	19 449
Engagements sur titres	0	0

3. Compte de résultat (En milliers d'Euros.)

	31/12/2022	31/12/2023
Intérêts et produits assimilés	2 163	5 596
Intérêts et charges assimilées	-491	-3 416
Commissions produits	445	924
Commissions charges	-253	-666
Produits sur opérations de crédit-bail et opérations assimilées	3 074	7 905
Charges sur opérations de crédit-bail et opérations assimilées	-1 770	-5 137
Produits sur opérations de location simple	23	180
Charges sur opérations de location simple		-56
Autres Produits d'exploitation bancaire		131
Autres Charges d'exploitation bancaire	-31	-34
Produit net bancaire	**3 160**	**5 427**
Charges générales d'exploitation	-4 849	-5 530
Produits divers d'exploitation	504	471
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	-620	-531
Résultat brut d'exploitation	**-1 805**	**-163**
Cout du risque	-911	-1 217
Résultat d'exploitation	**-2 716**	**-1 380**
Résultat exceptionnel	267	1
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	-269	-625
Impôt sur les bénéfices	0	0
Résultat net	**-2 718**	**-2 004**

Annexe au bilan et compte de résultat bancaire au 31 décembre 2023

Note 1 - Principes et méthodes comptables

Les états financiers de la société Yamaha Motor Finance France ont été établis conformément aux dispositions définies par le règlement ANC N° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1. Changements de méthode comptable et comparabilité des comptes

Nous ne relevons pas de changement de méthode comptable et de présentation sur l'exercice 2023.

2. Événements significatifs relatifs à l'exercice 2023

Nous devons faire face, depuis mi-2022 à une forte hausse des taux de refinancement. Pour conserver notre marge financière, nous pilotons nos emprunts et nos ajustements de pricing de façon mensuelle en conséquence.

Nous constatons également un fort niveau d'impayés et de pertes/fraudes sur nos contrats Retail depuis la fin de l'année 2022. Nous avons depuis mis en place des actions préventives pour contrer cet effet (augmentation de l'apport minimum sur le crédit, déploiement de scanners chez nos concessionnaires pour déceler les faux documents, …)

3. Méthodes d'évaluation.

a) Immobilisations incorporelles et corporelles
Elles figurent en valeur brute au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les amortissements et dépréciations, retenus pour la détermination du résultat courant, sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles :	
progiciels, logiciels	3 à 5 ans
Immobilisations corporelles :	
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

b) Créances sur la clientèle. — Elles sont valorisées à leur valeur nominale sous déduction, le cas échéant, des dépréciations destinées à les ramener à leur valeur d'inventaire.
Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

c) Créances sur les établissements de crédit — Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme.

d) Autres actifs et autres passifs. — Ce poste enregistre les créances et les dettes vis à vis des tiers. Ils figurent au bilan à leur valeur nominale.

e) Comptes de régularisation. — Ce poste enregistre les charges à répartir, les produits à répartir, les produits constatés d'avances et les charges constatées d'avance.
Charges constatées d'avance : Elles représentent des frais engagés dans l'exercice mais qui en vertu du principe de l'annualité des charges, se rapportent à l'exercice suivant.
Produits constatés d'avance : Il s'agit de produits perçus avant que les prestations les justifiant aient été complètement effectuées.

f) Provisions. — Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014.
Le poste provisions comprend les provisions destinées à couvrir des risques et charges non directement liés à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code, nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixé de façon précise.
Il recouvre en outre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges liés à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code que des évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.
Sur l'activité Wholesale, les provisions pour risque sont calculées en fonction de la santé financière du concessionnaire (divisés en 3 catégories) : 0% de l'en-cours pour les « Bons », 0.38% pour les « Mediums » et 1% pour les « Mauvais ».
Sur l'activité Retail, les provisions pour risque sont calculées en fonction des impayés (-30 jours ; + 30 jours ; + 90 jours ; douteux + 1 an ; Contrats Suspendus ou Résiliés).

g) Intérêts et produits assimilés. — Ce poste comprend les intérêts et produits assimilés, y compris les commissions ayant le caractère d'intérêts, calculées en fonction de la durée et du montant de la créance ou de l'engagement donné.

h) Autres produits d'exploitation bancaire. — Ce poste comprend l'ensemble des autres produits d'exploitation bancaire.
Il comprend également les produits provenant d'activités autres que les opérations de banque et autres que les opérations connexes à l'activité de l'établissement visées à l'article L 311-2 du Code monétaire et financier

i) Commissions charges. — Ce poste recouvre l'ensemble des charges découlant du recours aux services de tiers, à l'exception de celles ayant une nature d'intérêt.

4. Divers

a) Effectifs :

Nombre de personnel	31/12/2023	31/12/2022
Actifs	20	20
Inactifs	0	1
Total	**20**	**21**

Effectif moyen de l'exercice	2023	2022
Cadres	16.42	14.50
Employés	4	5
Total	**20.42**	**19.50**

b) Identité de la société consolidante. — Notre société est consolidée dans les comptes de la société YAMAHA MOTOR EUROPE N.V., Koolhovenlaan 101, 1119 NC Schiphol-Rijk, Netherlands, selon la méthode de l'intégration globale.

c) Evénements postérieurs à la clôture : Néant

Note 2 – Notes annexes relatifs au bilan (en K€)

5. Créances auprès des établissement de crédit :

	Moins d'1 an		De 1 an à 5 ans		Plus de 5 ans		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Créances à vue	6 050	13 647					6 050	13 647
Créances à terme	4 053						4 053	
Total	**10 103**	**13 647**					**10 103**	**13 647**

6. Créances sur la clientèle :

	2023	2022
Moins d'1 an	41 277	61 994
De 1 à 5 ans	46 073	15 540
Plus de 5 ans		

7. Immobilisations corporelles et incorporelles :

	Valeur brute 31/12/2022	Amortissement	Valeur nette 31/12/2022	Valeur brute 31/12/2023	Amortissement	Valeur nette 31/12/2023
Immobilisations incorporelles :	**2 710**	**-1 968**	**742**	**2 835**	**-2 439**	**396**
Frais de développement	914	-736	178	1 039	-848	191
Licences, Logiciels	1 796	-1 232	564	1 796	-1 591	205
Immobilisations corporelles :	**16 841**	**-2 088**	**14 753**	**33 001**	**-5 908**	**27 093**
Matériel de bureau et informatique	52	-40	12	358	-99	259
Matériel de transport	16 789	-2 048	14 741	32 643	-5 809	26 834

Moyens de paiement : mobilisation générale face à la montée des arnaques

- Face à la multiplication des fraudes, quatre grands acteurs du secteur se réunissent pour sensibiliser les Français.
- Message principal : « Ne donnez jamais vos données. »
- Car bien souvent, les utilisateurs offrent eux-mêmes aux fraudeurs les moyens de se faire piéger.

Au global, 20 % des Français ont déjà fourni leurs coordonnées bancaires après avoir reçu un mail ou un SMS leur demandant de le faire, selon la Fédération bancaire française. *Photo Shutterstock*

PAIEMENT

Tifenn Clinkemaillié

Autorités publiques, banques, opérateurs téléphoniques... Contre les arnaques, les acteurs du secteur unissent leurs forces. Mais le premier rempart reste bien l'utilisateur, rappellent le ministère de l'Economie, la Banque de France, la Fédération bancaire française (FBF) et l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP), dans une campagne de sensibilisation déployée depuis samedi.

Au cœur de leur communication, un mot d'ordre : « Ne donnez jamais vos données. » Car bien souvent les usagers eux-mêmes offrent aux fraudeurs les moyens de se faire piéger.

« Le constat qu'on fait c'est que les moyens technologiques déployés pour sécuriser les paiements sont extrêmement performants », souligne Julien Lasalle, secrétaire de l'OSMP. Mais pour les contourner, les fraudeurs se sont adaptés : ils misent désormais sur les données transmises par les clients eux-mêmes, via, par exemple, des SMS frauduleux usurpant l'identité d'acteurs publics.

Une fois collectées, ces informations se retrouvent au cœur de la stratégie des fraudeurs et crédibilisent l'arnaque en cours. *« Le fraudeur ne va pas hésiter, par exemple, à se faire passer pour la banque de la victime*, illustre Julien Lasalle, *et à lui faire valider un certain nombre d'opérations »*.

Face à la hausse de ces fraudes par manipulation, la Banque de France, en collaboration avec trois grands acteurs du secteur, rappelle donc un certain nombre de bonnes pratiques. Parmi elles, ne pas laisser ses données n'importe où donc, mais aussi faire preuve de vigilance quant à la provenance des SMS par exemple, alors que 20 % des Français ont déjà fourni leurs coordonnées bancaires après avoir reçu un mail ou un SMS leur demandant de le faire, selon la FBF.

« Les services publics utilisent des moyens de communication standardisés », souligne par exemple Julien Lasalle. *« Un service de l'Etat ne va jamais aller demander des données de paiement et des informations personnelles »*, abonde Alexandre Stervinou, directeur des études et de la surveillance des paiements à la Banque de France.

Des recommandations à respecter

Même constat pour la banque. *« Jamais votre conseiller bancaire ne vous demandera un code, un mot de passe ou un identifiant, ni d'effectuer ou de valider des opérations ; il n'en a pas besoin »*, rappelle, dans un communiqué, la Banque de France. Et si par inadvertance le client a malgré tout transmis ses données, l'important est de raccrocher.

Côté groupes de télécoms, des travaux sont en cours pour mieux identifier les appels suspicieux. Et les banques tentent aussi de faire infuser les bonnes pratiques. *« Dans la communication des banques, l'aspect lutte contre la fraude et prévention est extrêmement important*, constate Julien Lasalle. *Il n'y a pas une application qui n'ait pas de message de vigilance »*.

Car pour elles, l'enjeu est aussi financier. L'an dernier, l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement a émis une série de recommandations visant à améliorer les démarches de remboursement des victimes de fraude. Et compte bien les faire appliquer.

Pour ne pas avoir à rembourser les sommes détournées, les établissements bancaires doivent démontrer qu'il y a eu une négligence grave de la part du client. Mais aussi prouver qu'ils ont mis en œuvre tout ce qui était en leur pouvoir pour stopper les paiements frauduleux. Un rapport est attendu d'ici à la fin de l'année pour contrôler la mise en œuvre de ces recommandations. ■

Les opérateurs télécoms invités à faire plus

Face au développement de techniques de fraude par manipulation, les opérateurs de télécoms ont renforcé leurs pare-feu. Mais des trous dans la raquette subsistent.

SMS frauduleux, appels de faux conseillers bancaires... les opérateurs mobiles sont un acteur essentiel de la lutte contre les arnaques aux moyens de paiement. Le sujet fait bien partie de leurs priorités et des avancées sont à saluer. *« Je note un niveau de mobilisation très fort des opérateurs télécoms »*, confirme Julien Lasalle, secrétaire de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP).

Mais des améliorations restent possibles pour mieux protéger les consommateurs. *« Il y a encore un peu de travail à faire avec les opérateurs »*, concède celui qui est aussi directeur adjoint des études et de la surveillance des paiements de la Banque de France.

Identifier les appels

Sur le plan des appels notamment : la mise en place du Mécanisme d'authentification des numéros (MAN) devrait faciliter le quotidien des Français d'ici à octobre. *« Concrètement, les opérateurs auront l'obligation d'authentifier l'ensemble des appels qu'ils mènent et de couper les appels non conformes*, explique Romain Bonenfant, directeur général de la Fédération française des télécoms. *Il s'agit d'une obligation très forte, qui n'a pas d'équivalent dans le monde »*. A terme, le dispositif devrait empêcher les fraudeurs d'avoir recours au « spoofing », une technique qui consiste à usurper le numéro de la banque.

Certains opérateurs, comme Sosh, n'ont d'ailleurs pas attendu la mise en place du MAN. Ils proposent de bloquer appels malveillants et démarchages automatiquement grâce à leur dispositif d'identification. L'application Orange Téléphone permettait aussi, jusqu'ici, le blocage automatique des appels signalés par sa communauté. Depuis le 6 juin, l'option est payante – 7 euros par mois – et réservée uniquement à ses clients. Une mise en garde apparaîtra toujours pour les utilisateurs de l'application.

Le service a l'avantage de se baser sur une importante base de données. Un enjeu essentiel pour contrer les fraudeurs, mais aussi arrêter des vagues d'envoi de messages d'arnaque. *« Nous identifions encore beaucoup de campagne de SMS frauduleux, l'enjeu est de stimuler leur signalement au 33700 »*, souligne Alexandre Stervinou, directeur des études et de la surveillance des paiements à la Banque de France.

Se pose aussi la question du contenu de ces messages. S'ils invitent à cliquer sur un lien par exemple, *« il faudrait qu'on se donne les moyens de les faire bloquer par tous les opérateurs »*, avance Julien Lasalle. Même enjeu pour les numéros qui renvoient sur des centres d'appels malhonnêtes.

> Le signalement de SMS frauduleux au numéro dédié, le 33700, est très utile.

Autre axe d'amélioration : une meilleure collaboration entre les opérateurs télécoms et les concepteurs de systèmes d'exploitations (OS) des téléphones portables, comme Google ou Apple. *« Les OS prévoient souvent des dispositifs qui permettent de bloquer ou de signaler des numéros*, rappelle Julien Lasalle. *Il faudrait que ces données remontent aux opérateurs pour qu'ils puissent aussi les analyser »*.

Si le travail reste important, *« les efforts sont là »*. Et des progrès sont à souligner. Depuis maintenant plus d'un an, les SMS frauduleux sont par exemple banalisés. C'est-à-dire qu'ils n'usurpent plus l'identité d'acteurs publics (comme Ameli, la DGFIP...) mais apparaissent comme des 06 ou des 07. Les acteurs du secteur regrettent toutefois l'absence de coordination européenne sur ces sujets. — *T. C.*

Les paiements via American Express bientôt refusés sur eBay

PAIEMENT

La plateforme de vente en ligne a annoncé jeudi dernier la fin de son partenariat avec American Express.

En cause, les frais de traitement des transactions, jugés trop élevés.

Rachel Cotte

Des frais « inacceptables ». Dans un communiqué publié jeudi 6 juin, eBay a annoncé qu'il n'accepterait plus les paiements via American Express à partir du 17 août. Les deux entreprises n'ont pas su trouver de terrain d'entente autour du coût des frais d'interchange, facturés par American Express au site de commerce en ligne pour le traitement des transactions.

« A une époque où les coûts de traitement des paiements devraient diminuer en raison des avancées technologiques, des investissements dans la lutte contre la fraude et de la protection des clients par des marchands comme eBay, les frais de transaction par carte de crédit continuent d'augmenter sans relâche en raison d'un manque de concurrence significative », a regretté eBay dans un communiqué.

Selon American Express – qui indique qu'eBay représente moins de 0,2 % du volume total de son réseau – ses frais sont comparables à ceux facturés par d'autres acteurs, tels que Visa ou Mastercard, qui contrôlent à eux deux environ 80 % du marché.

172 milliards de dollars de frais

Le poids de ces prélèvements est depuis longtemps dénoncé par les commerçants. Selon la Merchants Payments Coalition, une organisation professionnelle qui indique *« lutter contre les frais injustes liés aux cartes de crédit et de débit »*, ces derniers ne cessent d'augmenter. Les commerçants américains ont été prélevés de 172 milliards de dollars de frais de transaction en 2023, contre 160 milliards de dollars en 2022.

> En mars dernier, Visa et Mastercard ont accepté de plafonner leurs frais de traitement pour les cartes de crédit.

En mars dernier, Visa et Mastercard, régulièrement accusés d'utiliser leur position dominante sur le marché pour surfacturer les entreprises, ont accepté de plafonner leurs frais de traitement pour les cartes de crédit. Cet accord, qui doit encore être validé par la justice, est censé permettre aux commerçants américains d'économiser 30 milliards de dollars sur cinq ans. Mais fin avril, plusieurs des entreprises concernées, dont les supermarchés Target et Walmart, ont demandé à la justice américaine de rejeter cet accord, estimant que celui-ci n'allait pas assez loin.

Avant eBay, d'autres sociétés ont fait le choix de cesser leur collaboration avec certains réseaux de paiement à cause de leurs conditions tarifaires. En 2015, American Express a notamment perdu son partenariat, qui fut pendant longtemps exclusif, avec les magasins Costco. Fin 2021, le géant du commerce en ligne Amazon avait menacé Visa d'arrêter d'accepter ses cartes de crédit au Royaume-Uni, avant de finalement parvenir à un accord avec la firme. ■

Pourquoi la Bourse américaine évolue à rebours de l'économie

BOURSE

Les investisseurs continuent à parier sur un scénario « Boucle d'or » pour l'économie américaine, ni trop chaud ni trop froid, qui permettrait à la Réserve fédérale d'engager enfin son cycle de baisse des taux.

Bastien Bouchaud

Le monde à l'envers ? Wall Street semble défier ces derniers temps toute logique économique. Les signes de ralentissement de l'activité sont célébrés alors que les bonnes surprises sont immédiatement sanctionnées. Le S&P 500 et le Nasdaq (à forte coloration technologique), les deux principaux indices américains, ont ainsi établi de nouveaux records historiques le 5 juin, alors même que les indicateurs économiques tournaient à l'orange outre-Atlantique.

La dynamique a changé du tout au tout vendredi dernier, après la publication des chiffres de l'emploi. Les Etats-Unis ont enregistré 272.000 créations de postes en mai, selon le Département du Travail américain, largement plus que les 180.000 attendus par les économistes. A n'en pas douter une bonne nouvelle pour l'économie américaine qui continue de faire preuve d'une solidité apparemment à toute épreuve. Mais à Wall Street, ces données ont fait l'effet d'une douche froide. Le S&P 500 et le Nasdaq, qui s'apprêtaient à ouvrir en hausse, se sont immédiatement enfoncés dans le rouge.

La très bonne santé du marché du travail

Il faut dire que l'insolente santé du marché du travail a remis en cause le scénario d'un ralentissement progressif de la croissance, qui ouvrirait la porte à de premières baisses de taux de la Réserve fédérale. Une perspective d'autant plus incertaine que ces créations d'emplois se sont accompagnées d'une accélération de l'inflation salariale, à 4,1 % sur un an. Les marchés qui pariaient sur un premier assouplissement monétaire en septembre et en espérant un deuxième avant la fin de l'année ont dû revoir leur copie. Les taux d'intérêt à long terme sont repartis à la hausse, et le début des baisses de taux directeurs n'est désormais plus attendu qu'en décembre.

« Nous sommes toujours dans un état d'esprit où "les bonnes nouvelles sont mauvaises" », résume Christophe Boucher d'ABN Amro. *« Les marchés y voient un risque de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt plutôt qu'une nouvelle favorable à la croissance »*, détaille-t-il. Ils évoluent sur une ligne de crête entre le risque de surchauffe de l'économie, qui mine la perspective de baisses de taux, et la menace d'un ralentissement brutal de l'activité, voire de récession. *« Une croissance qui ralentit, tout en restant positive, serait le meilleur scénario pour les actions »*, estime Ed Clissold, de Ned Davis Research.

Jusqu'ici, les indicateurs économiques dans leur ensemble sont allés plutôt dans ce sens. Ils sont ainsi ressortis inférieurs aux attentes aux Etats-Unis depuis début mai, selon l'indice Citi des surprises économiques, sans s'effondrer pour autant. Les marchés s'accrochent donc à ce scénario idéal, souvent surnommé « Boucle d'or » par les professionnels, à savoir ni trop chaud, ni trop froid, ce qui explique la bonne performance de Wall Street cette année.

Le risque d'une surchauffe de l'économie

Mais la frontière entre le conte de fées et le cauchemar est mince. Plus les taux d'intérêt directeurs de la Fed se maintiennent à leur niveau élevé – le plus haut en plus de vingt ans –, plus le risque d'un accident est fort. *« Certes, les autorités ont réussi à éviter toute récession macroéconomique depuis la crise financière de 2008, grâce à des politiques monétaires très accommodantes ou des politiques budgétaires extrêmement généreuses »*, reconnaît Albert Edwards, un économiste de Société Générale connu pour voir régulièrement le verre à moitié vide. Mais *« la chance des investisseurs pourrait tourner »*, avertit-il. Même si pour l'instant ils redoutent plutôt une surchauffe de l'économie, une récession serait le pire scénario pour les marchés. Dans un contexte inflationniste, les entreprises peuvent monter leurs prix pour préserver leurs marges. Lorsque la récession frappe, en revanche, la demande n'est plus là. *« Les marchés réellement baissiers, qui enregistrent des pertes de plus de 30 %, n'apparaissent que durant les récessions »*, met en garde Albert Edwards.

La progression actuelle de Wall Street repose en grande partie sur Nvidia et son cortège de sociétés liées à l'intelligence artificielle. Après leur spectaculaire envolée depuis le début de l'année, les investisseurs pourraient privilégier la prudence à l'approche de l'été, une saison habituellement peu porteuse pour les Bourses mondiales. D'autant que les élections américaines approchent, avec leur lot d'incertitudes sur le résultat final et son impact sur la politique budgétaire américaine. ■

Des tensions sur les taux

Les rendements des obligations d'Etat ont bondi des deux côtés de l'Atlantique. Les taux à 10 ans allemand et français ont pris plus de sept points de base (pb) pour s'établir respectivement à 2,62 % et 3,1 %. Leur équivalent américain a, lui, progressé de 13 pb à 4,42 %. Ces hausses font suite à la publication vendredi dernier de bons chiffres sur l'emploi américain. Ils renforcent les doutes sur la capacité des banques centrales à assouplir leur politique monétaire. Jeudi, la Banque centrale européenne avait baissé ses taux d'un quart de point, tout en revoyant à la hausse ses prévisions d'inflation.

«LES ÉCHOS» / SOURCE : BLOOMBERG

L'euphorie spéculative sur le cuivre retombe

MATIÈRES PREMIÈRES

L'envolée des prix en ce début d'année n'était pas justifiée par les fondamentaux.

Les opérateurs de marché ont des doutes sur la demande réelle des usines chinoises.

Etienne Goetz

L'euphorie du début d'année sur le marché du cuivre a peut-être eu quelques accents « d'exubérance irrationnelle ». Après avoir grimpé en flèche, jusqu'à établir un nouveau record historique en séance à plus de 11.000 dollars la tonne, les cours du métal rouge ont perdu près de 10 % cette semaine et sont revenus sous la barre des 10.000 dollars. Que s'est-il passé en quelques jours ? Les opérateurs de marché commencent à avoir des doutes sur la demande réelle de métal rouge. Notamment en Chine, premier consommateur au monde. Les stocks de cuivre dans les entrepôts du Shanghai Futures Exchange sont au plus haut depuis 2020. On observe le même phénomène dans les entrepôts des clients asiatiques de la Bourse des métaux de Londres.

Cette tendance est d'autant plus inquiétante sur la consommation qu'à cette période de l'année, les réserves de cuivre ont tendance à diminuer car la production manufacturière accélère à l'approche de l'été.

Déconnecté

Est-ce à dire que les marchés ont été un temps déconnectés de la réalité ? Oui, répond le négociant Trafigura : *« Les prix des métaux non ferreux ont augmenté bien au-delà de ce que les fondamentaux du marché physique au comptant pourraient justifier, en particulier pour le cuivre »*, a expliqué Saad Rahim, économiste en chef du groupe lors de la publication des résultats semestriels ce jeudi. Même son de cloche chez BCA Research : *« Il manque un catalyseur lié aux fondamentaux pour expliquer la forte hausse récente »*, soulignent les analystes dans une note titrée *« un marché du cuivre déconnecté »*. Selon eux, l'optimisme de long terme sur le cuivre a poussé les investisseurs à prendre des positions à la hausse.

> Fonds d'investissement ou particuliers, ils sont nombreux à parier sur la hausse des cours en raison des pénuries annoncées sur l'or rouge.

Cet appétit soudain a fait monter les prix et provoqué un « short squeeze ». Les vendeurs à découvert, des acteurs du marché physique qui se couvrent contre une baisse, ont dû racheter leurs positions en catastrophe avec la multiplication des appels de marge, ce qui a entraîné une hausse de la demande, donc des cours, etc.

La flambée du cuivre est liée à des flux record en investissement, confirme Saad Rahim. Fonds d'investissement ou particuliers, ils sont nombreux à parier sur la hausse des cours en raison des pénuries annoncées sur l'or rouge. Le cuivre est indispensable à la transition énergétique, mais l'offre risque de ne pas suivre la croissance des besoins. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la production minière ne couvrira que 70 % de la demande en 2030. A cela s'ajoute la hausse des besoins liés au déploiement de l'intelligence artificielle.

Les observateurs de marché sont pour la plupart convaincus que les prix vont monter. Jusqu'à 12.000 dollars d'ici à la fin de l'année selon Goldman Sachs, quand d'autres estiment que la barre des 15.000 dollars sera atteinte à la fin de la décennie. Le négociant Trafigura lui-même avait annoncé une tonne à 15.000 dollars.

Mais il s'agit là de prévisions de long terme, qui sont en décalage avec l'état du marché à un instant T. Les mouvements récents témoignent même d'une mauvaise compréhension des marchés de matières premières, estime Ole Hansen, responsable de la recherche sur ce segment chez Saxo Bank : *« Les matières premières sont des produits dont le prix au comptant est déterminé par l'équilibre existant entre l'offre et la demande, et non par ce que sera cet équilibre dans six ou douze mois »*.

Et après ? Les hausses liées à des « short squeeze » sont toujours de courte durée, rappellent les analystes de BCE Research, et elles sont suivies par une rapide baisse des prix. Ce fut le cas après l'envolée du nickel en 2022 (–39 % dans les trois mois), la flambée de l'aluminium en 2018 (–21 % dans les trois mois) et lorsque les frères Hunt ont manipulé les cours de l'argent en 1979 (–71 % dans les trois mois). *« Il est improbable qu'il en soit autrement pour le cuivre »*, concluent les experts. ■

OmegaPro : une enquête ouverte en France pour escroquerie

CRYPTOMONNAIES

Le parquet de Paris a ouvert une enquête contre la plateforme, qui avait disparu en juillet dernier avec l'argent de ses utilisateurs.

Rachel Cotte

L'escroquerie aurait fait au moins 2.000 victimes en France, pour un préjudice estimé à plusieurs centaines de millions d'euros. Après les nombreuses plaintes déposées ces derniers mois, le parquet de Paris a ouvert une enquête cette semaine contre la plateforme d'investissement en cryptomonnaies OmegaPro, rapporte l'AFP.

Son site Internet avait disparu en juillet dernier avec l'argent de ses utilisateurs. Les plaintes ont été confiées à la section économique et financière de la Juridiction nationale de lutte contre le crime organisé (Junalco). Les autorités devront toutefois établir *« si une compétence française peut être retenue ou s'il conviendra d'effectuer une dénonciation officielle aux autorités anglaises, de qui relèvent les sociétés mises en cause »*, a précisé le parquet.

Liste noire

La société OmegaPro, créée en 2018 et immatriculée à Saint-Vincent-et-les-Grenadines dans les Caraïbes, promettait à ses investisseurs de juteux rendements, *« jusqu'à 300 % sur une durée maximale de seize mois »*. Ils étaient incités à participer activement au développement de la plateforme via un système de parrainage, c'est-à-dire en recrutant un maximum d'autres épargnants. Un schéma qui rappelle celui de la pyramide de Ponzi, dans lequel les rendements des premiers investisseurs dépendent des fonds injectés par ceux nouvellement recrutés.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) avait placé la plateforme sur sa liste noire – qui répertorie les sites de placements non autorisés – dès 2020, après avoir reçu *« de nombreux signalements d'épargnants »*. La société, qui se présentait faussement comme une entreprise de courtage enregistrée auprès de l'autorité financière de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, opérait également sous une autre adresse, Businessempire.fr, qui avait aussi fait l'objet d'une alerte de l'AMF en mai 2022. Ces avertissements n'ont pas empêché l'entreprise de continuer à sévir durant encore plusieurs mois, jusqu'à sa chute.

En novembre 2022, OmegaPro a signalé de prétendus problèmes techniques à ses utilisateurs, avant de se dire victime d'une cyberattaque. Dans la foulée, elle annonçait avoir transféré les portefeuilles de ses clients vers un autre site pour des raisons de sécurité. La plateforme a donc fini par disparaître en juillet 2023, de même que l'argent des investisseurs. Entre-temps, ses fondateurs ont donné naissance à un nouveau réseau, Go Global, formulant les mêmes promesses de gains irréalistes. Selon l'AFP, certains observateurs du secteur affirment qu'OmegaPro a servi à blanchir l'argent issu d'une autre plateforme frauduleuse, OneCoin, qui a escroqué plusieurs milliards de dollars entre 2014 et 2019. ■

Un fleuron européen des cryptos racheté par Robinhood

CRYPTOS

La plus ancienne plateforme d'échange de cryptomonnaies au monde, Bitstamp, passe sous pavillon américain.

Thomas Pontiroli

Robinhood sort du bois, et avec une annonce fracassante : le rachat de Bitstamp pour 200 millions de dollars en cash. Le néocourtier américain, en pleine offensive en Europe et sur le secteur des cryptos depuis 2023, s'offre rien de moins que la plus ancienne plateforme d'échange de cryptos au monde. Créé en Slovénie en 2011, avant de partir au Royaume-Uni en 2013, puis au Luxembourg en 2016, Bitstamp a survécu à toutes les crises, et vu disparaître des concurrents majeurs, de Mt. Gox en 2014 à FTX en 2022.

Valorisé 60 millions de dollars en 2016, Bitstamp avait été racheté par la société d'investissement belge NXMH (filiale européenne du sud-coréen NXC) en 2018, après une période de forte hausse du marché crypto.

Opportunité de cession

Selon nos informations, le groupe luxembourgeois cherchait à lever des fonds depuis un an, afin de financer son expansion en Asie (, lancer de nouveaux produits comme les dérivés crypto, et constituer les capitaux réglementaires que lui imposent les 50 juridictions où la société est régulée, dont la France. Le tour de table s'est finalement transformé en « sortie » pour l'investisseur.

L'accord porte sur la totalité du capital de Bitstamp, détenu à 90 % par NXMH, et à moins de 10 % par Ripple – le cofondateur Nejc Kodric ayant tout revendu antérieurement. La transaction devrait être finalisée d'ici le début 2025. « *C'est une étape majeure dans la croissance de notre activité crypto* », souligne Johann Kerbrat, directeur général de Robinhood Crypto, dans un communiqué, quand Jean-Baptiste Graftieaux, CEO de Bitstamp (qui restera en place), met en avant les gains en termes « *de sécurité et de conformité* ».

Enjeux multiples

Pour l'américain, les enjeux sont multiples. Il renforcera sa position dans les échanges crypto . Il accélérera son offensive en Europe et réduira sa dépendance aux Etats-Unis, où le courtier a récemment été averti d'une probable action en justice du gendarme de la Bourse (SEC) à son encontre. Enfin, Robinhood captera la clientèle institutionnelle de Bitstamp, celle-là même qui est à l'origine de la hausse du marché crypto depuis la fin de l'année 2023.

Robinhood enrichira aussi son portefeuille d'une palette d'outils pour les entreprises, qui pèsent pour la moitié des revenus de Bitstamp. Par exemple, son service en marque blanche « Bitstamp-as-a-Service » se cache derrière les offres crypto de plateformes comme Revolut. Bitstamp apportera également 85 cryptos négociables en direct, et des services complémentaires de finance décentralisée.

Mais quelques dents grincent déjà. Sur la valorisation de Bitstamp : « *Elle ne reflète pas forcément la valeur créée par la société, qui a doublé ses revenus sur un an* », relève une source proche. Ou sur l'écosystème : « *L'Union européenne perd sa seule plateforme d'échange importante* », s'agace, sur X, Alexandre Stachtchenko, de Paymium, Il y voit en tout cas un signal fort de consolidation dans le secteur des cryptos en Europe. ■

JO 2024 : BPCE veut s'imposer comme la « banque du sport »

BANQUE

Partenaire premium des JO, le groupe mutualiste profite de l'événement pour faire rayonner les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne, notamment durant le parcours de la flamme.

Romain Gueugneau – A Brest

Vendredi dernier, le maxi trimaran « Banque Populaire XI » a quitté la rade de Brest pour rejoindre les Antilles, avec à son bord la flamme olympique. *Photo Oscar Chuberre / AFP*

La flamme olympique a largué les amarres. Vendredi soir, le maxi trimaran « Banque Populaire XI » a quitté la rade de Brest avec à son bord la précieuse lanterne. Direction : les Antilles, où elle est attendue le 15 juin au matin, pour poursuivre son périple dans les départements d'outre-mer, avant de revenir en métropole.

Ce départ, devant plus de 8.000 personnes, est l'un des moments forts du Relais de la flamme, ce parcours de 66 étapes entamé à Marseille le 8 mai, et qui doit s'achever à Paris le 26 juillet, lors de la cérémonie d'ouverture des JO. La ministre des Sports et des Jeux, Amélie Oudéa-Castéra, est venue saluer l'équipage du bateau emmené par le skipper Armel Le Cléac'h et composé de 7 personnes, dont la triple championne olympique Marie-José Pérec et le chef étoilé Hugo Roellinger.

Mais c'est aussi un événement important pour BPCE, partenaire premium des JO de Paris 2024. Le groupe bancaire mutualiste accompagne la flamme depuis le début, et plus particulièrement sur les mers. Celle-ci avait déjà traversé la Méditerranée sur le « Belem », un trois-mâts datant du XIXe siècle, propriété de la Fondation Caisse d'Epargne. Elle vogue désormais sur un Ultim, véritable Formule 1 des mers, long de 32 mètres et large de 23 mètres, qui appartient aux Banques Populaires. « *Les JO sont l'un des plus beaux projets des dernières années en France. Nous voulions en faire partie. C'est notre rôle en tant que banque de porter ces projets d'exception et de les faire vivre partout sur les territoires* », explique Nicolas Namias, président du directoire de BPCE, qui a fait le déplacement à Brest. Outre les bateaux mis à disposition, les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne sont bien visibles sur le Relais de la flamme, aux côtés du géant Coca-Cola (sponsor du Comité olympique).

« Une forme d'évidence »

A chaque étape, des stands sont installés, des animations sont organisées (basket, danse, ateliers de nœuds marins…). Une caravane de quelques dizaines de personnes du groupe suit la flamme chaque jour. Mais sur place, ce sont les équipes locales des caisses régionales qui sont mobilisées. Au total, entre 3.000 et 4.000 collaborateurs participent aux événements réalisés dans toute la France.

Engagé en matière de sponsoring – pour un montant qu'il ne communique pas –, le groupe mutualiste accompagne également de nombreux clients dans les appels d'offres réalisés pour Paris 2024.

Pas moins de 75 entreprises clientes de Banque Populaire Grand Ouest ont, par exemple, décroché des contrats supérieurs à 100.000 euros pour les Jeux, comme la PME Lumières Utiles, basée en Loire-Atlantique et spécialisée dans la gestion des éclairages, notamment pour les stades et les grandes arènes sportives. « *Et c'est porteur de développements futurs* », estime Benoît Catel, directeur général de Banque Populaire Grand Ouest.

Le groupe BPCE a lui-même financé à hauteur de 1 milliard d'euros, sous la forme de prêts et de garanties, la construction du village olympique, qui doit accueillir les 14.000 athlètes cet été à Saint-Denis.

Difficile d'estimer à ce stade les retombées économiques pour la banque. Mais pour Nicolas Namias, l'enjeu des JO doit permettre au groupe mutualiste de s'imposer comme « *la banque du sport* ». « *Toutes nos expertises sont mobilisées et mises en évidence. Cet événement positionne les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne sur le sport avec une forme d'évidence.* » Pour le patron, en poste depuis dix-huit mois, le créneau de l'économie du sport reste à investir. « *C'est un secteur à part entière, qui représente environ 2,6 % du PIB. Mais qui n'est pas suffisamment structuré en tant que filière économique* », estime-t-il.

Le groupe assure être la banque de 23.000 entreprises dans le secteur (soit une part de marché de 18 %). C'est également le premier financeur des infrastructures sportives en France, via les Caisses d'Epargne, qui occupent une position clé sur le marché des collectivités locales. Dans le cadre des Jeux, ce sont déjà 5.500 terrains de sport qui ont été construits ou rénovés un peu partout en France, en partie avec le soutien des banques régionales de BPCE.

Les ambitions du groupe bancaire dans le sport pourraient être détaillées lors du plan stratégique qui sera présenté le 26 juin, un mois avant le début des Jeux. ■

Des détenteurs de dette subordonnée de Credit Suisse poursuivent la Suisse en justice

BANQUE

Un groupe d'investisseurs a déposé plainte devant un tribunal de New York.

Rachel Cotte

Les détenteurs malheureux de dette subordonnée de Credit Suisse ne désespèrent pas d'obtenir gain de cause. Jeudi dernier, un groupe d'investisseurs détenant 82 millions de dollars d'obligations Additional Tier 1 (AT1) de la banque a déposé plainte contre la Suisse devant un tribunal de New York. Au moment du sauvetage de Credit Suisse par UBS en mars 2023, la Finma, le gendarme boursier helvétique, avait réduit à néant la valeur de ces obligations. Leur montant total s'élevait à 16 milliards de francs suisses. Pour le cabinet Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan, qui représente les investisseurs, la décision de la Suisse constitue « *un empiètement illégal sur les droits de propriété des plaignants* ». Ces derniers espèrent obtenir une indemnisation complète.

Selon Bloomberg, plus de 100 plaintes ont été déjà déposées par des détenteurs d'AT1 de Credit Suisse pour contester cette dépréciation complète. Alors que de nombreux recours ont été intentés devant des tribunaux helvètes, les plaignants ont choisi de se tourner vers le système judiciaire américain pour tenter de « *se prémunir contre l'avantage que le gouvernement suisse est susceptible d'avoir dans ses propres tribunaux* », a déclaré l'un de leurs avocats, Dennis Hranitzky.

Destinées à renforcer les fonds propres des banques, les obligations AT1, aussi dites obligations « CoCo » (pour Contingent Convertible), sont nées à la suite de la crise financière de 2008. Elles servent d'amortisseur lorsque les niveaux de capital d'une banque tombent en dessous d'un certain seuil. Ces titres peuvent être convertis en actions et sont alors en première ligne pour absorber les pertes. Le risque de ces instruments hybrides est compensé par des rendements plus attrayants que ceux générés par la dette classique. Si la situation de Credit Suisse, au bord de la faillite avant son rachat par sa rivale, permettait bien au régulateur de réduire la valeur nominale de ces titres à zéro, ses détenteurs déplorent une inégalité de traitement par rapport aux actionnaires du groupe. En principe, les détenteurs d'actions sont censés être les premiers à absorber les pertes. Or ces derniers ont reçu des milliards de francs lors de la vente de Credit Suisse à UBS. Selon le « Financial Times », la Finma s'est opposée en avril à la demande d'investisseurs qui réclamaient l'accès aux documents liés à sa décision contestée. Cette dernière avait à l'époque semé le trouble sur le marché de la dette subordonnée. Les banques n'avaient repris leurs émissions d'AT1 que deux mois après le choc. ■

> Les plaignants dénoncent une inégalité de traitement.

euronext

SÉANCE DU 07 - 06 - 2024
CAC 40 : 8001,8 (-0,48 %) NEXT 20 : 11474,66 (-0,96 %)
CAC LARGE 60 : 8607,67 (-0,50 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5940,92 (-0,52 %)
DATE DE PROROGATION : 25 JUIN

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
ACCOR (AC) ◆ FR0000120404 05/06/24 1,18	A	39,18 630552 242.366.124	**38,96** 39,18 38,71	**- 0,41** - 6,37 + 22,36	**+ 12,6** 43,74 33,69	 3,03
AIR LIQUIDE (AI) ◆ FR0000120073 20/05/24 3,2	A	186,5 617860 524.191.200	**187,28** 187,74 184,4	**+ 0,96** + 1,79 + 19,36	**+ 6,34** 197,42 165,68	 1,71
AIRBUS GROUP (AIR) ◆ NL0000235190 16/04/24 2,38	A	153 1351369 792.283.683	**150** 153,14 148,74	**- 2,29** - 5,58 + 18,63	**+ 7,31** 172,78 136,62	3,4 44,18 1,87
ARCELORMITTAL (MT) ◆ LU1598757687 16/05/24 0,2	A	23,6 3200862 852.809.772	**23,4** 23,64 23,14	**- 0,64** - 2,38 - 6,57	**- 8,86** 26,95 22,98	
AXA (CS) ◆ FR0000120628 30/04/24 1,98	A	33,32 2894191 2.271.272.203	**33,18** 33,45 32,85	**- 0,69** + 1,65 + 22,21	**+ 12,51** 35,19 29,12	 5,97
BNP PARIBAS (BNP) ◆ FR0000131104 21/05/24 4,6	A	66,85 2120025 1.130.810.671	**66,37** 67,11 66,06	**- 0,72** - 4,64 + 16,93	**+ 6,04** 73,08 53,08	 6,93
BOUYGUES (EN) ◆ FR0000120503 30/04/24 1,9	A	35,39 1041711 379.159.280	**34,64** 35,42 34,59	**- 2,29** - 0,46 + 14,4	**+ 1,52** 38,26 32,62	 5,49
CAP-GEMINI (CAP) ◆ FR0000125338 29/05/24 3,4	A	194,1 261603 172.608.113	**195,25** 195,45 192,3	**+ 0,9** - 4,8 + 14,99	**+ 3,44** 227,4 181	 1,74
CARREFOUR (CA) ◆ FR0000120172 28/05/24 0,87	A	14,9 1168079 677.969.188	**14,86** 14,94 14,685	**- 0,5** - 6,19 - 10,35	**- 10,29** 16,92 14,685	 5,86
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆ FR0000045072 29/05/24 1,05	A	14,61 2609644 3.025.902.350	**14,64** 14,68 14,505	**+ 0,24** - 4,16 + 34,93	**+ 13,91** 15,925 12,118	 7,17
DANONE (BN) ◆ FR0000120644 03/05/24 2,1	A	59,8 1281940 679.260.800	**60,02** 60,16 59,62	**+ 0,27** + 2,21 + 8,52	**+ 2,28** 63,8 57,08	 3,5
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ FR0014003TT8 27/05/24 0,23	A	37,75 1323223 1.338.435.363	**37,14** 37,83 37,1	**- 1,38** - 2,34 - 9,9	**- 16,04** 48,875 36,05	 0,62
EDENRED (EDEN) ◆ FR0010908533 07/06/23 1	A	46,37 718035 249.588.059	**46,3** 46,68 45,84	**+ 0,17** + 0,06 - 23,57	**- 14,48** 58,76 41,37	 2,16
ENGIE (ENGI) ◆ FR0010208488 02/05/24 1,43	A	15,325 10130427 2.435.285.011	**15** 15,38 14,82	**- 2,88** - 2,94 + 6,13	**- 5,77** 16,64 13,996	1,21 12,44 9,53
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆ FR0000121667 06/05/24 3,95	A	208 323494 457.318.291	**208,8** 209,5 207,3	**+ 0,48** + 1,95 + 24,45	**+ 14,98** 212,4 172,82	 1,89
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆ FR0014000MR3 03/07/19 2,45	A	54,9 224309 190.742.750	**54,92** 55,24 54,54	**+ 0,22** - 3,17 - 11,65	**- 6,88** 62,1 51,32	 1,82
HERMES INTL (RMS) ◆ FR0000052292 02/05/24 21,5	A	2213 63458 105.569.412	**2201** 2220 2158	**- 0,41** - 4,05 + 16,37	**+ 14,71** 2436 1788,8	 0,98
KERING (KER) ◆ FR0000121485 02/05/24 9,5	A	327,35 177393 123.420.778	**328,1** 332,85 325,85	**+ 0,66** - 0,53 - 35	**- 17,77** 438,6 315,35	 2,9
L.V.M.H. (MC) ◆ FR0000121014 23/04/24 7,5	A	766,2 334398 500.141.700	**762,5** 767,6 753,3	**- 0,03** - 3,41 - 6,18	**+ 3,94** 886,4 644	 0,98
LEGRAND (LR) ◆ FR0010307819 31/05/24 2,09	A	98,6 313591 262.245.733	**98,5** 98,76 97,5	**- 0,2** + 1,38 + 10,25	**+ 4,68** 104,9 88,44	 2,12
L'ORÉAL (OR) ◆ FR0000120321 26/04/24 6,6	A	456,6 226559 534.725.475	**455,35** 458 452,85	**- 0,18** + 2,35 + 13,71	**+ 1,04** 461,85 407,85	 1,45
MICHELIN (ML) FR001400AJ45 22/05/24 1,35	A	37,64 1097644 714.958.226	**37,64** 37,68 37,25	**+ 0,08** + 1,37 + 38,48	**+ 15,96** 37,78 30,06	 3,59
ORANGE (ORA) ◆ FR0000133308 04/06/24 0,42	A	10,46 14499275 2.660.056.599	**10,06** 10,47 10,055	**- 4,1** - 3,5 - 5,86	**- 2,37** 11,37 10,055	 4,18
PERNOD-RICARD (RI) ◆ FR0000120693 24/11/23 2,64	A	139,45 455790 255.631.733	**137,45** 139,75 136,55	**- 1,43** - 5,63 - 31,28	**- 13,96** 164,55 134,85	 1,92
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆ FR0000130577 03/07/23 2,9	A	102,65 242640 268.723.468	**103,35** 103,45 101,35	**+ 0,73** - 1,62 + 42,08	**+ 23,04** 108,4 83,16	 2,81
RENAULT (RNO) ◆ FR0000131906 22/05/24 1,85	A	51,86 1225283 295.722.284	**51,22** 51,94 50,42	**- 1,35** + 6,4 + 57,53	**+ 38,79** 54,54 33,265	 3,61
SAFRAN (SAF) ◆ FR0000073272 28/05/24 2,2	A	212 763825 427.260.541	**208,6** 212,7 208,3	**- 1,09** - 0,1 + 54,11	**+ 30,82** 218,9 156,68	 1,06
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆ FR0000125007 12/06/23 2	A	80,86 1041171 506.453.012	**79,68** 80,86 79,04	**- 1,09** + 1,63 + 42,16	**+ 19,53** 82,76 61,27	 2,51
SANOFI (SAN) ◆ FR0000120578 13/05/24 3,76	A	90,91 1540870 1.266.362.556	**91,13** 91,24 89,69	**+ 0,13** - 0,82 - 4,02	**+ 1,53** 96,5 84,93	 4,13
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆ FR0000121972 28/05/24 3,5	A	227,35 769466 574.117.863	**226,85** 228,05 223,65	**- 0,83** + 2,42 + 38,48	**+ 24,79** 239 171,1	 1,54
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆ FR0000130809 27/05/24 0,9	A	26,06 2289347 802.979.942	**26,02** 26,165 25,74	**+ 0,04** + 4,88 + 15,08	**+ 8,3** 27,95 21,265	 3,46
STELLANTIS NV (STLAP) NL00150001Q9 22/04/24 1,32	A	20,315 2245150 3.165.220.176	**20,19** 20,38 19,966	**- 0,64** - 0,07 + 35,01	**- 4,52** 27,345 19,15	 7,68
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆ NL0000226223 18/03/24 0,05	A	41,6 1924172 911.281.920	**41,405** 41,72 40,635	**+ 0,45** + 8,06 - 3,9	**- 8,49** 45,815 36,26	0,23 182,20 0,15
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ FR0000051807 28/05/24 3,85	A	103,8 195453 60.443.054	**104,6** 105,1 102,35	**+ 0,92** + 5,08 - 26,31	**- 20,79** 153,8 80,76	 3,68
THALES (HO) ◆ FR0000121329 21/05/24 2,6	A	172,3 225447 210.210.140	**172,85** 174,5 171,65	**+ 0,79** + 6,01 + 34,3	**+ 29,04** 174,5 131,45	 1,5
TOTALENERGIES (TTE) ◆ FR0000120271 20/03/24 0,74	A	64,93 3178823 2.386.846.474	**64,94** 65,35 64,63	**- 0,05** - 3,18 + 18,53	**+ 5,42** 70,11 57,45	 1,14
UNIBAIL-R/WFD (URW) FR0013326246 14/05/24 2,5	A	79,88 278116 139.316.397	**79,38** 80,14 78,72	**- 0,97** - 0,43 + 72,57	**+ 18,62** 82,16 63,96	 3,15
VEOLIA ENV. (VIE) ◆ FR0000124141 08/05/24 1,25	A	31,43 1479788 726.148.514	**30,94** 31,48 30,63	**- 1,81** + 3,13 + 8,6	**+ 8,33** 31,6 27,42	 4,04
VINCI (DG) ◆ FR0000125486 23/04/24 3,45	A	113,6 1210383 589.577.241	**110,75** 113,8 110,75	**- 2,6** - 1,56 + 2,85	**- 2,59** 120,62 109,45	 3,12
VIVENDI (VIV) ◆ FR0000127771 30/04/24 0,25	A	10,08 1361751 1.029.918.125	**9,934** 10,085 9,914	**- 1,5** + 0,93 + 19	**+ 2,67** 10,54 9,528	 2,52

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
AB SCIENCE (AB) △ FR0010557264	B	1,2 442507 52.075.569	**1,236** 1,24 1,156	**- 0,48** -38,2 - 73,45	**- 65,23** 4,465 1,09	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △ FR0004040608 23/04/24 0,1	B	4,39 67205 59.608.879	**4,375** 4,435 4,35	**+ 0,23** + 9,38 - 29,89	**- 8,95** 4,87 3,58	
ABIVAX (ABVX) △ FR0012333284	B	12,7 7390 62.928.818	**12,9** 12,9 12,56	**+ 1,26** - 7,99 - 22,29	**+ 31,36** 15,42 9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △ FR0012616852	B	1,24 47681 32.459.012	**1,214** 1,24 1,18	**- 1,94** +15,4 - 5,45	**- 5,75** 1,316 0,91	
ADOCIA (ADOC) △ FR0011184241	B	8,64 58745 14.731.513	**8,56** 8,64 8,38	**+ 0,12** + 1,66 +116,16	**- 25,82** 12,4 7,89	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆ FR0010340141 05/06/23 3,13	A	132,8 81561 98.960.602	**131,7** 133,2 131,4	**- 0,53** + 7,33 - 5,46	**+ 12,37** 133,2 113,4	 2,38
AIR FRANCE-KLM (AF) ■ FR001400J770	A	10,67 1035581 262.769.869	**10,45** 10,74 10,405	**- 1,65** + 4,67 - 38,35	**- 23,12** 13,828 9,008	
AKWEL (AKW) △ FR0000053027 03/06/24 0,3	B	12,7 1298 26.741.040	**12,8** 12,8 12,7	**+ 0,79** - 7,11 - 10,61	**- 20,79** 17,44 12,7	 2,34
AYVENS (AYV) ▲ FR0013258662 31/05/24 0,47	A	6,8 744546 816.960.428	**6,45** 6,8 6,44	**- 5,01** - 9,41 - 39,38	**+ 0,08** 7,51 5,11	 7,29
ALPES (CIE DES) (CDA) △ FR0000053324 20/03/24 0,91	B	15,8 41914 50.622.242	**15,82** 15,94 15,74	**+ 0,51** + 9,1 + 10,32	**+ 12,04** 16,28 12,48	 5,06
ALTAREA (ALTA) ▲ FR0000033219 12/06/23 5	A	110 4366 20.804.017	**108,8** 110,4 108,2	**- 0,37** +10,91 - 8,42	**+ 36** 111,8 66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆ FR0010220475 17/07/23 0,25	A	17,9 1122231 384.291.068	**17,7** 17,93 17,53	**- 1,56** +13,14 - 34,9	**+ 45,32** 19,88 10,66	
ALTAREIT (AREIT) FR0000039216	B	462 1 1.750.487	**462** 462 462	 - 2,12 - 18,95	**+ 2,67** 480 440	
ALTEN (ATE) ▲ FR0000071946 04/07/23 1,5	A	118,5 58596 35.209.501	**117** 118,5 115,6	**- 1,35** - 2,34 - 18,75	**- 13,08** 146,9 108,9	 1,28
AMUNDI (AMUN) ▲ **EX-DS 15/03/17** FR0004125920 03/06/24 4,1	A	66,55 130025 204.647.634	**65,95** 66,6 65,55	**- 1,12** - 4,28 + 22,02	**+ 7,06** 72,35 58,75	 6,22
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲ FR0014005AL0 14/11/23 0,32	A	12,44 25713 179.193.288	**12,14** 12,44 12,02	**- 1,78** - 2,88 - 23,31	**- 11,9** 17,28 11,9	 2,64
ARAMIS (ARAMI) FR0014003U94	A	4,91 43541 82.856.671	**4,8** 4,91 4,72	**- 2,24** +33,33 - 8,57	**+ 10,34** 5,03 3,3	
ARGAN (ARG) FR0010481960 27/03/24 3,15	A	78,7 7475 25.402.673	**77,2** 78,9 76,7	**- 2,03** - 0,77 + 5,9	**- 9,39** 86,1 71,4	
ARKEMA (AKE) ■◆ FR0010313833 17/05/24 3,5	A	90,4 130358 75.043.514	**89,55** 90,4 88,9	**- 1** -11,95 + 6,13	**- 13,06** 104,4 88,9	 3,91
ARTMARKET.COM (PRC) △ FR0000074783	C	4,5 2199 6.651.515	**4,53** 4,59 4,5	**- 1,52** + 1,12 - 32,29	**- 10,65** 6,15 4,11	
ASSYSTEM (ASY) **OPA 24/11/17** FR0000074148 03/04/24 7	B	58,4 8140 15.668.216	**59,5** 59,5 58,3	**+ 1,71** + 6,82 + 31,93	**+ 20,2** 61,2 46,4	 11,77
ATOS SE (ATO) FR0000051732 14/05/21 0,9	A	1,18 3149088 111.653.359	**1,16** 1,22 1,12	 -43,52 - 91,59	**- 83,55** 7,83 0,91	
AUBAY (AUB) △ FR0000063737 17/05/24 0,7	C	44,85 8618 13.064.446	**44,8** 44,95 44,4	**- 0,11** + 7,56 - 3,76	**+ 7,56** 47,35 37,8	 1,56
AVENIR TELECOM (AVT) FR001400CFI7	C	0,124 230171	**0,12** 0,124 0,119	**- 3,07** - 6,53 - 29,87	**+ 4,89** 0,198 0,112	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △ FR0011040500 05/06/23 0,4	B	24,8 6445 21.633.597	**25** 25,4 24,8	**+ 1,63** + 0,81 + 15,74	**- 5,3** 30,9 23,5	
BAINS MER MONACO (BAIN) MC0000031187 10/10/23 1,2	B	106,5 187 24.516.661	**108** 108,5 103,5	**- 0,46** + 2,37	**+ 5,88** 111 99	 1,11
BALYO (BALYO) △ FR0013258399	C	0,561 2052 34.356.767	**0,56** 0,561 0,56	 -10,4 + 1,63	**- 32,45** 0,839 0,56	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △ FR0000035370 07/01/22 0,27	C	23,1 29718 7.352.928	**24,5** 25,75 23	**+ 6,52** +23,74 - 15,81	**- 8,58** 28 13,8	
BELIEVE (BLV) ▲ FR0014003FE9	A	15 1185664 97.782.265	**15** 15,04 15	 - 0,27 + 28,42	**+ 42,86** 16,92 8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲ FR0000035164 21/06/23 0,42	B	13,3 44960 82.789.840	**13,2** 13,3 13,12	**- 0,3** + 2,96 - 18,62	**+ 5,77** 14,38 10,72	 3,18
BIC (BB) ▲ FR0000120966 29/05/23 2,56	A	70,7 36367 42.270.689	**69,9** 70,7 69,6	**- 0,43** + 5,27 + 29,21	**+ 11,22** 71,5 61	 3,66
BIGBEN INT. (BIG) △ FR0000074072 27/07/22 0,3	C	3,32 33507 18.538.970	**3,3** 3,335 3,28	 +13,99 - 38,32	**- 4,62** 3,88 2,33	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲ FR0013280286 07/06/24 0,85	A	94,9 95457 118.361.220	**93,8** 94,9 93,75	**- 0,9** - 6,01 - 0,28	**- 6,76** 108,9 91,8	 0,91
BOIRON (BOI) △ FR0000061129 03/06/24 1,35	A	35,25 986 17.545.408	**35,3** 35,4 35,05	**+ 0,14** + 2,92 - 5,36	**- 12,23** 42,8 32,48	 3,82
BOLLORÉ (BOL) ▲ FR0000039299 05/09/23 0,02	A	6,31 836191 2.849.681.316	**6,17** 6,31 6,145	**- 2,37** + 0,82 + 9,79	**+ 9,11** 6,425 5,615	 0,32
BONDUELLE (BON) △ FR0000063935 02/01/24 0,25	B	8 40089 32.630.114	**7,93** 8,05 7,87	**- 0,25** - 2,22 - 33,92	**- 27,51** 10,94 7,33	 3,15
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆ FR0006174348 04/07/23 0,77	A	28,36 717846 453.745.520	**28,2** 28,5 28,12	**- 0,42** + 0,79 + 15,62	**+ 23,31** 28,68 22,52	 2,73
CARMILA (CARM) △ FR0010828137 29/04/24 1,2	C	17,8 32235 142.441.073	**17,4** 17,8 17,36	**- 2,14** + 6,1 + 20	**+ 11,68** 18 14,72	
CASINO (CO) ▲ FR0000125585 09/05/19 1,56	A	0,04 11430084 39.574.044.429	**0,04** 0,04 0,039	**+ 1,02** +23,75 - 99,29	**- 94,95** 0,8 0,027	
CATANA GROUP (CATG) △ FR0010193052 05/03/24 0,15	C	5,65 18872 30.706.178	**5,5** 5,65 5,48	**- 0,54** + 7,42 - 24,45	**- 3,85** 5,92 4,44	 2,73
CEGEDIM (CGM) FR0000053506 29/06/22 0,5	B	14,25 1507 13.997.173	**14,15** 14,3 14,05	**- 0,7** - 1,74 - 29,25	**- 20,77** 18,8 11,3	
CGG (VIRI) ▲ FR0013181864	B	0,597 5202909 713.676.258	**0,587** 0,607 0,584	**- 2** +36,16 - 17,36	**- 1,77** 0,639 0,361	
CHARGEURS (CRI) △ FR0000130692 02/05/23 0,54	C	13,2 7357 24.862.314	**13,02** 13,2 13,02	**- 1,36** + 3,66 + 3,17	**+ 11,47** 13,3 10,06	
CHRISTIAN DIOR (CDI) **EX D OP 08/06/17** FR0000130403 23/04/24 7,5	A	726 6007 180.507.516	**722** 728 715,5	**- 0,48** - 2,56 - 6,42	**+ 2,05** 832,5 618,5	 1,04
CLARANOVA SE (CLA) △ FR0013426004	B	2,13 28378 57.206.910	**2,125** 2,14 2,11	**- 0,24** -15 + 13,51	 3,05 1,994	
CLARIANE (CLARI) ▲ FR0010386334 21/06/23 0,25	A	3,36 370105 106.969.229	**3,27** 3,41 3,27	**- 2,97** +18,05 - 55,45	**+ 36,02** 5,45 1,321	
COFACE (COFA) ▲ FR0010667147 22/05/24 1,3	A	14,02 162950 150.179.792	**14** 14,1 13,92	**- 0,14** - 7,96 + 7,61	**+ 18,24** 15,95 11,53	 9,29
COVIVIO (COV) ▲ FR0000064578 19/04/24 3,3	A	49,38 162821 111.463.388	**48,48** 49,48 47,86	**- 1,98** - 0,82 + 2,62	**- 0,41** 51,05 39,54	
DASSAULT AV. (AM) FR0014004L86 20/05/24 3,37	A	193,4 35596 78.951.812	**193,1** 194,2 192	**- 0,05** - 5,16 + 20,39	**+ 7,76** 212,4 168,9	 1,75
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ FR0014003TT8 27/05/24 0,23	A	37,75 1323223 1.338.435.363	**37,14** 37,83 37,1	**- 1,38** - 2,34 - 9,9	**- 16,04** 48,875 36,05	 0,62
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △ FR0010417345	B	1,162 444618 96.493.078	**1,096** 1,2 1,052	**- 5,68** -10,31 - 68,36	**- 40,72** 1,896 1,052	
DEEZER SA (DEEZR) FR001400AYG6	2	1,99 261 117.054.347	**1,98** 1,99 1,98	 + 1,02 - 10,61	**- 6,82** 2,4 1,685	
DERICHEBOURG (DBG) △ FR0000053381 14/02/24 0,16	B	5,04 144745 159.397.489	**5,035** 5,075 4,992	**- 0,1** +16,23 - 0,2	**- 0,89** 5,295 3,858	 3,18
DMS (DGM) △ FR0012202497	C	1,01 1807 16.120.556	**0,97** 1,01 0,97	 - 4,9 - 21,14	**- 14,54** 1,37 0,95	
EDENRED (EDEN) ◆ FR0010908533 07/06/23 1	A	46,37 718035 249.588.059	**46,3** 46,68 45,84	**+ 0,17** + 0,06 - 23,57	**- 14,48** 58,76 41,37	 2,16
EIFFAGE (FGR) ■◆ FR0000130452 20/05/24 4,1	A	101,6 257692 98.000.000	**99,6** 101,95 99,6	**- 2,21** - 2,83 + 0,4	**+ 2,66** 107,75 95,2	 4,12
EKINOPS (EKI) △ FR0011466069	B	3,995 22560 26.994.049	**3,955** 3,995 3,875	**- 1,74** +20,58 - 50,06	**- 32,51** 5,94 3,1	
ELIOR (ELIOR) ▲ FR0011950732 07/04/20 0,29	B	3,61 437735 253.611.809	**3,632** 3,67 3,59	**+ 0,95** +37,99 + 31,69	**+ 23,87** 3,98 2,136	
ELIS (ELIS) ▲ FR0012435121 27/05/24 0,43	A	23,24 238645 235.567.817	**22,84** 23,24 22,68	**- 2,31** + 1,51 + 34,99	**+ 20,91** 23,58 18,08	 1,88
ERAMET (ERA) ▲ FR0000131757 04/06/24 1,5	B	110 70581 28.755.047	**109,9** 111,6 107,6	**+ 0,55** +17,16 + 20,64	**+ 53,71** 111,6 58,5	 1,37
ESSO (ES) △ FR0000120669 10/07/23 2	C	191 9965 12.854.578	**191,4** 193 185,4	**+ 1,38** +11,28 +314,29	**+248,95** 205 48,98	 1,05
EURAZEO (RF) ▲ FR0000121121 14/05/24 2,42	A	78,55 123300 76.081.874	**75,6** 78,6 74,8	**- 4,36** -11,42 + 15,42	**+ 5,22** 86,75 69,35	 3,2
EUTELSAT COM. (ETL) ▲ FR0010221234 17/11/22 0,93	A	4,25 175674 475.178.378	**4,084** 4,27 4,072	**- 4,04** + 8,79 - 33,76	**- 3,91** 4,706 3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △ FR0000062671 23/06/21 0,32	B	21 7243 17.424.747	**21,3** 21,3 20,9	**+ 1,43** + 0,71 + 22,41	**+ 10,36** 24,6 17,78	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN) FR0014005DA7 05/07/22 0,2	A	20,2 35303 91.670.286	**20,2** 20,25 19,98	 + 1 + 2,33	**+ 4,02** 23,1 16,9	
EXOSENS PROM (EXENS) FR001400Q9V2	A	24 3018962 50.793.719	**22,5** 24,945 22,5	 +12,5 + 12,5	**+ 12,5** 24,945 22,5	
FDJ (FDJ) ▲ FR0013451333 03/05/24 1,78	A	33,32 127267 185.270.000	**33,18** 33,4 33,06	**- 0,42** - 3,32 - 7,73	**+ 1,04** 39,46 32,28	 5,37
PHAXIAM TX (PHXM) FR0011471135	C	2,895 2202 60.751.054	**2,865** 2,995 2,865	**- 0,52** - 1,21 - 66,13	**- 37,72** 4,7 2,78	
FNAC DARTY (FNAC) ▲ FR0011476928 13/06/23 1,4	A	35,05 19899 27.778.578	**35,3** 35,65 34,9	**+ 0,86** + 9,97 + 2,26	**+ 28,36** 35,65 23,1	 3,97
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY) FR0000033409 18/04/24 2,4	A	67 26 42.950.800	**67,2** 67,2 67	**+ 0,3** + 0,9 - 4,55	**+ 0,3** 72 64	
FORVIA (FRVIA) ■◆ FR0000121147 04/06/24 0,5	A	13,87 727143 197.089.340	**13,71** 14,025 13,62	**- 1,08** -11 - 35,51	**- 32,86** 21,17 12,17	 3,65
GECINA (GFC) ■◆ FR0010040865 04/03/24 2,65	A	101,2 108526 76.670.861	**99,7** 101,5 99,3	**- 1,58** - 0,3 + 0,4	**- 9,45** 111,1 86,4	
GENFIT (GNFT) ▲ FR0004163111	B	4,82 930391 49.862.483	**4,85** 5,3 4,81	**+ 1,04** +47,87 + 24,84	**+ 37,01** 5,79 3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △ FR0013183985	B	0,379 72071 101.870.764	**0,37** 0,381 0,363	**- 2,25** - 5,73 - 52,75	**- 19,57** 0,598 0,3	
GERARD PERRIER (PERR) FR0000061459 19/06/23 2,15	B	94,6 258 3.973.148	**93,8** 95 93,8	**- 0,64** - 4,29 - 7,59	**- 6,01** 102 92,6	 2,29
GETLINK (GET) ■◆ FR0010533075 30/05/24 0,55	A	16,595 718609 550.000.000	**16,485** 16,805 16,4	**- 0,87** - 0,9 + 2,68	**- 0,48** 16,89 14,915	 3,34

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
GL EVENTS (GLO) △ FR0000066672 03/07/23 0,35	B	20 16165 29.982.787	**20,15** 20,15 19,8	**+ 0,75** + 3,65 - 4,73	**+ 2,7** 23,55 18,2	 1,74
GRAINES VOLTZ (GRVO) FR0000065971 29/03/22 2	C	27,7 501 1.480.265	**27,5** 27,8 27,5	**+ 1,1** +20,09 - 28,2	**- 5,82** 30,6 21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △ FR0000036675 05/07/23 3,5	B	71 1636 11.250.000	**70,4** 71,6 70	**- 1,68** - 5,88 - 5,88	**- 10,43** 79,6 68,2	 4,97
GTT (GTT) ▲ FR0011726835 12/12/23 1,85	A	130,7 48048 37.078.357	**131,6** 131,9 130,1	**+ 0,69** - 1,64 + 36,44	**+ 9,76** 151,1 119,9	 1,41
GUERBET (GBT) △ FR0000032526 29/06/23 0,5	B	37,5 5801 12.641.115	**37,9** 38,05 37,2	**+ 1,61** + 1,74 +130,82	**+ 94,36** 38,75 17,02	 1,32
GUILLEMOT (GUI) △ FR0000066722 07/06/23 0,25	C	6,9 19368 15.087.480	**6,86** 6,98 6,84	**- 1,72** + 8,54 - 2,42	**+ 1,03** 7,48 4,405	
ICADE (ICAD) ▲ FR0000035081 04/03/24 2,42	A	29,44 96018 76.234.545	**28,48** 29,44 28,48	**- 3,26** + 7,72 - 30,06	**- 19,86** 35,9 23,2	
ID LOGISTIC (IDL) FR0010929125	A	398 3211 6.173.328	**402** 402 392,5	**+ 0,75** +15,02 + 58,27	**+ 31,37** 406,5 298	
IMERYS (NK) ▲ FR0000120859 21/05/24 1,35	A	38 53908 84.940.955	**38** 38,1 37,66	**+ 0,16** + 8,08 + 10,14	**+ 33,43** 38,36 24,96	 3,55
INFOTEL (INF) △ FR0000071797 29/05/24 2	C	46,3 3597 6.934.791	**48,5** 48,5 46,3	**+ 4,75** + 1,68 - 11,82	**- 8,49** 53,6 43,7	 4,12
INNATE PHARMA (IPH) △ FR0010331421	B	2,615 19903 80.860.563	**2,535** 2,615 2,525	**- 1,17** +10,7 - 12,28	**- 3,24** 2,8 2,11	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ FR0004024222 26/04/24 1,15	A	49,05 18874 69.196.570	**48,5** 49,05 48,35	**- 1,02** + 2 - 20,73	**- 3,77** 55,2 45,25	 2,37
INVENTIVA (IVA) △ FR0013233012	B	3,24 15541 52.477.188	**3,17** 3,24 3,17	**- 1,55** - 3,94 - 8,65	**- 22,59** 4,44 2,8	
IPSEN (IPN) ▲ FR0010259150 30/05/24 1,2	A	123 49499 83.814.526	**122,9** 123,8 122,5	**+ 0,08** + 6,68 + 10,82	**+ 13,9** 124,5 99,7	 0,98
IPSOS (IPS) ▲ FR0000073298 03/07/23 1,35	A	66,65 34738 43.203.225	**65,85** 67,2 65,75	**- 1,5** + 2,33 + 40,29	**+ 16,04** 68,2 55,55	 2,05
JACQUET METALS (JCQ) △ FR0000033904 05/07/23 1	B	17,68 18874 22.497.209	**17,26** 17,84 17,26	**- 3,03** - 7,9 - 10,57	**- 11,94** 20 17,02	 5,79
JCDECAUX (DEC) ▲ FR0000077919 21/05/19 0,58	A	21,48 49089 213.161.658	**21,32** 21,48 21,18	**- 0,75** - 0,37 + 11,22	**+ 17,14** 22,36 16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △ FR0004007813 09/05/24 2,4	B	32,4 8054 19.862.022	**32,1** 32,6 32,1	**+ 0,31** - 0,31 + 20	**+ 6,64** 34,4 26,05	 7,48
KLEPIERRE (LI) ■◆ FR0000121964 22/03/24 0,9	A	27,02 641607 286.861.172	**26,68** 27,1 26,6	**- 1,19** + 5,04 + 18,47	**+ 8,1** 27,62 22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲ FR0000130213 26/04/24 0,65	A	21,55 25666 141.133.286	**22,1** 22,15 21,55	**- 0,23** + 3,51 + 5,24	**+ 20,24** 22,45 17,8	 2,94
LDC (LOUP) FR0013204336 28/08/23 2,7	A	153 907 17.635.433	**151,5** 154,5 151,5	**- 0,98** + 1,34 + 27,85	**+ 8,21** 159 125	 1,78
LNA SANTÉ (LNA) △ FR0004170017 06/07/23 0,5	B	26,8 4775 10.709.416	**27,25** 27,25 26,8	**- 0,18** +32,93 - 7,31	**+ 35,57** 27,3 18,14	 1,84
LECTRA (LSS) △ FR0000065484 30/04/24 0,36	B	29,95 8244 37.832.965	**29,6** 30,05 29,6	**- 1,33** -13,45 + 5,15	**- 5,28** 35,2 28,6	 1,22
LHYFE (LHYFE) FR0014009YQ1	B	4,26 17417 47.908.148	**4,275** 4,32 4,235	**+ 0,59** - 2,06 - 38,93	**- 15,18** 5,49 3,82	
LINEDATA SERVICES (LIN) △ FR0004156297 05/07/23 1,75	B	72 159 4.960.807	**73,8** 74 72	**- 0,27** - 5,38 + 45,85	**+ 32,73** 81,6 55,6	 2,37
LISI (FII) △ FR0000050353 30/04/24 0,31	A	27,6 13590 46.538.313	**27,5** 27,65 27	**+ 0,18** + 8,48 + 12,7	**+ 16,53** 29,3 20,85	 1,13
LUMIBIRD (LBIRD) △ FR0000038242	C	12,5 3042 22.466.882	**12,55** 12,75 12,35	**- 0,4** - 4,56 - 13,69	**+ 3,04** 15,48 10,4	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲ FR0000053225 30/04/24 1,25	A	13,72 80998 126.414.248	**13,68** 13,82 13,64	**- 0,44** + 4,27 + 5,07	**+ 5,72** 14,96 12,03	 9,14
MAISONS DU MONDE (MDM) △ FR0013153541 05/07/23 0,3	B	5,15 21730 39.189.288	**5,06** 5,15 5,05	**- 1,17** + 3,27 - 48,81	**- 10,76** 5,73 3,864	 5,93
MANITOU (MTU) △ FR0000038606 30/05/23 0,63	B	28,65 10922 39.668.399	**28,55** 28,7 28,2	**- 0,35** +16,29 + 30,37	**+ 23,06** 29 19,78	 2,21
MAUREL ET PROM (MAU) △ FR0000051070 03/07/23 0,23	B	6,335 100877 201.261.570	**6,32** 6,375 6,245	 - 2,54 + 59,52	**+ 3,78** 6,865 4,7	 3,64
MCPHY ENERGY (MCPHY) △ FR0011742329	B	2,78 49220 29.031.788	**2,755** 2,85 2,755	**- 0,9** + 7,83 - 71,93	**- 18,15** 3,5 1,552	
MEDINCELL (MEDCL) FR0004065605	B	15,22 37755 29.091.239	**15,12** 15,38 15,06	**- 0,53** + 1,89 +117,55	**+110** 17,5 6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲ FR0010241638 29/04/24 0,99	B	11,8 172284 93.886.501	**11,57** 11,87 11,57	**- 2,2** + 9,05 + 49,48	**+ 16,34** 11,87 9,775	
MERSEN (MRN) ▲ FR0000039620 04/07/23 1,25	B	38,3 16421 24.418.312	**38,3** 38,6 38,15	**- 0,26** + 3,37 + 0,26	**+ 8,81** 40,25 30,3	 3,26
METABOLIC EXPLORER (METEX) △ FR0004177046	C	 50.919.133	/060524	 - 88,1	**- 68,71** 0,578 0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC) FR0000076986 20/06/23 28	B	7500 1 182.871	**7500** 7500 7500	 + 2,04	**- 1,96** 8100 7100	 0,37
NACON (NACON) FR0013482791	B	1,576 125353 88.080.631	**1,56** 1,578 1,55	 +32,43 - 29,25	**- 6,47** 1,838 1,054	
NANOBIOTIX (NANO) △ FR0011341205 13/05/19	B	5,61 112162 47.133.328	**5,255** 5,65 5,22	**- 6,33** -15,45 + 8,24	**- 20,86** 7,93 5,07	
NEOEN (NEOEN) ▲ FR0011675362 20/05/24 0,15	A	37,38 440850 152.207.004	**37,38** 37,46 37,18	**- 0,05** +21,92 + 27,14	**+ 23,45** 37,98 21,8	 0,4
NEURONES (NRO) FR0004050250 14/06/23 1,1	B	46,7 1676 24.278.716	**46,45** 46,7 46,2	**+ 0,54** + 0,76 + 15,26	**+ 6,17** 48,15 42,3	 2,37
NEXANS (NEX) ▲ FR0000044448 21/05/24 2,3	A	110,7 203514 43.753.380	**108,9** 111,4 107,8	**- 1,8** + 4,81 + 46,96	**+ 37,41** 114,6 72,1	 2,11
NEXITY (NXI) ▲ FR0010112524 24/05/23 2,5	A	12,04 167995 56.129.724	**11,96** 12,4 11,96	**- 0,83** + 6,5 - 37,22	**- 29,02** 17,19 8,415	
ODET (CIE DE L') (ODET) FR0000062234 20/06/23 3,6	A	1514 807 6.585.990	**1520** 1522 1510	**+ 0,4** + 1,2 + 1,2	**+ 4,54** 1626 1348	 0,24
ORPÉA (ORP) ▲ FR001400NLM4	A	13,504 196816 159.191.703	**13,718** 13,996 13,414	**+ 1,9** - 1,92 - 88,24	**- 18,28** 17,979 9,968	
OSE IMMUNO (OSE) △ FR0012127173	C	7,9 119522 21.767.777	**7,85** 8,11 7,77	**- 0,63** +21,14 +113,9	**+ 83,41** 8,63 3,115	
OVH (OVH) △ FR0014005HJ9	A	5,23 465958 188.532.591	**5,48** 5,48 5,09	**+ 4,38** -11,9 - 45,63	**- 36,39** 11,28 4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △ FR0000064784 19/05/23 1	A	106,2 4441 24.922.589	**105,8** 106,4 105	**- 0,56** - 3,64 + 5,59	**+ 4,34** 119,6 96,3	 3,07
PHARMAGEST INT. (PHA) △ FR0012882389 03/07/23 1,15	A	67 8392 15.174.125	**66** 67,3 66	**- 1,35** +12,24 - 17,09	**+ 8,02** 67,4 46,15	 1,74
PIERRE & VACANCES (VAC) △ FR0000073041 19/03/12 0,7	C	1,514 481035 454.447.336	**1,556** 1,564 1,512	**+ 4,57** +10,04 - 9,64	**+ 0,26** 1,668 1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW) FR001400PFU4	A	26 11167 69.391.000	**26,9** 27,09 25,6	**+ 3,62** +17,83 + 68,13	**+ 33,9** 27,09 19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲ FR0000124570 30/04/24 0,39	A	11,05 90847 145.522.153	**10,83** 11,05 10,8	**- 2,17** - 6,4 - 29,86	**- 9,75** 13,2 9,99	 3,6
POXEL (POXEL) △ FR0012432516	C	0,638 172883 47.627.528	**0,606** 0,647 0,602	**- 5,31** - 6,77 - 0,98	**+ 9,98** 0,898 0,364	
QUADIENT (QDT) △ FR0000120560 03/08/23 0,6	B	22,7 30479 34.468.912	**22,75** 22,95 22,65	**+ 0,22** +24,18 + 26,39	**+ 18,37** 23,05 17,32	 2,64
RALLYE (RAL) FR0000060618 20/05/19 1	A	 52.925.203	/220424	 - 94,26	**- 66,84** 0,169 0,015	
RAMSAY GDS (GDS) FR0000044471 02/12/14 1,4	A	16,7 360 110.389.690	**16,6** 16,75 16,4	**- 0,9** +32,8 - 14,21	**- 12,63** 19,9 12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆ FR0000130395 28/09/23 3	A	83,3 126179 51.252.969	**83,7** 84,35 82	**+ 0,42** -12,22 - 40,58	**- 27,22** 114,9 81,9	 3,58
REXEL (RXL) ■◆ FR0010451203 15/05/24 1,2	A	26,79 1027230 301.735.000	**27,05** 27,45 26,16	**- 0,11** + 0,78 + 34,71	**+ 9,2** 28,88 22,98	 4,44
ROBERTET S.A. (RBT) FR0000039091 29/06/23 8,5	B	865 609 2.167.745	**853** 865 853	**- 1,73** - 3,07 - 2,51	**+ 2,77** 907 762	 1
RUBIS (RUI) ▲ **DIV 2 28/07/17** FR0013269123 13/06/23 1,92	A	33,18 414106 103.596.246	**32,9** 33,48 32,8	**- 0,6** + 1,42 + 23,59	**+ 46,22** 34,3 22,5	 5,84
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ **DIV 6 10/05/16** FR0013154002 02/04/24 0,69	A	186,3 52754 97.330.405	**184,65** 188,8 183,45	**- 0,91** -11,31 - 31,46	**- 22,9** 281 178	 0,37
SAVENCIA (BH) FR0000120107 13/05/24 1,4	B	54,8 1476 14.032.930	**54** 55 53,8	**- 1,46** + 3,05 - 14,01	**- 1,82** 55,2 49,3	 2,59
SCOR (SCR) ■▲ FR0010411983 21/05/24 1,8	A	26,56 275869 179.362.195	**26,24** 26,62 26,24	**- 1,06** -16,38 + 9,7	**- 0,83** 32,48 25,66	 6,86
SEB (SK) ▲ FR0000121709 03/06/24 2,62	A	111,6 38505 55.337.770	**110,4** 111,9 109,7	**- 1,16** - 3,41 + 27,78	**- 2,3** 120,2 104,1	 2,37
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △ FR0000039109 07/07/23 1,1	B	101 5631 7.857.732	**100,4** 101 100	**- 0,2** - 2,52 - 3,09	**- 8,73** 121,4 97,3	 1,1
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △ FR0011950682 26/04/23 0,4	C	6,91 424 12.299.259	**6,91** 6,91 6,86	 + 4,7 - 50,78	**- 14,27** 8,2 5,6	 5,79
SES-IMAGOTAG (VU) ▲ FR0010282822 25/06/12 0,5	B	146 25600 15.958.658	**147,1** 151 144,5	**+ 1,87** - 1,21 - 10,3	**+ 8,32** 175,1 120,2	
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △ FR0013006558	B	0,97 2165 118.902.909	**0,964** 0,972 0,964	**- 0,62** - 2,43 - 30,65	**- 9,57** 1,17 0,9	
SOITEC (SOI) ■▲ **EX-DS 13/05/16 REGR.1P20** FR0013227113	A	112,1 78994 35.712.302	**111,9** 114,2 111,2	**+ 0,09** +15,84 - 18,2	**- 30,84** 164,1 86	
SOLOCAL GROUP (PAJ) FR0014000609	B	0,059 321139 129.505.837	**0,055** 0,06 0,053	**- 5,8** + 2,79 - 66,34	**- 37,2** 0,089 0,03	
SODEXO (SW) ■◆ FR0000121220 20/12/23 3,1	A	89,1 143912 147.454.887	**87,75** 89,1 87,55	**- 1,4** + 7,14 + 14,82	**+ 17,22** 89,4 71,94	 3,53
SOLUTIONS 30 (ALS30) FR0013379484	A	2,03 168507 107.127.984	**2,026** 2,046 2	**- 0,2** - 2,03 - 32,69	**- 24,01** 2,896 1,771	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲ FR0000050809 28/05/24 4,65	A	221,2 16516 20.547.701	**221,4** 222,4 219,4	**+ 0,09** + 2,98 + 27,1	**+ 11,93** 239,6 187	 2,1
SMCP (SMCP) △ FR0013214145	B	2,495 108444 75.591.187	**2,495** 2,59 2,44	**+ 0,61** + 3,1 - 66,05	**- 27,05** 3,555 2,105	
SPIE (SPIE) ▲ FR0012757854 14/05/24 0,61	A	38,28 285957 166.907.584	**37,86** 38,34 37,7	**- 1,41** + 6,29 + 29,75	**+ 33,78** 38,6 27,32	 1,61
STEF (STF) △ FR0000064271 30/04/24 5,1	B	128,6 1297 12.850.000	**128** 128,6 126,8	**- 0,47** + 2,4 + 18,3	**+ 12,08** 138 112,6	 3,98
SWORD GROUP (SWP) △ FR0004180578 30/04/24 1,45	B	38,5 1781 9.544.965	**38,5** 38,8 38,5	 + 6,5 - 8	**- 3,39** 40 34,4	 4,42
SYNERGIE (SDG) △ FR0000032658 29/06/23 0,8	B	36,4 200 24.362.000	**36,4** 36,5 36,3	 + 0,83 + 10,98	**+ 3,41** 36,8 29,15	 2,2
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ FR0000051807 28/05/24 3,85	A	103,8 195453 60.443.054	**104,6** 105,1 102,35	**+ 0,92** + 5,08 - 26,31	**- 20,79** 153,8 80,76	 3,68
TERACT (TRACT) FR001400BMH7	B	0,786 9904 73.394.562	**0,832** 0,832 0,786	**+ 5,85** +14,6 - 85,35	**- 55,51** 1,885 0,376	
TF1 (TFI) ▲ FR0000054900 22/04/24 0,55	A	9 116246 210.991.593	**8,975** 9,01 8,94	**- 0,11** + 5,28 + 37,65	**+ 25,79** 9,17 7,105	 6,13
TFF GROUP (TFF) ▲ FR0013295789 08/11/23 0,6	B	42,6 864 21.680.000	**42,5** 42,9 42,4	**- 0,7** + 1,92 + 7,32	**- 5,35** 47,5 41,1	 1,41
THERMADOR GROUPE (THEP) FR0013333432 12/04/24 2,08	B	89,3 2432 9.200.849	**89,9** 90,5 89,3	**+ 0,45** + 7,79 - 3,54	**+ 6,39** 90,9 79,4	 2,31
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ **EX D S 03/07/17** FR0013230612 09/05/24 0,75	A	21,75 29728 176.192.916	**21,65** 21,75 21,5	**- 0,46** - 1,37 - 9,79	**+ 5,1** 22,15 19,82	 3,46
TRANSGÈNE (TNG) △ FR0005175080	C	1,3 10617 101.395.056	**1,302** 1,318 1,292	 - 1,36 - 35,86	**- 4,96** 1,52 1,03	
TRIGANO (TRI) ▲ FR0005691656 22/05/24 1,75	A	138,5 9043 19.336.269	**139** 139,7 137,7	**+ 0,51** - 5,95 + 4,28	**- 6,27** 163,8 136,5	 1,26
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆ FR0000054470	A	23,11 419583 127.450.324	**23,28** 23,45 23,09	**+ 1** + 3,7 - 13,84	**+ 0,74** 24,6 18,47	
VALEO (FR) ■◆ FR0013176526 28/05/24 0,4	A	11,005 1138603 244.633.504	**10,8** 11,05 10,77	**- 1,91** -13,11 - 45,51	**- 22,39** 14,75 10,19	 3,7
VALLOUREC REG (VK) ▲ FR0013506730	B	16,15 382706 229.877.070	**16,05** 16,3 16	**+ 0,69** - 2,13 + 52,2	**+ 14,44** 18,2 12,785	
VALNEVA (VLA) ▲ FR0004056851	B	3,85 381022 139.276.901	**3,868** 3,89 3,774	**- 0,1** +13,23 - 33,59	**- 18,05** 4,996 2,95	
VERALLIA (VRLA) △ FR0013447729 14/05/24 2,15	A	37,9 102666 120.805.103	**37,88** 38,04 37,52	**- 0,05** + 1,88 + 14,03	**+ 8,66** 39 31,16	 5,68
VERIMATRIX (VMX) △ FR0010291245	B	0,45 21797 85.535.147	**0,45** 0,453 0,449	**- 0,66** - 0,22 - 30,66	**- 1,75** 0,626 0,341	
VETOQUINOL (VETO) FR0004186856 04/06/24 0,85	B	99,8 5235 11.881.902	**102,2** 104,4 98,9	**+ 2,41** + 7,24 + 14,57	**- 0,2** 110 92,6	 0,83
VICAT (VCT) △ FR0000031775 29/04/24 2	A	37 16543 44.900.000	**36,95** 37,15 36,75	**- 0,14** + 3,5 + 40,76	**+ 12,48** 38,4 32,4	 5,41
VIRBAC (VIRP) ▲ FR0000031577 26/06/23 1,32	A	371 4608 8.458.000	**363** 371 360,5	**- 2,55** + 4,16 + 22,64	**+ 0,97** 377,5 316,5	 0,36
VIVENDI (VIV) ◆ FR0000127771 30/04/24 0,25	A	10,08 1361751 1.029.918.125	**9,934** 10,085 9,914	**- 1,5** + 0,93 + 19	**+ 2,67** 10,54 9,528	 2,52
VOLTALIA (VLTSA) ▲ FR0011995588	A	11,36 200374 131.318.716	**11,72** 12,1 11,36	**+ 3,17** +37,08 - 24,29	**+ 12,48** 12,1 5,82	
WAVESTONE (WAVE) △ FR0013357621 02/08/23 0,38	B	64,7 19785 24.906.332	**67,2** 67,2 64,5	**+ 4,19** +15,27 + 37,85	**+ 14,48** 67,2 50,1	 0,57
WENDEL (MF) ▲ FR0000121204 21/05/24 4	A	91 37335 44.430.554	**88,4** 91 88,4	**- 2,75** - 8,54 - 13,76	**+ 9,61** 97,6 77,55	 4,53
WORLDLINE (WLN) ■▲ FR0011981968	A	12,375 756487 283.272.686	**12,14** 12,515 12,125	**- 1,54** +11,94 - 67,29	**- 22,53** 15,96 9,336	
XILAM ANIMATION (XIL) △ FR0004034072	C	5,19 4194 5.893.799	**5,14** 5,19 5,1	**- 1,15** - 0,39 - 76,95	**+ 29,8** 5,92 3,62	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
EURONEXT (ENX) ■◆ NL0006294274 21/05/24 2,11	A	93,4 167386 107.106.294	**93,9** 94,3 93,15	**+ 0,81** +10,02 + 47,53	**+ 19,39** 94,3 76,35	 2,64
NOKIA (NOKIA) ◆ FI0009000681 22/04/24 0,03	A	3,625 128930 5.613.496.565	**3,619** 3,664 3,602	**+ 0,03** + 4,44 - 5,29	**+ 18,11** 3,768 3,012	0,3 12,22 1,11
PLUXEE (PLX) ■ NL0015001W49	A	29,04 89336 147.174.692	**29,04** 29,175 28,72	**- 0,16** - 3,68	 31,82 24,23	
SES (SESG) ■◆ LU0088087324 16/04/24 0,43		5,34 628708 371.457.600	**5,15** 5,34 5,15	**- 2,83** +10,28 - 8,2	**- 13,59** 6,395 4,132	 9,71
X-FAB SILICON (XFAB) △ BE0974310428	A	6,85 104102 130.781.669	**6,825** 6,87 6,74	**- 0,37** + 4,12 - 22,31	**- 32,96** 10,3 6,255	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS MNÉMO / INFO / OST / ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV / VOL. / NB TITRES	CLOT / + HAUT / + BAS	% VEIL / % MOIS / % 52 S.	% AN / + HAUT AN / + BAS AN	BPA / PER / RDT
GE AEROSPACE (GNE) US3696043013 USD 12/04/24 0,24	A	146,5 292 1.093.267.127	**149** 150,5 146,5	**+ 0,68** - 5,4 + 49,6	**+ 29,57** 165,998 108,999	
SCHLUMBERGER (SLB) AN8068571086 USD 05/06/24 0,28	A	40,1 7966 1.427.000.000	**40,8** 41 39,9	**+ 3,42** - 8,52 - 9,49	**- 13,27** 52,3 39,3	3,45
TOTAL ENERGIES GABON (EC) GA0000121459 07/06/23 20,8	A	175 2117 4.500.000	**172** 177 171	**- 3,37** + 0,29 - 2,6	**+ 9,55** 180,5 150,6	 12,09

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

PORTRAIT

par **Fleur Bouron**
Journaliste aux « Echos Start »

Louise Aubery fait recette sur les réseaux

Syspeo/Sipa

Louise en couverture du magazine « Marie-Claire », Louise sur le tapis rouge à Cannes, Louise en publicité XXL dans le métro, Louise à la Maison-Blanche… le compte Instagram de Louise Aubery, c'est la saga de Martine version people et paillettes. Mais la diplômée de Sciences Po n'est pas là que pour les projecteurs. Chaque apparition sert à briser le tabou de la santé mentale, à mettre en lumière la place des femmes dans le cinéma, à se montrer sans maquillage pour critiquer le manque d'authenticité sur les réseaux sociaux…

A 26 ans, cette créatrice de contenu est en pleine promo de son nouvel essai « Jusqu'ici tout va mal » (Harper Collins). Ses adeptes la connaissent sous le pseudonyme MyBetterSelf créé en 2016. A l'époque, elle voulait montrer comment devenir la meilleure version de soi grâce au sport et à la nutrition. Mais elle a « pivoté », s'engageant pour l'écologie, le féminisme ou l'acceptation du corps. Ils sont 600.000 abonnés à la suivre sur Instagram, 300.000 sur YouTube, 136.000 sur TikTok ou 31.000 sur LinkedIn… Une telle audience, engagée sur de telles valeurs, c'est vendeur. Louise a signé avec L'Oréal pour un podcast au Festival de Cannes 2024. Les likes sur Instagram sont nourriciers, le demi-million d'écoutes sur son podcast InPower aussi. Les demandes de collaborations commerciales affluent chaque mois. Elle n'en accepte que deux. De quoi assurer à son entreprise de quatre salariés MyBetterSelf un chiffre d'affaires oscillant « *entre 500.000 et un million d'euros en 2022* ». On n'obtiendra rien de plus précis.

Disney, le Nikon film Festival… « *Elle n'a jamais dépendu financièrement d'un seul partenaire* », observe son ami Jules Stimpfling, fondateur du média Le Crayon. Entre réseaux, livres et conférences, Louise dédie la moitié de son temps à MyBetterSelf. Son premier ouvrage « Miroir, miroir, dis-moi ce que je vaux vraiment » (Leduc) qui condamne notamment l'importance donnée au physique des femmes, s'est écoulé à plus de 32.000 exemplaires. Le reste du temps, elle développe sa marque de lingerie pour toutes les tailles, Je ne sais quoi, lancée en 2020 et qu'elle veut responsable. L'activité emploie sept personnes pour 800.000 euros de chiffre d'affaires, annonce-t-elle. Mais approchée par des business angels, elle a refusé de lever des fonds : « *A quoi bon avoir une entreprise sans en être propriétaire, devoir rendre des comptes et arrêter de produire la taille 4XL car ce n'est pas rentable ?* » Elle ne veut dépendre de personne. « *Je n'ai jamais aimé l'autorité* », dit-elle.

Eva Longoria au micro

Bien sûr, Louise a documenté son aventure entrepreneuriale sur MyBetterSelf. Ses différentes activités s'alimentent. Incarner sa marque est une recette gagnante, souligne-t-elle, stratège.

Mais construire son business model sur les réseaux sociaux est risqué. Surtout avec des messages engagés. Sur YouTube, des vidéos intitulées « la face cachée » ou « la chute de MyBetterSelf » décortiquent ses succès. Dans le lot, se mêlent attaques professionnelles et personnelles, de « l'hypocrisie » à parler de féminisme en tant que « femme blanche et bourgeoise » à la supposée trop faible rémunération d'une maquilleuse sur un shooting photo. Elle admet que ces attaques l'affectent parfois. Son ami, Victor Habchy, fondateur du compte Instagram Le Guide ultime, abonde : « *Elle est d'autant plus touchée qu'elle met beaucoup de sa personne dans ce qu'elle fait* ». « *Tout ça entraîne une remise en question constante* », ajoute sa jumelle Camille Aubery. Louise dit travailler tous les jours. Accro au travail ? « *Un peu* », s'amuse son agente Joëlle Travers. Elle a été invitée à la Maison-Blanche pour la sortie du livre de Michelle Obama. A Cannes, elle a interviewé Eva Longoria et à Paris, Zendaya. A présent, cette fan de Léa Salamé prépare un projet encore secret avec France Télévisions. Un accomplissement pour la petite fille de six ans qui interviewait déjà tout le monde avec son dictaphone. ■

DISPARITION

Christophe Deloire, journaliste engagé

Il était devenu une figure mondialement reconnue de la défense de la liberté de la presse. Le journaliste et directeur général de Reporters sans frontières (RSF), Christophe Deloire, est décédé samedi 8 juin, à 53 ans, des suites d'un cancer fulgurant. Passé par TF1, Arte et LCI avant de travailler une dizaine d'années au sein de la rédaction du magazine « Le Point », Christophe Deloire était l'auteur de nombreux ouvrages d'investigation, en particulier « Les Islamistes sont déjà là » (2004) et « Sexus Politicus » (2006), tous deux coécrits avec Christophe Dubois. De 2008 à 2012, il avait également dirigé le Centre de formation des journalistes (CFJ). A la tête de Reporters sans frontières depuis 2012, il a « *transformé l'association […] en un champion mondial de la défense du journalisme* », selon un communiqué de RSF. A Washington, le National Press Club a d'ailleurs rendu hommage à ce « *grand ami des journalistes où qu'ils soient* ». En France, Christophe Deloire s'était mobilisé, récemment, dans le dossier opposant l'Arcom (régulateur de l'audiovisuel français) à la chaîne CNews, ainsi que dans le soutien à la rédaction du « Journal du dimanche » (JDD) lors de la nomination à sa tête de Geoffroy Lejeune, fustigeant une transformation des médias d'information en « *médias d'opinion* ». — **G. G.**

ENTREPRISES

EMOVA GROUP
Saloua Maslaga
devient présidente du directoire de ce réseau de vente de plantes en détail (Au Nom de la Rose, Monceau Fleurs, Happy…)

Saloua Maslaga, 44 ans, diplômée de Skema Business School, a travaillé chez Brake France, puis à partir de 2006, chez Monoprix, où elle a été manager organisation, responsable opérations réseaux, puis directrice réseaux de proximité. En 2017, elle a pris la direction des opérations et de la transformation de R&O Seafood Gastronomy. En 2020 elle a rejoint Emova en tant que directrice des opérations transverses et des systèmes d'information, membre du comité exécutif puis promue, en 2021, directrice commerciale et opérations.

LVMH
Cécile Cabanis
est nommée directrice financière adjointe, membre du comité exécutif du groupe de luxe. Elle devrait, à terme, succéder à l'actuel directeur financier Jean-Jacques Guiony.

Cécile Cabanis, 52 ans, ingénieure diplômée de l'Institut national agronomique Paris-Grignon, a débuté en 1995 chez L'Oréal en Afrique du Sud. En 2000, elle a pris la direction des fusions et acquisitions d'Orange. Puis, elle a intégré Danone en 2004, où elle est devenue directrice corporate finance, directrice du pôle fusions & acquisitions puis directrice finance de la division produits Frais, avant d'être promue DG finance du groupe. En 2021, elle avait rejoint Tikehau Capital en tant que DG adjointe.

Ils sont nés un 10 juin

- **Jean-Christophe Belliard,** ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, 65 ans.
- **Olivier Calmel,** compositeur, 50 ans.
- **Bruno Cotte,** magistrat, 79 ans.
- **Gérard Féau,** fondateur de Daniel Féau Conseil Immobilier, 82 ans.
- **Samia Ghali,** ex-sénatrice, adjointe au maire de Marseille, 56 ans.
- **Christian Giacomini,** cofondateur de Rumeur Publique, 60 ans.
- **Elizabeth Hurley,** actrice, 59 ans.
- **Camille Lellouche,** actrice, 38 ans.
- **Charles-Marie Jottras,** président de Daniel Féau, 73 ans.
- **Madeleine de Suède,** princesse, 42 ans.
- **Benjamin Millepied,** danseur, chorégraphe, 47 ans.
- **François Morel,** comédien, 65 ans.
- **Anne Perrot,** économiste, 66 ans.
- **Sundar Pichai,** CEO de Google, 52 ans.
- **Pascal Riché,** cofondateur de Rue89, 62 ans.
- **Loïc Tassel,** président Europe de Procter & Gamble, 57 ans.

RECTIFICATIF

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans la rubrique « Ils sont nés » de notre édition du 7 juin, l'homme d'affaires Laurent Dassault n'est pas né un 7 juin mais le 7 juillet 1953.

Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000076887	A.S.T. GROUPE △	C	0,608	0,608	0,59	**0,608**	- 0,33	1208
FR0013185857	ABEO △	C	11,9	12	11,9	**11,95**	+ 1,27	508
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,24	1,24	1,18	**1,214**	- 1,94	47681
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,418	0,419	0,41	**0,41**	- 2,15	4351
FR0012821890	ADUX △	C	1,53	1,89	1,53	**1,74**	+ 20,83	94014
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,805	1,805	1,74	**1,755**	- 2,77	3358
FR0000062465	ALAN ALLMAN	C	8,75	8,95	8,55	**8,8**	- 1,68	1217
FR0000053837	ALTAMIR	B	26,2	26,2	26,1	**26,1**		665
FR0012789667	AMPLITUDE △	C	3	3	3	**3**		9051
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	6,94	6,94	6,8	**6,8**	- 2,02	1297
FR0011992700	ATEME △	B	5,58	5,6	5,56	**5,6**		297
FR0013455482	ATLAND	B	54,5	56,5	54	**56**	+ 2,75	365
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,124	0,124	0,119	**0,12**	- 3,07	230171
FR0013258399	BALYO △	C	0,561	0,561	0,56	**0,56**		2052
FR0004023208	BASSAC	B	48,8	49,2	48,8	**49,2**	+ 1,24	181
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	23,1	25,75	23	**24,5**	+ 6,52	29718
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	6,31	6,31	6,145	**6,17**	- 2,37	836191
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,82	5,84	5,76	**5,76**	- 1,37	2521
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	74,02	74,8	74,02	**74,2**	+ 0,26	1094
FR0010151589	CAFOM	C	9,28	9,3	9,28	**9,3**	+ 0,22	207
FR0012969095	CAPELLI △		6,3	6,56	5,9	**5,9**	- 6,05	2187
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,82	3,83	3,8	**3,82**	+ 0,53	34141
FR0000053506	CEGEDIM	B	14,25	14,3	14,05	**14,15**	- 0,7	1507
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	2,13	2,14	2,11	**2,125**	- 0,24	28378
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	15,35	15,45	15	**15,4**	+ 0,33	2770
FR0000044323	CRCAM ALPES PROV.	C	82,18	83	82	**82**		226
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	93,49	93,99	92,51	**92,63**	- 0,92	302
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	20,005	20,08	19,95	**20,05**	+ 0,49	3889
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	54,56	55,6	54,56	**55,02**	+ 0,86	693
FR0000045239	CRCAM LOIRE HAUTE	C	63,51	65	63,51	**64**	+ 0,77	524
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	70,09	70,5	70	**70,01**	- 0,11	259
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	14,592	14,7	14,458	**14,7**	+ 1,37	2631
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	84,5	84,65	84	**84,6**	+ 0,12	1230
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	68,18	68,2	67,51	**68,2**	+ 1,43	369
FR0000050395	CROSSWOOD	C	7,35	7,35	7,35	**7,35**		200
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,99	1,99	1,98	**1,98**		261
FR0000062978	DEKUPLE △	C	42,5	42,5	41,6	**42,4**	- 0,24	578
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B	85	85	84	**84**	- 1,18	15707
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL △	C	1,01	1,01	0,97	**0,97**		1807
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR. △	C	2,19	2,2	2,19	**2,2**	+ 0,46	478
FR0000035719	ELECT ET EAUX MAD.	C	3	3	3	**3**		219
FR0011271600	FERMENTALG △		0,562	0,564	0,55	**0,55**	- 2,14	125672
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	6,72	6,72	6,62	**6,64**		2233
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	33,1	33,1	32,5	**32,5**	- 1,52	555
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	1,04	1,05	1,01	**1,01**	- 3,81	22824
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	37	37	36,15	**36,8**	+ 1,8	3465
FR0010588079	FREY	B	28,6	28,6	28,6	**28,6**		214

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	94,6	95	93,8	**93,8**	- 0,64	258
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	27,7	27,8	27,5	**27,5**	+ 1,1	501
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	84	87	83,8	**85,6**	+ 0,71	174
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	2,18	2,2	2,17	**2,2**	+ 0,92	4130
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	6,9	6,98	6,84	**6,86**	- 1,72	19368
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	3	3,1	3	**3,1**	+ 1,31	7742
FR0000054231	HIGH CO. △	C	3,01	3,02	2,98	**3**	+ 0,67	8436
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	8,06	8,1	7,9	**7,92**	- 0,5	2612
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		25,7	25,7	25	**25**	- 1,96	953
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	7,06	7,18	7,04	**7,1**	+ 0,85	4038
FR0000051393	IDI	B	74,4	74,4	73,4	**74**	- 0,27	667
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	50,4	51	49,8	**49,8**	- 1,19	1265
FR0000071797	INFOTEL △	C	46,3	48,5	46,3	**48,5**	+ 4,75	3597
FR0013233012	INVENTIVA △	B	3,24	3,24	3,17	**3,17**	- 1,55	15541
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C	7,34	7,34	7,3	**7,3**	- 1,35	1699
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	4,43	4,49	4,36	**4,49**	+ 1,35	2372
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	25,4	25,9	25,1	**25,9**	+ 1,97	1048
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,012	0,012	0,012	**0,012**	+ 0,82	294602
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	127,5	127,5	126,5	**127**	- 0,39	210
FR0014009YQ1	LHYFE	B	4,26	4,32	4,235	**4,275**	+ 0,59	17417
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,9	8	7,86	**7,96**	+ 1,27	1736
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,463	0,47	0,428	**0,431**	+ 0,7	904437
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	6,335	6,375	6,245	**6,32**		100877
FR0000060873	MBWS △	C	3,24	3,31	3,24	**3,29**	+ 0,61	22564
FR0004065605	MEDINCELL	B	15,22	15,38	15,06	**15,12**	- 0,53	37755
FR0010298620	MEMSCAP △	C	7,18	7,79	7,18	**7,55**	+ 5,45	32963
FR00140085W6	MRM	C	19,2	19,2	19,2	**19,2**		2341
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,68	0,72	0,66	**0,71**	+ 2,9	32388
FR0013482791	NACON SAS	B	1,576	1,578	1,55	**1,56**		125353
FR0004050250	NEURONES	B	46,7	46,7	46,2	**46,45**	+ 0,54	1676
FR0012650166	NHOA △	C	0,585	0,6	0,581	**0,592**	+ 1,89	109744
FR0000121691	NRJ GROUP	B	8,1	8,1	7,98	**8,06**	- 1,23	7837
FR0000052680	OENEO △	B	10,7	10,75	10,65	**10,65**	- 0,47	814
FR0010609206	OREGE	C	0,3	0,311	0,3	**0,31**	+ 3,33	3350
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	7,9	8,11	7,77	**7,85**	- 0,63	119522
FR0004038263	PARROT	B	2,24	2,24	2,12	**2,12**	- 3,2	5196
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	22,8	22,9	22,7	**22,8**		874
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	2,895	2,995	2,865	**2,865**	- 0,52	2202
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	2,77	2,77	2,72	**2,77**	+ 1,84	2910
FR0012432516	POXEL △	C	0,638	0,647	0,602	**0,606**	- 5,31	172883
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,728	0,728	0,71	**0,711**	- 1,25	13729
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	48,5	48,5	48,1	**48,5**	- 0,82	468
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,058	0,059	0,054	**0,058**	- 0,34	172132
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	101	101	100	**100,4**	- 0,2	5631
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	6,91	6,91	6,86	**6,91**		424
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	19,2	19,2	19	**19**	- 1,04	273
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,059	0,06	0,053	**0,055**	- 5,8	321139

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0011289040	SQLI △	C	46	46	44,6	**44,8**	+ 0,45	564
FR0004188670	TARKETT ▲	B	9,2	9,26	8,96	**9**		1563
FR001400BMH7	TERACT	B	0,786	0,832	0,786	**0,832**	+ 5,85	9904
FR0000066482	TIPIAK	C	88	88	88	**88**	+ 1,15	23830
FR0000033003	TOUAX △	C	4,75	4,77	4,75	**4,76**	+ 0,21	376
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	11,35	11,5	11,35	**11,4**	+ 0,44	525
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	2,05	2,05	2,01	**2,01**	- 1,95	751
FR0000074197	UNION TECH.INFOR. △	C	0,565	0,59	0,565	**0,58**	- 1,7	4200
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	10,4	10,5	10,4	**10,5**	+ 0,96	2138
FR0010309096	VITURA	B	7,9	8	7,7	**7,7**	- 2,53	420
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	16,05	16,05	16	**16**		283
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	19,42	19,72	18,2	**18,38**	- 4,37	20291
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	5,19	5,19	5,1	**5,14**	- 1,15	4194

CHANGES — COURS AU COMPTANT

07-06-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,0807	-0,77	-2,08
LIVRE STERLING	0,8493	-0,25	-2,07
FRANC SUISSE	0,9686	-0,07	4,27
COURONNE DANOISE	7,4599	0,00	0,06
COURONNE NORV.	11,5679	0,58	3,05
KUNA CROATE	7,5308	-0,06	-4,69
COURONNE SUEDOISE	11,3927	0,60	2,30
DOLLAR CANADIEN	1,4859	-0,19	1,58
YEN JAPONAIS	169,212	-0,16	8,71
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6407	0,44	1,24
ROUBLE RUSSE	96,2487	-1,06	-2,29
ROUPIE INDIENNE	90,2302	-0,76	-1,72
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,7685	0,67	1,27
COURONNE TCHEQUE	24,6305	0,28	-0,24
FORINT HONGROIS	391,3835	0,34	2,33
ZLOTY POLONAIS	4,3102	0,63	-0,55
LEV BULGARE	1,9547	-0,02	-0,04
DOLLAR HONG-KONG	8,4416	-0,75	-2,22
WON SUD COREEN	1487,9	0,15	4,14
PESO MEXICAIN	19,7365	0,85	5,37
REAL	5,7003	-0,47	6,41
DOLLAR SINGAPOUR	1,4603	-0,37	0,09
RAND SUD-AFRICAIN	20,4081	-1,13	1,05
LIVRE TURQUE	34,9594	-0,59	7,53
RENMIBI YUAN	7,8315	1,22	0,28
RUPIAH	17591,7245	-0,59	3,58
PESO PHILIPPIN	63,4702	-0,59	3,73
RINGGIT MALTAIS	5,0729	-0,78	0,03
BATH THALANDAIS	39,7649	0,22	4,56

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

07-06-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,97/3,67	3,87/3,57	3,90/3,60	3,87/3,57	3,77/3,47

07-06-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,45	3,03	2,62	2,50	2,56
PORTUGAL	0	0,05	0,13	0,31	0,51
FRANCE	0,01	0,09	0,30	0,39	0,49
ESPAGNE	0,12	0,18	0,40	0,65	0,69
ITALIE	0,03	0,40	3,37	1,05	1,27

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	**181,02**	-0,55
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	**132,73**	0,84

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		151,34	06/06		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		122,5	06/06		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		100,86	06/06		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		80,09	06/06		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		125,53	06/06		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		139,65	06/06		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		175,73	06/06		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
& PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS
Christophe Jakubyszyn
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION
Dominique Seux et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF
David Barroux (Entreprises)
Julie Chauveau (Entreprises)
Alexandre Counis (Finance et Marchés)
Muriel Jasor (Leadership et Management)
Arnaud Le Gal (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Etienne Lefebvre (France et International)
Clémence Lemaistre (Information digitale)
Lucie Robequain (France, International et Enquête)
Marie-Christine Sonkin (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES
Cécile Cornudet, Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier (Le Crible)

ÉDITRICE
Marie Van de Voorde-Leclerq
ÉDITRICE ADJOINTE
Adéline Léger
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS
Lise Benamou
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION
Fabrice Février

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Nicolas Danard
DIRECTRICE COMMERCIALE
Emmanuelle Denis

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
Xavier Genovesi
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.

Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

Les chiffres de l'économie

// **Budget de l'Etat 2024 :** 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) // **PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) // **Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 // **SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 // **Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) // **Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 // **Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 // **Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

Crédit retrouvé

Le marché européen de la dette d'entreprise bien notée devrait battre des records.

Les entreprises n'ont pas attendu la première baisse des taux directeurs dans la zone euro en cinq ans pour repousser l'échéance de leurs emprunts.

Les investisseurs souhaitant profiter de coupons encore élevés, l'offre a rencontré la demande des sociétés au point que les volumes de dettes bien notées (420 milliards d'euros, incluant les financières, depuis le 1er janvier selon Société Générale, en hausse de 17 % sur un an) sont en bonne voie pour battre leur record pandémique de 2020.

Le secteur immobilier « sain », l'automobile et la technologie devraient être les premiers bénéficiaires de l'enclenchement du cycle d'assouplissement, estime Bank of America. Si l'on se fie à l'historique, cette suractivité pourrait se prolonger jusqu'à neuf mois après la dernière baisse, observe la banque. Laquelle n'est attendue par BofA qu'en juillet 2025.

Guérir et prévenir

L'affaire Autonomy restera dans les annales de la destruction de valeur.

« Je fais confiance à la justice de mon pays ». Le « tycoon » de la tech britannique Mike Lynch a surtout bien fait de se fier à la justice américaine. Il vient d'être acquitté, au pénal, à San Francisco, après avoir été reconnu responsable, au civil, à Londres, dans le cadre de la vente de son éditeur de logiciels Autonomy à Hewlett-Packard en 2011. Le directeur financier avait été condamné à 5 ans de prison pour avoir enjolivé la croissance. Et Deloitte avait été sanctionné par le régulateur de l'audit du Royaume-Uni. L'affaire restera néanmoins dans les annales de la destruction de valeur. Elle rappelle à quel point les investisseurs financiers exigent des entreprises des chiffres toujours à la hausse, sans mettre la même énergie pour faire progresser la qualité des comptes et des « due diligence ». Ils en sont les premiers consommateurs, comme l'a rappelé le rapport Brydon sur l'efficacité des audits, commandé outre-Manche, après les déconfitures de Carillion et Patisserie Valerie. Dès 2012, le géant américain des PC et imprimantes avait déprécié 85 % de cette emplette de 10,3 milliards de dollars, dont 5 milliards pour cause d'erreurs comptables, et le reste pour le plan d'affaires trop optimiste. Wall Street a eu l'impression d'avoir fait le « job », en sanctionnant le « deal » dès son annonce, jugé trop cher, puis en poussant à la scission de HP et HP Enterprise en 2015. Il aurait pourtant mieux valu prévenir que guérir.

De la purge au purgatoire

Euroapi est une épine dans le pied de Sanofi.

L'enfer, dit-on, est pavé de bonnes intentions. Cinq avertissements sur les comptes en deux ans de présence en Bourse, un cours presque divisé par quatre et une capitalisation de 305 millions d'euros atteignant à peine le tiers de ses fonds propres ont €nvoyé le sous-traitant pharmaceutique Euroapi au purgatoire des introductions désastreuses. Mais a posteriori, on peut douter des prétentions de son ancienne maison-mère, Sanofi, à *« créer un leader mondial »* des ingrédients pharmaceutiques et à *« sécuriser la fabrication et les capacités d'approvisionnement en Europe »* par la scission d'un agglomérat hétéroclite d'usines né de plusieurs décennies de croissance externe, dont elle a conservé 30 % du capital. « Vendu » au marché comme une histoire de repositionnement stratégique facilitée par un bilan désendetté, Euroapi est devenu un dossier de restructuration avec une « dette » invisible, celle d'une nécessaire réorganisation industrielle se heurtant à une génération de cash insuffisante. Les banques introductrices ayant également participé à la ligne de crédit renouvelable voient maintenant leur client recourir à un mandataire ad hoc pour financer un plan de développement (de 350 à 400 millions d'ici 2027) dépassant sa valeur boursière. Oublieront-elles ce précédent au moment de s'atteler à l'éventuelle introduction de la santé grand public de Sanofi d'ici la fin de l'année ?

Le CAC 40 cède 0,48 % vendredi

Après avoir accueilli favorablement, jeudi, l'annonce de la Banque centrale européenne de baisser pour la première fois depuis 2019 ses taux directeurs, la Bourse de Paris a buté vendredi sur les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis. Supérieurs aux prévisions et combinés à une hausse du salaire horaire, ils sont vus comme un signe inflationniste qui risque de repousser la baisse des taux de la Réserve fédérale.

Dans le détail, le CAC 40 a clôturé vendredi en repli de 0,48 %, à 8.001,80 points. Au pire de la séance, l'indice était tombé à 7.943 points. Contrastant avec l'évolution générale, **Air Liquide** a progressé de 0,96 % suite à l'annonce mercredi de la construction d'un site de production de gaz industriels aux États-Unis. **Teleperformance**, **Capgemini** et **Thales** lui emboîtent le pas avec une hausse respective de 0,92 %, 0,90 % et 0,79 % du cours.

Ailleurs en Europe, la tendance est la même. le Footsie britannique a cédé 0,48 %, tandis que le Dax allemand a abandonné 0,51 %. L'indice EuroStoxx 50 a perdu 0,35 %. Aux Etats-Unis, la Bourse de New York termine aussi en léger repli. Vendredi, le Dow Jones et le Nasdaq ont reculé respectivement de 0,22 % et 0,23 %. Le S&P 500 a finalement lâché 0,11 % après un record en séance.

EN VUE

Tim Cook

Tim Cook va-t-il retrouver la recette du succès ? Après une décennie de réussite insolente, cet amateur de cyclisme est désormais au défi de sortir Apple du coup de pompe qui frappe l'entreprise californienne depuis dix-huit mois. Les ventes d'iPhone décrochent, les investisseurs n'appellent plus, son casque de VR « Vision pro » ne connaît encore qu'un succès bien virtuel et, cerise sur la pomme, le géant des puces Nvidia, nouveau chouchou de la bourse, vient de lui chiper son statut de deuxième plus grosse capitalisation au monde. Bref, les bugs s'accumulent, vite, une mise à jour ! Ce lundi, à l'occasion de sa conférence annuelle des développeurs, événement qualifié par les analystes de « crucial » pour Apple, Tim Cook devrait dévoiler comment il entend intégrer l'intelligence artificielle (IA) à ses produits. Microsoft, Amazon ou Alphabet, partis plus tôt, ont su monétiser l'IA générative et voilà la firme à la pomme au défi de rattraper le train pour ne pas voir la concurrence croquer tout le marché sous son nez. La presse américaine évoque un partenariat avec OpenAI, le créateur de ChatGPT, et une batterie de nouvelles fonctionnalités. Comme la possibilité de créer et personnaliser des émojis, ce qui constituerait indéniablement un grand progrès pour l'humanité. Pour se rouvrir les portes du succès, Apple devrait aussi miser sur une nouvelle application consacrée à la gestion des mots de passe, et plus largement, sur une nouvelle version de son système d'exploitation iOS. Tout cela ne sonne pas très *« think different »*. Mais il y a les *« révolutions »* qu'on fait, pour reprendre le mot de Steve Jobs au lancement en 2007 de l'iPhone, et celles qu'on essaie de rattraper.

Lire nos informations
Page 17